

# M I S E E N G A R D E

## Résultats de recherches

**Le présent fichier est constitué de pages dactylographiées qui ont été numérisées en janvier 2006.**

**Quoique nous ayons appliqué la reconnaissance de caractères (OCR), les résultats de recherches peuvent être incomplets et variés selon la qualité typographique du texte.**



CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC  
Distrit de Hull } CITE DE HULL

No. 1

SEANCE DU 4 JANVIER 1944

A une assemblée régulière du Conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances du dit conseil à l'Hôtel-de-Ville de la dite cité, à huit heures, mardi le 4 janvier 1944, à laquelle sont présents:

Son Honneur le Maire, Monsieur Raymond Brunet, au fauteuil, et les échevins W. Boudria, J. Baker, E. Duguay, H. Meilleur, A. Rose, A. Morin, L. Thériault, J. Boucher, A. Beauchamp, A. Maurice, F. E. St-Jean, E. Perron, A. Desjardins et E. Décosse, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin E. Duguay, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que les communications qui viennent d'être lues soient renvoyées à leurs comités respectifs, moins celles de:—

Norman Todd; Commission des Transports du Canada; Hull Electric Company; Conseil Central des Syndicats Catholiques Nationaux du diocèse d'Ottawa; E. Binet et J. M. Hill; La Ligue d'Hygiène Sociale de Hull; Mme F. Trudel; Lucien Borne; Dominion Helicopter Air Transit Company; Arthur Rousseau; The Nichols Chemical Company Ltd.; Alphonse Lajoie.

Adopté.

1er RAPPORT DU COMITE DES FINANCES

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Finances dûment assemblé en chambre, mardi le 28 décembre 1943, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin E. Décosse, Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet;

et les échevins W. Boudria, E. Duguay, H. Meilleur, A. Rose, L. Thériault, A. Beauchamp, A. Maurice, F. E. St-Jean, E. Perras, A. Desjardins.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

1	Kelly & Leduc (Comité des Bâtisses)	\$0.91
2	Ont. Hughes-Owens Co. (Ré-évaluations)	8.50
3	Fédération Can. des Maires (Imprévus)	48.75
4	Financial Post B. Trésorier)	5.00
5	J. M. Hill	3.00
6	Burroughs Adding Machine (Papeterie)	7.01
7	Le Progrès de Hull	49.30
8	G. E. Gauvin & Fils	53.98
9	Soublière & Lepage H.-de-Ville	8.36
10	Jos. Sarrazin	16.32
11	W. D. St-Cyr	4.95
12	J. Pharand	4.37
13	Office Specialty	239.23
14	Henri Lafrance	19.50

SALAIRE: Paie Nos. 49-50-51-52 (décembre 1943)

Comité des bâtisses	\$60.00
Ré-évaluation	418.50
Bois de chauffage	32.90
Evaluateur	160.00
Hotel de Ville	148.10

Que le rapport du Greffier de la cité en date du 23 décembre, 1943, concernant l'item "Papeterie" soit approuvé et que le Trésorier de la cité soit autorisé de faire, dans ses livres, les transports y mentionnés.

Que le rapport numéro douze(12) fait par l'Evaluateur de la cité au sujet de certains changements dans les rôles d'évaluation soit approuvé.

E. Décosse, président  
F. E. St-Jean  
L. Thériault  
H. Meilleur  
W. Boudria

A. Beauchamp  
E. Duguay  
A. Maurice  
J. Baker

### BUREAU DU GREFFIER DE LA CITE DE HULL

Hull, le 23 décembre 1948.

Monsieur le Maire,

Messieurs les Echevins.

Messieurs,

Veuillez autoriser le trésorier de la cité à créditer l'appropriation "Papeterie" de la somme de \$56.64 et débiter les départements suivants:—

Trésorier .....	\$13.57
Greffier .....	8.96
Ingénieur .....	10.75
Feu .....	0.10
Santé .....	11.60
Comité des bâtisses .....	0.49
Ré-évaluation .....	0.72
Police .....	10.45

Bien à vous,

Le Greffier,

H. LEON LEBLANC

Rapport No. 12

BUREAU DE L'EVALUATION DE LA  
CITE DE HULL

Monsieur le Maire,

Messieurs les Echevins,

Messieurs :

J'ai l'honneur de vous faire rapport des changements et des mutations pour le mois de décembre, 1943.

(Pour rôle d'évaluation 1943-44 et 1944-45.)

QUARTIER 1 (Val-Tétreau)

1415 Substituer Mme Emmanuel Lafleur à A. J. Desfossé.

1416 Substituer Mme Emmanuel Lafleur à Emmanuel Lafleur pour 99 rue Desjardins.

151 Substituer l'Abbé Ludovic Whitmore, Val des Bois à E. Whitmore.

121-122 Incrire Purcy Lasalle comme occupant. Facture à Aimé Guertin.

QUARTIER 1a (Wrightville)

4019 Pour rôle 1944-45 seulement inscrire terrain à \$1,825.00 et bâtisses \$14,600 un total de \$16,425.00 pour Laiterie de Hull Ltée.

2620 Substituer R. J. Séguin (14½ St-Florent) à Cité de Hull pour le 248-170.

4416 Substituer Adélard Sarazin (70 Carillon) à la Cité de Hull pour le 247-167

3209-3210, Substituer Auguste Foucault (21 rue Verdun) à la Cité de Hull pour le 244-317-319.

1846 Substituer Roland Roy à Adrien Lacasse pour 5 Rouville.

4353 Substituer Mme Arthur Délangis ux: Arthur Délangis à Simonne Massie.

### QUARTIER 2 (Montcalm)

- 5523 Incrire A. D. Graham comme propriétaire.  
5504 Substituer Edgar Besner (159 Principale) à la Cité de Hull pour le 96-Ouest 35.

### QUARTIER 3 (Lafontaine)

- 6481 Substituer \$200.00 pour l'évaluation pour le lot 494 retranchant les lots 495 et 496 et inscrire 33' de frontage rue St-Rédempteur et 66' pour la rue Hotel-de-Ville.

- 6480A Incrire Hervé Berthiaume propriétaire pour les lots 495 et nord 496 avec \$370.00 d'évaluation et 52' pour améliorations, neige et arrosage.

### QUARTIER 3-A (Frontenac)

- 6909 Retrancher l'évaluation de la bâisse. Cette propriété est démolie, laissant \$750.00 pour terrain.

- 7118-7119-7120 Substituer Roland Phillion (46 rue Bégin) à la Cité de Hull pour le 9-22-23-24.

- 7004 Substituer Claude Boden Malone à Vve A. Lafleur pour 39 Chateauguay.

- 6825 Substituer Mme Yvonne Leblanc à Eugène Léonard pour 198-200 rue St-Rédempteur.

### QUARTIER 4 (Dollard)

- 8032-8032A Substituer Joseph Martel à Yvonne Grignon et all et Léda Michaud. Incrire dans une seule entrée à 8032. \$1200.00 pour le sud 436 au lieu de Sud-Est et Sud-Ouest 436 et \$3,350.00 pour bâisses formant un total de \$4,550.00 et inscrire 2 services d'eau pour 43 et 45 Courcelette.

- 8032-A Retrancher cette entrée inscrite maintenant à 8032.

- 8298 Substituer Adéline Thibault à J. E. Vézina pour 20 rue Dollard.

- 8154 Substituer Arthur Thibodeau à M. J. Guérette.

- 8005 Incrire James Fahey & Sons (83 Rosemont, Ottawa) pour 800 cordes de bois \$3,200.00 de valeur.

QUARTIER 5 (Laurier)

9191 Ne charger que deux services d'eau au lieu de 3 pour 1943-44 à 94 rue Dollard.

9423 Substituer Paul Emile Richer à Vve Gustave Grignon pour 281 rue Champlain.

9324 Pour rôles 1944-45 seulement. Substituer lots 134 et pte nord 135 à 134 et 135 avec \$800.00 d'évaluation pour terrain et \$2,000.00 pour bâtisses un total de \$2,800.00 et inscrire 42 pieds pour améliorations à Emile Ladouceur.

9325 Inscrire pour rôles 1944-45. Emile Vadeboncoeur pour la pte sud lot 135- 42' pour arrosage etc. et \$650.00 pour l'évaluation ce même changement sera fait aussi pour 1943-44 de décembre, 1943, inscrire 1/2 service d'eau.

9324 Substituer \$800.00 pour terrain au lieu de \$450.00 de décembre 1943, pour rôles 1943-44 seulement pour lots 134 et Nord 135 avec 42' pour améliorations.

9522 Substituer Antonio Desjardins à Lionel Pilon et Géo. Bilodeau pour l'Est du lot 276, \$700.00 d'évaluation et 66'9" pour arrosage etc 1/2 service d'eau.

9523 Inscrire Lionel Pilon et Géo. Bilodeau pour le nord est 288 et pte est 281 avec \$975.00 d'évaluation et 100' pour arrosage etc. 1/2 service d'eau.

Respectueusement soumis,

Evaluateur.

J. E. BEDARD

2. Proposé par l'échevin J. E. Décosse, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que le premier rapport du comité des Finances qui vient d'être lu, soit approuvé .

Adopté.

## 1er RAPPORT DU COMITE DE SANTE ET HOSPITALISATION

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Santé et Hospitalisation dûment assemblé en chambre, mardi le 28 décembre 1943, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin E. Perras, Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins W. Boudria, E. Duguay, H. Meilleur, A. Morin, A. Rose, L. Thériault, A. Beauchamp, A. Maurice, F. E. St-Jean, A. Desjardins et E. Décosse.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

15	Hôpital du Sacré-Coeur	(Dispensaire)	\$1350.00
16	Bureau Médical	"	1200.00
17	A. Lambert	"	60.00
18	Adrien Ferland	"	25.00
19	Gauthier Cie Ltée	"	40.00
20	Beauchamp & Fils	"	32.00
21	Hôpital St-Jean de Dieu	"	3.00
22	J. M. Dubreuil	"	30.30
23	L. Massé & Cie	(Ass. municipale)	25.00
24	D. St-Martin	"	16.00
25	Edgar Robitaille	"	16.00
26	A. L. Raymond	"	52.00
27	Geo. Monfils	"	8.00

SALAIRE: Paies Nos. 49-50-51-52 (Décembre 1943)

Vidanges	\$40.00
Hospitalisation	48.60

F. E. St-Jean	L. Thériault
H. Meilleur	E. Décosse
W. Boudria	A. Maurice
A. Beauchamp	J. Baker
E. Duguay	

3. Proposé par l'échevin J. E. Perras, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que le 1er rapport du comité de Santé et Hospitalisation, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

### 1er RAPPORT DU COMITE DE POLICE

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Police, dûment assemblé en chambre, mardi, le 28 décembre 1943, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin H. Meilleur, Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins W. Boudria, E. Duguay, A. Morin, A. Rose, L. Thériault, A. Beauchamp, A. Maurice, F. E. St-Jean, E. Perras, A. Desjardins et E. Décosse.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

28	Wm. Scully Ltd.	\$111.81
29	Pharmacie Principale	.95
30	O. Lusignan	9.40
31	Kelly & Leduc	24.69
32	J. M. Hill	6.00
33	I. Ducharme & Fils	48.15

### SALAIRE: Paies Nos. 49-50-51-52 (décembre 1943)

Police	\$151.20
--------	----------

H. Meilleur, Président	A. Beauchamp
W. Boudria	E. Duguay
L. Thériault	A. Maurice
F. E. St-Jean	J. Baker
E. Décosse	

4. Proposé par l'échevin J. H. Meilleur, secondé par l'échevin W. Boudria:

Que le 1er rapport du comité de Police, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

### 1er RAPPORT DU COMITE DE MARCHE ET PARCS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Marché et Parcs dûment assemblé en chambre, mardi le 28 décembre 1943, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin A. Rose, Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins W. Boudria, E. Duguay, H. Meilleur, L. Thériault, A. Beauchamp, A. Maurice, F. E. St-Jean, E. Perras, A. Desjardins et E. Décosse.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

34	Jos. Sarrazin	(Marché)	\$4.34
35	Purcell & Chatelain	(Parcs)	4.71
36	Aldège d'Aoust	(C. Récréation)	11.04
37	Boucher Frères	"	31.83
38	Kelly & Leduc	"	.62

#### SALAIRE: Paies Nos. 49-50-51-52 (décembre 1943)

Parcs	\$7.20
Comité de Récréation	516.15

W. Boudria	E. Duguay
L. Thériault	E. Décosse
F. E. St-Jean	A. Maurice
H. Meilleur	J. Baker
A. Beauchamp	

5. Proposé par l'échevin J. A. Rose, secondé par l'échevin J. H. Meilleur:

Que le 1er rapport du comité de Marché et Parcs, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

1er RAPPORT DU COMITE DE FEU, LUMIERE ET ALARME  
A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Feu, Lumière et Alarme dûment assemblé en chambre, mardi le 28 décembre 1943, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin A. Beauchamp, Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins W. Boudria, E. Duguay, H. Meilleur, A. Morin, A. Rose, L. Thériault, A. Maurice, F. E. St-Jean, E. Perras, A. Desjardins et E. Décosse.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

DEPARTEMENT LUMIERE ET ALARME

39	Reliable Radiator Co.	\$8.50
40	Northern Electric	212.71
41	Keyes Supply Co. Ltd.	3.96
42	Imperial Oil Ltd.	2.85
43	Département du Feu	22.60

DEPARTEMENT DU FEU

44	Jos. Pilon Ltée	1.53
45	J. Pharand	9.95
46	Kelly & Leduc	2.47
47	Imperial Oil Ltd.	72.00
48	Hull Coal Co.	55.85
49	A. R. Farley	1.90
50	Chez Pierre	2.50

SALAIRE: Paies Nos. 49-50-51-52 (Décembre 1943)

Département du Feu	\$14.90
Département Lumière et Alarme	8.00

A. Beauchamp, président	E. Duguay
L. Thériault	E. Décosse
F. E. St-Jean	A. Maurice
H. Meilleur	J. Baker
W. Boudria	

6. Proposé par l'échevin Adélard Beauchamp, secondé par l'échevin J. H. Meilleur:

Que le 1er rapport du comité du Feu, Lumière et Alarme, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

### 1er RAPPORT DU COMITE DE L'EAU

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de l'Eau dûment assemblé en chambre, mardi le 28 décembre 1943, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin W. Boudria, Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins E. Duguay, H. Meilleur, A. Morin, A. Rose, L. Thériault, A. Beauchamp, A. Maurice, F. E. St-Jean, E. Perron, A. Desjardins et E. Décosse.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

51	Ottawa Light Heat & Power	\$4.77
52	Marchand Electric Co. Ltd.	2.97
53	Kelly & Leduc	24.63
54	Imperial Oil Ltd.	7.14
55	Gatineau Power Co.	285.61

### SALAIRE: Paies Nos. 49-50-51-52 (décembre 1943)

Réparations de services	\$797.45
Bornes-Fontaines	905.15
Dégelage	265.25

W. Boudria, Président	L. Thériault
F. E. St-Jean	A. Maurice
H. Meilleur	E: Décosse
A. Beauchamp	J. Baker
E. Duguay	

7. Proposé par l'échevin W. Boudria, secondé par l'échevin J. H. Meilleur:

Que le 1er rapport du comité de l'Eau, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

1er RAPORT DU COMITE DES RUES ET AMELIORATIONS  
A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Rues et Améliorations dûment assemblé en chambre, mardi le 28 décembre 1943, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin A. Maurice, Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins W. Boudria, E. Duguay, H. Meilleur, A. Morin, A. Rose, L. Thériault, A. Beauchamp, F. E. St-Jean, E. Perras, A. Desjardins et E. Décosse.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

56	Wright Brothers Supply Ltd.	\$131.35
57	W. D. St-Cyr	194.37
58	St-Louis Machine Shop	9.30
59	Josephat Sarrazin	8.16
60	Z. Rondeau	597.80
61	Z. Rondeau	21.30
62	People's Gas Supply Ltd.	8.65
63	Purcell & Chatelain	39.24
64	Ottawa Paint Works	9.80
65	Northern Electric	.99
66	Neptune Meters Ltd.	1.06
67	Marchand Electrical Ltd.	1.10
68	J. A. Maurice & Fils	38.76
69	Geo. Montpetit & Fils	22.47
70	Laurentian Stone Co. Ltd.	20.87
71	H. Lafleur	.77
72	Kelly & Leduc	23.27
73	Keyes Supply Co. Ltd.	1.86
74	Joanette Bros.	6.50
75	Imperial Oil Ltd.	65.70

Santé et Hospitalisation Dr. J. E. Perras  
Affaires litigieuses ..... Jacques Boucher

Adopté.

12. Proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin E. Duguay:

Que ce conseil nomme pour l'année 1944, les personnes suivantes comme membres des Commissions non-permanentes:

1. Publicité, Industrie et Tourisme..

L. Thériault, Président.

Un représentant de la Chambre de Commerce de Hull.

Un représentant de la Chambre de Commerce Junior de Hull.

Un représentant des Petits Propriétaires.

Un représentant des Syndicats Catholiques Nationaux.

2. Bâtisses.

E. Duguay, Président.

J. A. Rose

F. E. St-Jean

J. A. Maurice

Jos. Baker

3. Commission de Police Indépendante.

J. H. Meilleur

J. F. Taylor

R. Beauparlant.

H. Tessier.

4. Assistance Municipale.

Jos. Baker, Président.

Le directeur E. Bond.

Le directeur J. A. Robert

A. Lambert.

5. Urbanisme et Embellissement.

A. Desjardins, Président.

Un représentant de la Chambre de Commerce de Hull

Un représentant de la Chambre de Commerce junior de Hull.

Un représentant de l'Association des Petits Propriétaires.

Un représentant des Syndicats Catholiques Nationaux.

6. Terrains de jeux et Récréation.

F. E. St-Jean, Président.

W. Boudria

A. Rose

J. H. Meilleur

J. E. Décosse

Jos. Baker

7. Circulation et Transport Urbain.

J. H. Meilleur

J. A. Rose.

Directeur J. A. Robert

Un représentant de la Commission Scolaire.

Un représentant de la Ligue de Sécurité (section de Hull).

Un représentant de la compagnie Hull Electric.

Adopté.

13. Proposé par l'échevin J. A. Maurice, secondé par l'échevin  
W. Boudria:

Que le Trésorier soit autorisé, à faire le transport de marchandises au montant de \$199.19, provenant du Magasin Municipal, tel que mentionné dans le rapport de l'acheteur Municipal en date du 28 décembre 1943.

Adopté.

14. Proposé par l'échevin J. A. Maurice, secondé par l'échevin  
W. Boudria:

Que l'acheteur soit autorisé à faire l'achat de marchandises au montant de \$128.58, tel que mentionné dans le rapport des chefs

76	Instruments Ltd.	6.00
77	Dépt. du Feu	34.20
78	P. D'Aoust	95.00
79	Campbell Steel Ltd.	184.88
80	Can. Pacific Ry.	1.00
81	Hugh Carson Co.	16.55
82	Cayer Frères	7.75
83	Boucher Frères	7.20
84	Chas. Burnside	237.50
85	Bell Téléphone Co.	10.05
86	Wilfrid Arvisais	22.44

SALAIRE: Paies Nos. 49-50-51-52 (décembre 1943)

Neige	\$3428.08
Rues	169.25
Egoûts	274.20
Rues Pavées	215.65
Imprévus	543.78

A. Maurice, Président	E. Décosse
F. E. St-Jean	A. Beauchamp
L. Thériault	E. Duguay
H. Meilleur	A. Maurice
W. Boudria	J. Baker

8. Proposé par l'échevin J. A. Maurice, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que le 1er rapport du comité des Rues et Améliorations, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

1er RAPPORT DU COMITE DES AFFAIRES LITIGIEUSES  
A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Affaires Litigieuses dûment assemblé en chambre, mardi le 28 décembre 1943, auquel assistaient:— Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins W. Boudria, E. Duguay, H. Meilleur, A. Morin, A. Rose, L. Thériault, A. Beau-

champ, A. Maurice, F. E. St-Jean, E. Perras, A. Desjardins et E. Décosse.

Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

87. Réclamation M. J. Bte. Bazinet: Cette réclamation est référée à l'aviseur légal pour rapport au conseil.

88. Réclamation M. Alfred D'Aoust: Cette réclamation est référée à l'Aviseur légal de la cité pour rapport au conseil.

F. E. St-Jean

E. Décosse

L. Thériault

A. Beauchamp

J. Baker

E. Duguay

H. Meilleur

A. Maurice

W. Boudria

9. Proposé par l'échevin J. Boucher, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que le 1er rapport du comité des Affaires Litigieuses, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin J. H. Meilleur, secondé par l'échevin J. E. Perras:

Que l'échevin F. Ernest St-Jean soit nommé Maire-suppléant pour l'année 1944.

Adopté.

11. Proposé par l'échevin Jos. Baker, secondé par l'échevin W. Boudria:

Que ce conseil nomme pour l'année 1944, les échevins suivants comme présidents des comités permanents, comme suit:

Finances	J. E. Décosse
Rues et Améliorations	J. A. Rose
L'eau	W. Boudria
Feu, Lumière et Alarme	A. Beauchamp
Police	J. H. Meilleur

de départements en date du 28 décembre 1943.

Adopté.

15. CONSIDERANT que l'application de la Cité de Hull pour l'achat d'un tracteur modèle "Caterpillar D-7" de 80 c.v. a été rejeté par le Wartime Prices and Trade Board.

CONSIDERANT que le dit bureau nous avise que dû aux restrictions de guerre, il est impossible de libérer un tel modèle de tracteur "Caterpillar D-7";

CONSIDERANT que le dit bureau dans une lettre en date du 21 décembre 1943, nous avise qu'il peut libérer un tracteur "Allis Chalmers" de moindre force que le "Caterpillar D-7";

CONSIDERANT que ce tracteur serait en mesure de faire notre travail d'une manière satisfaisante.

Il est proposé par l'échevin J. A. Maurice, secondé par l'échevin J. Eugène Décosse.

Que la motion numéro 18 de l'assemblée régulière du Conseil du 6 décembre 1943, soit rescindée et remplacée par la suivante:

Que la soumission de la Cie Mussels Canada Limited, pour la fourniture d'un tracteur modèle "Allis Chalmers HD-7" avec un Grade Builder, modèle Baker, au coût de \$7,587.00 ainsi que la soumission de la Just Equipment pour la fourniture d'un tracteur modèle "Caterpillar D-2" avec démarreur électrique et charrue à neige au coût de \$3,769.00 soient acceptées et que la Cie Just Equipment soit avisé de tels changements.

Adopté.

16. Proposé par l'échevin Adélard Beauchamp, secondé par l'échevin J. A. Maurice:

Que le Trésorier de la cité soit autorisé de payer la somme de \$27.00 au Directeur Emile Bond, pour distribution aux pompiers auxiliaires qui ont aidé les pompiers lors de l'incendie du 13 décembre 1943, les fonds à cette fin devant être pris à même les appropriations pour imprévus.

Adopté.

17. Proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin J. E. Perras:

Qu'un comité composé de Son Honneur le Maire, du Président du comité des Finances et des échevins du quartier Dollard (4), du président du comité d'Urbanisme et de l'Embellissement, soit chargé de faire des démarches auprès des officiers de la compagnie Central Hotel Company Limited dans le but d'acquérir le ou une partie du terrain à l'angle des rues Principale et Laval. Ce comité devra faire rapport au Conseil de ses démarches dans le plus bref délai possible.

Adopté.

18. Proposé par l'échevin W. Boudria, secondé par l'échevin J. H. Meilleur:

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient autorisés de signer un contrat avec The Nichols Chemical Company, Limited, pour l'achat du chlore liquide nécessaire pour traiter l'eau de la Cité durant l'année 1944, au coût de \$0.05. la livre.

Adopté.

19. Proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin J. E. Perras:

Que Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité soient autorisés à signer une convention avec la compagnie Central Hotel Company Ltd. par laquelle la cité de Hull s'engage à faire faire le déblaiement des ruines de l'Hôtel Central, situé à l'angle des rues Principale et Laval, détruit par le feu dans la nuit du 23 décembre 1943; le coût de ces travaux devant être remboursé à la cité par la dite compagnie.

Adopté.

20. Proposé par l'échevin J. E. Perras, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que le Greffier soit autorisé d'écrire aux autorités du Ministère de la Santé de la Province de Québec, aux autorités de l'Hôpital du Sacré-Coeur et au Bureau Médical du dit hôpital, relativement à la continuation des cliniques pour les malades pauvres. La Cité

de Hull et le Ministère de la Santé de la province de Québec contribueront conjointement une somme de \$5,100.00, soit \$2,700.00 à être payés à l'Hôpital du SacréCoeur et \$2,400.00 à être payés aux médecins du Bureau médical du dit hôpital, pour le bon fonctionnement de ces cliniques pour les pauvres à partir du 1er décembre 1943 au 30 novembre 1944.

Que copie de la présente résolution soit envoyée à monsieur le député Alexis Caron.

Adopté.

21. Proposé par l'échevin L. Thériault, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que les minutes des assemblées tenues les 6 et 13 décembre 1943, imprimées et distribuées aux membres de ce Conseil municipal, soient confirmées.

Adopté.

HULL, le 28 décembre, 1943

Nous donnons avis de motion qu'à la prochaine assemblée, nous proposerons qu'un montant de \$1,614.67 soit employé pour l'achat de marchandises, les fonds devant être pris à même les appropriations suivantes:

Police.

J. H. MEILLEUR,  
Président Police.

Feu, \$221.00, Lumière et Alarme \$26.90.

ADELARD BEAUCHAMP,  
Président, Feu, Lumière et Alarme

Dégelage, \$3.55; Egoûts \$734.86; Bornes-Fontaines \$46.45;  
Neige, \$78.58; Rep. Services \$479.79.

J. A. MAURICE,  
Président, Rues et Améliorations

Je soussigné, Trésorier de la Cité, certifie qu'il n'y a pas de fonds disponibles pour ces montants dans le budget de l'année, excepté pour les items suivants:

Dégelage \$3.55; Bornes-fontaines \$46.45; Neige \$78.58.

JOS. RAYMOND,  
Trésorier.

22.. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin Jos. Baker:

Que ce conseil ajourne au 7 janvier 1944.



CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC }  
Distrit de Hull } CITE DE HULL

No. 2

SEANCE DU 7 JANVIER 1944

A une assemblée régulière ajournée du Conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances du dit conseil à l'Hôtel-de-Ville de la dite cité, à huit heures du soir, vendredi le 7 janvier 1944, à laquelle sont présents:—

Son Honneur le Maire, monsieur Raymond Brunet, au fauteuil, et les échevins W. Boudria, J. H. Meilleur, A. Rose, A. Morin, L. Thériault, J. Boucher, A. Beauchamp, A. Maurice, F. E. St-Jean, A. Desjardins et E. Décosse, formant quorum du dit Conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin J. L. Thériault, secondé par l'échevin A. Rose:

Que l'échevin A. Desjardins soit nommé représentant de ce Conseil au comité de la Chambre de Commerce junior de Hull, pour étudier le projet de l'établissement d'une bibliothèque municipale en notre ville.

Adopté.

2. Proposé par l'échevin J. L. Thériault, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que ce conseil siège en comité général.

Adopté.

L'échevin Dr. J. E. Perras prend son siège.

L'échevin A. Beauchamp quitte son siège.

L'échevin Jos. Baker prend son siège.

3. Proposé par l'échevin J. L. Thériault, secondé par l'échevin J. E. Perras:

Que ce comité général lève séance, rapporte progrès et que ce Conseil procède aux affaires.

Adopté.

4. Considérant que l'Association des Assureurs du Canada (Canadian Underwriters' Association) a, dans une lettre en date du 6 janvier, 1944, adressée au Directeur Emile Bond du département des Incendies, recommandé l'acquisition de deux pompes à incendie de 600 gallons chacune au lieu d'une pompe à incendie de 1000 gallons;

Il est proposé par l'échevin J. L. Thériault, secondé par l'échevin J. A. Maurice:

Que la résolution numéro 17 de l'assemblée du 6 décembre, 1943, soit rescindée et remplacée par la suivante:

Que la proposition faite par la Compagnie Bickle-Seagrave Limited en date du 30 décembre 1943, d'amender son contrat avec la cité de Hull, pour la fourniture d'une pompe à incendie de 1000 gallons de manière à ce que cette compagnie fournisse à la cité deux pompes à incendie de 600 gallons chacune au prix total de \$19,980.00 pour ces deux unités, F.O.B. Hull, taxes fédérales incluses, soit acceptée; que Son Honneur le Maire et le Greffier de la cité soient autorisés de signer au nom de la cité de Hull l'acceptation de la proposition de la compagnie Bickle-Seagrave Limited.

Adopté.

5. Proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin J. E. Perras:

Qu'une offre de \$3,500.00 soit faite à la compagnie Central Hotel Company Limited, pour l'achat d'une partie de son terrain à l'angle des rues Principale et Laval, dans le quartier Dollard (4) mesurant approximativement 79' 6" sur la rue Principale et ayant une superficie approximative de 2663 pieds carrés suivant un plan préparé par l'Ingénieur de la cité et daté du 27 décembre 1943; sur l'acceptation de la présente offre par les intéressés que Son Honneur le Maire et le Greffier soient autorisés à signer un acte notarié pour

effectuer cette transaction. Les fonds à cette fin devant être pris à même les appropriations pour imprévus.

Adopté.

6. Proposé par l'échevin J. A. Maurice, secondé par l'échevin J. Baker:

Que la résolution numéro 21 de l'assemblée du 6 décembre 1943, soit rescindée et remplacée par la suivante:

Qu'une offre de \$4,200.00 soit faite à la Banque Canadienne Nationale pour l'achat de son terrain mesurant environ 33 pieds sur la rue St-Hyacinthe par 49 pieds sur la rue St-Laurent; les bâtisses érigées sur le dit terrain demeureront la propriété de la banque qui devra en faire la démolition; la cité de Hull cède à la Banque Canadienne Nationale une partie du lot contigu à sa propriété et désigné dans les rôles d'évaluation de la cité comme étant la partie centre du lot 118 du quartier Frontenac (3a) mesurant environ 21 pieds sur la rue St-Laurent, pour la somme de \$1.00. Que Son Honneur le Maire et le Greffier de la cité soient autorisés à signer les actes nécessaires pour effectuer cette transaction.

Les fonds nécessaires à cette acquisition de propriété devant être pris à même les prévisions du règlement numéro 391 pour l'élargissement de la rue St-Laurent.

Adopté.

Les échevins Décosse et Boucher dissidents.

7. Proposé par l'échevin A. Desjardins, secondé par l'échevin J. E. Décosse:

Que le Trésorier de la cité soit autorisé de payer, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 1944, une allocation mensuelle de \$20.00 à monsieur Léon T. Madore, anciennement employé comme commis dans le Bureau de l'Evaluateur municipal; cette résolution pourra être annulée par le Conseil sans avis préalable, en aucun temps.

Adopté.

Ajournement Sine Die.



CANADA  
Province de Québec  
District de Hull  
No. 3

CITE DE HULL

SEANCE DU 17 JANVIER 1944

A une assemblée spéciale du conseil municipal de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des sessions dudit conseil, à l'Hôtel-de-Ville de la dite cité, à huit heures de l'après-midi, lundi le 17 janvier 1944, à laquelle sont présents:—

Son Honneur le Maire, monsieur Raymond Brunet, au fauteuil, et les échevins W. Boudria, E. Duguay, J. H. Meilleur, A. Morin, A. Rose, L. Thériault, J. Boucher, A. Beauchamp, A. Maurice, F. E. St-Jean, A. Désjardins et E. Décosse, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

L'avis de convocation de la dite assemblée ainsi que le certificat de la signification d'icelui sont lus et déposés sur la table.

Monsieur l'échevin E. Perras prend son siège.

1. Proposé par l'échevin A. Rose, secondé par l'échevin H. Meilleur:

Que l'amendement à la Charte de la cité soit rédigé de manière à ce que la cité soit divisée en dix quartiers électoraux représentés au conseil municipal par un échevin élu par les électeurs propriétaires de chacun de ces dix quartiers. La délimitation de ces dix quartiers étant montrée sur un plan de la cité déposé devant ce conseil par le proposeur de la présente résolution.

Proposé en amendement par l'échevin J. A. Maurice, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que le projet d'amendement à la Charte de la cité traitant de la réduction du nombre des échevins soit laissé dans le "statu quo" et que le nombre d'échevins et de quartiers demeure tel que présen-

tement constitué, soit de sept quartiers représentés au conseil municipal par deux échevins chacun.

Attendu que le conseil doit décider de la réduction des échevins siégeant au conseil de la cité de Hull;

Attendu qu'une telle réduction pour être avantageuse et sérieuse doit comporter une diminution à 7 échevins, soit un par quartier;

Attendu qu'une réduction du nombre des échevins à 7, aura l'avantage de ne pas changer le cadastre ou éviter la confusion entre des divisions électorales fictives et le cadastre tel qu'existant;

Attendu que les contribuables doivent se prononcer sur une question aussi importante,

Il est proposé en sous-amendement par l'échevin J. Boucher, secondé par l'échevin A. Morin:

Que le nombre des échevins soit réduit à 7, soit un par quartier, et que la présente résolution ne prenne vigueur et effet, qu'après que ce conseil ait adopté un règlement soumis aux électeurs à cet effet.

Pour le sous-amendement les échevins: Morin, Boucher, Décosse. 3.

Contre les échevins: Boudria, Meilleur, Duguay, Rose, Thériault, Beauchamp, Maurice, St-Jean, Perron, Desjardins. 10.

Pour l'amendement les échevins: Morin, Boucher, Beauchamp, Maurice, St-Jean, Desjardins, Décosse. 7.

Contre les échevins: Boudria, Meilleur, Duguay, Rose, Thériault, Perron. 6.

Son Honneur le Maire déclare l'amendement remporté et la motion principale et le sous-amendement perdus sur la même division.

2. Proposé par l'échevin Boudria, secondé par l'échevin Duguay:

Que le projet de loi, lu et soumis à ce conseil à la présente assemblée, soit adopté aux fins d'accorder au conseil le pouvoir de créer par règlement, une charge municipale dont le titulaire appelé "gérant ou directeur des services municipaux" sera l'officier exécutif de la municipalité et aura pour fonction de surveiller et de diriger, sous le contrôle du Maire et du conseil, les affaires de la municipalité et les travaux qu'elle fait exécuter. Les devoirs et pouvoirs du dit gérant ou directeur des services municipaux seront déterminés par règlement à être adopté par le conseil.

Proposé en amendement par l'échevin J. Boucher, secondé par l'échevin L. Thériault:

Attendu que la loi des citées et villes prévoit la clause suivante sur la nomination d'un gérant municipal;

Que les mots suivants soient ajouté en conséquence à la présente résolution principale:

"Que le dit amendement ne prendra force et effet qu'après que ce conseil aura adopté un règlement soumis à cette fin aux électeurs de la cité.

Pour l'amendement les échevins: Morin, Thériault, Boucher, Décosse. 4.

Contre les échevins: Boudria, Meilleur, Duguay, Rose, Beauchamp, Maurice, St-Jean, Perron, Desjardins. 9.

La motion principale est remportée et l'amendement défait.

Le vote sur cette résolution ayant été demandé par l'échevin J. Boucher après que la résolution suivante portant le numéro trois (3) ait été adoptée, Son Honneur le Maire soumet cette demande aux échevins qui sont unanimes à vouloir suspendre la règle de procédure qui s'applique dans ce cas et Son Honneur le Maire accorde le vote avec le résultat suivant:—

Pour la résolution les échevins: Boudria, Meilleur, Duguay, Morin, Rose, Beauchamp, Maurice, St-Jean, Perron, et Desjardins. 10.

Contre les échevins: Thériault, Boucher, Décosse. 3.

3. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin A. Rose:

Que le projet de loi, lu et soumis à ce conseil à la présente assemblée au sujet de la création d'une commission de police indépendante soit adopté.

Adopté.

4. Proposé par l'échevin St-Jean, secondé par l'échevin Maurice:

Que le projet de loi, lu et soumis à ce conseil à la présente assemblée au sujet de commutation de taxes municipales sur toutes constructions érigées comme résidence occupée par le propriétaire, etc., soit adopté.

Adopté.

5. Proposé par l'échevin E. Décosse, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que le projet de loi, lu et soumis à ce conseil à la présente assemblée au sujet du budget, du fonds d'amortissement, des sommes nécessaires pour les améliorations projetées et du fonds de réserve pour dépenses imprévues, soit adopté.

Adopté.

6. Proposé par l'échevin E. Décosse, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que l'article 378a soit ajouté après l'article 378 de la loi 56 Victoria Chap. 52.

“La cité est autorisée à emprunter pour un service de douze ans au moyen d'obligations émises sous l'autorité d'un règlement adopté par le conseil municipal et approuvé par le Ministre des Affaires Municipales, une somme n'excédant pas \$575,000.00 pour pourvoir à la consolidation de son fonds d'amortissement.

Adopté.

7. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin E. Perras:

Que la résolution adoptée sur le nombre des échevins a élire pour l'administration du conseil de la cité du 17 courant numéro 1, soit rescindée; et que le nombre de 8 soit adopté pour soumettre comme amendement et que les divisions adoptées soient celles fournies par le croquis de l'échevin Morin, et que ce projet comporte une rémunération au Maire et aux échevins suivant les convenances et les ressources de la cité, que ce projet soit déterminée par un règlement de ce conseil à être soumis à l'approbation des électeurs-propriétaires de la cité.

Le vote est demandé avec le résultat suivant:

Pour la résolution les échevins: Meilleur, Duguay, Morin, Rose, St-Jean, Perron. 6.

Contre les échevins:— Boudria, Thériault, Boucher Beuchamp, Maurice, Desjardins, Décosse. 7.

La résolution est défait.

8. Proposé par l'échevin L. Thériault, secondé par l'échevin H. Meilleur:

Que Son Honneur le Maire et le Greffier de la cité soient autorisés à signer le projet de loi pour apporter certains amendements à la Charte de la Cité, approuvés par ce conseil à cette assemblée et à y apposer le sceau de la cité; que le trésorier de la cité soit autorisé à envoyer un chèque à Québec pour payer les honoraires prescrits pour la présentation du Bill de la cité de Hull à la Législature provinciale en rapport avec les dits amendements projetés.

Adopté.

Ajournement Sine Die.



CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC }  
Distrit de Hull } CITE DE HULL

No. 4

SEANCE DU 26 JANVIER 1944

A une assemblée spéciale du conseil municipal de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances du dit conseil à l'hôtel de ville de la cité à huit heures de l'après-midi, mercredi le 26 janvier 1944, à laquelle sont présents :

Son Honneur le Maire, Monsieur Raymond Brunet, au fauteuil, et les échevins W. Boudria, H. Meilleur, A. Morin, A. Rose, L. Thériault, J. Boucher, A. Maurice, F. E. St-Jean, A. Desjardins et E. Décosse, formant quorum du dit conseil sous la présidence de son honneur le Maire.

L'avis de convocation de la présente assemblée ainsi que le certificat de la signification d'icelui sont lus et déposés sur la table.

1. Proposé par l'échevin L. Thériault, secondé par l'échevin F. E. St-Jean :

Que monsieur A. R. Farley soit nommé par les présentes comme représentant la Cité de Hull au tribunal d'arbitrage, dont la constitution a été autorisée par l'honorable Ministre du Travail à Québec, le 18 janvier 1944, pour décider du bien fondé des requêtes des Unions des policiers et des pompiers demandant une augmentation de salaire.

Que le représentant de la cité, avec le concours du Maire, s'entende avec les représentants des demandeurs pour la nomination du troisième arbitre.

Que l'aviseur légal de la cité soit autorisé d'agir comme conseiller juridique de la cité dans cette affaire.

Monsieur l'échevin J. Boucher quitte son siège.

Adopté.

Hull, le 26 janvier 1944.

Je, soussigné, donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai que le règlement des taxis soit amendé de manière à augmenter le tarif pour le transport des passagers conformément à la demande des propriétaires de taxis en date du 28 décembre 1943.

(signé) E. Décosse  
échevin.

Ajournement Sine Die.



CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC  
Distrit de Hull } CITE DE HULL

No. 5

SEANCE DU 7 FEVRIER 1944.

A une assemblée régulière du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances du dit conseil à l'Hotel de Ville, de la dite cité, à huit heures du soir, lundi le 7 février 1944, à laquelle sont présents:—

Son Honneur le Maire-Suppléant monsieur l'échevin F. E. St-Jean, au fauteuil, et les échevins W. Boudria, E. Duguay, H. Meilleur A. Rose, A. Morin, L. Thériault, J. Boucher, A. Maurice, A. Desjardins et E. Décosse, formant quorum du dit conseil sous la présidence de son Honneur le Maire-Suppléant.

1. Proposé par l'échevin H. Meilleur, secondé par l'échevin W. Boudria:

Que les communications qui viennent d'être lues, soient renvoyées à leurs comités respectifs, moins celles de:— John F. Taylor; Société Saint-Jean Baptiste de Wrightville; Aph. Labelle; National Municipal League; La Chambre de Commerce Junior de Hull; La Commission des Ecoles Catholiques de Hull; La Ligue de Sécurité; Syndicats Catholiques Nationaux; La Chambre de Commerce de Hull; Spitzer & Mills Ltd.; Royal Ottawa Golf Club; Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes de la Province de Québec; Louis Ouellette; Limoges Frères; Wellie Lapensée; Oscar Viau; M. Archambault; E. Séguin; Georges Montfils; Service Sélectif National; Ministère des Munitions et de l'approvisionnement; L'Oeuvre des terrains de jeux de la paroisse de St-Joseph de Wrightville; Service Social de Hull; Société St-Jean-Baptiste Notre-Dame.

Adopté.

2ième RAPPORT DU COMITE DE FEU, LUMIERE ET ALARME  
A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Feu, Lumière et Alarme dûment assemblé en chambre, mardi le 1er février 1944, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin A. Beauchamp, Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins W. Boudria, H. Meilleur, A. Morin, A. Rose, L. Thériault, J. Boucher, A. Maurice, F. E. St-Jean, E. Perron, A. Desjardins et E. Décosse.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

DEPARTEMENT LUMIERE ET ALARME

1	R. J. Ferguson & Sons	\$9.18
2	Kelly & Leduc	0.67
3	Poste de Service Rochon	1.40
4	Keyes Supply Co. Ltd.	2.64
5	Joseph Fex	1.50
6	Département des Incendies	29.42

DEPARTEMENT DU FEU

7	Walters Axes Co.	\$0.81
8	A. Workman & Co. Ltd.	0.30
9	St-Denis service Station	0.60
10	Poste de service Rochon	14.04
11	Jos. Pilon Ltée	2.15
12	Ottawa Drug Co. Ltd.	2.80
13	G. Montpetit & Fils	1.48
14	Keyes Supply Co. Ltd.	7.49
15	Kelly & Leduc	6.81
16	Imperial Oil Ltd.	90.00
17	Hull Coal Co.	722.68
18	S. S. Holden Ltd.	2.16
19	A. R. Farley	2.55
20	Campbell Steel & Iron Works Ltd.	12.00

21	Chez Pierre	1.50
22	L. Gauthier	8.00

SALAIRE: Paies Nos. 1-2-3-4-5 (janvier 1944.)

Département Lumière et Alarme	\$1.80
Département du Feu	993.00

W. Boudria	A. Maurice
H. Meilleur	A. Morin
F. E. St-Jean	A. Rose
E. Décosse	E. Duguay

2. Proposé par l'échevin A. Maurice, secondé par l'échevin E. Duguay :

Que le 2ième rapport du comité du Feu, Lumière et Alarme, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

2ième RAPPORT DU COMITE DE POLICE

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Police dûment assemblé en chambre, mardi le 1er février 1944, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin H. Meilleur, Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins W. Boudria, A. Morin, A. Rose, L. Thériault, J. Boucher, A. Beauchamp, A. Maurice, F. E. St-Jean, E. Perron, A. Desjardins et E. Décosse.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

23	Caisse Police	\$0.96
24	Caisse Police	1.81
25	Caisse Police	1.21
26	Caisse Police	12.19
27	Woods Mfg. Co. Ltd.	39.11
28	Poste de service Rochon	0.40
29	Léo Régimbald	4.03

30	Dr. Henri Racine	3.00
31	Kelly & Leduc	13.94
32	S. S. Holden Ltd.	2.68
33	J. M. Hill	2.00
34	Hôpital du Sacré-Coeur	53.59
35	P. D'Aoust	4.30
36	I. Ducharme & fils	330.99
37	Département des Incendies	40.61
38	Café Paris	5.53
39	Café Elite	2.90
40	Charron & Ménard	4.33
41	Chez Pierre	1.00
42	H. L. Byles	881.78

SALAIRE: Paies Nos. 1-2-3-4-5 (janvier 1944)

Police ..... \$57.15

H. Meilleur, président	A. Morin
W. Bourdria	E. Duguay
F. E. St-Jean	A. Rose
A. Maurice	

3. Proposé par l'échevin H. Meilleur, secondé par l'échevin W. Boudria:

Que le 2ième rapport du comité de Police, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

2ième RAPPORT DU COMITE DE L'EAU

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de l'Eau dûment assemblé en chambre, mardi le 1er février 1944, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin W. Boudria, Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins W. Boudria, H. Meilleur, A. Morin, A. Rose, L. Thériault, J. Boucher, A. Beauchamp, A. Maurice, F. E. St-Jean, E. Perras, A. Désjardins et E. Décosse.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

43	Nichols Chemical Co.	\$1349.90
44	T. Robertson Ltd.	3.67
45	Ottawa Light Heath Co. Ltd.	1.66
46	Kelly & Leduc	7.25
47	Gatineau Power Co.	323.07
48	Nichols Chemical Ltd. (Note de crédit)	\$304.89

SALAIRE: Paies Nos. 1-2-3-4-5 (janvier 1944)

Réparation dé services	\$ 579.50
Bornes-fontaines	1362.67
Dégelage	320.05
Chateau d'eau	321.80

W. Boudria, Président	A. Maurice
H. Meilleur	A. Morin
F. E. St-Jean	A. Rose
E. Décosse	E. Duguay

4. Proposé par l'échevin W. Boudria, secondé par l'échevin H. Meilleur:

Que le 2ième rapport du comité de l'Eau, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

## 2ième RAPPORT DU COMITE DES RUES ET AMELIORATIONS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Rues et Améliorations dûment assemblé en chambre, mardi le 1er février 1944, auquel assistaient:— l'échevin A. Rose, Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins W. Boudria, H. Meilleur, A. Morin, L. Thériault, J. Boucher, A. Beauchamp, A. Maurice, F. E. St-Jean, E. Perron, A. Desjardins et E. Décosse.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

49	Bell Telephone	\$ 5.61
50	Boucher Frères	13.22
51	Can. Pacific Ry. Co.	192.81
52	Campbell Steel & Iron	157.09
53	Cayer Frères	18.35
54	Charron & Ménard	.71
55	Dominion Rubber Co. Ltd.	12.78
56	B. J. Déry	6.12
57	Dépt. des incendies	36.90
58	Joseph Fex	2.75
59	R. J. Ferguson & Sons	54.00
60	General Motors Ltd.	5.51
61	General Supply Co. Ltd.	252.54
62	Hull Electric Co.	4.59
63	Hull Coal Co.	32.60
64	Imperial Oil Ltd.	180.76
65	Instruments, Ltd.	1.53
66	Kelly & Leduc	92.54
67	T. Lawson & Sons Ltd.	109.11
68	Laurentide Equipment Co. Ltd.	7.30
69	Marchand Electrical Co. Ltd.	6.24
70	McMullen-Perkins Ltd.	9.45
71	Northern Electric Co.	51.78
72	Ottawa Motor Sales	.84
73	People's Gas Supply Co. Ltd.	8.65
74	Jos. Pilon Ltée	141.10
75	Purcell & Chatelain	1.89
76	Poste de service Rochon	14.45
77	W. A. Rankin Ltd.	136.00
78	T. Robertson Ltd.	73.14
79	Z. Rondeau	316.00
80	Josaphat Sarrazin	31.62
81	Soublière & Lepage	1.28

82	Wright Brothers Supply Ltd.	92.50
83	Walters Axe Co.	2.43
84	Maryland Casualty Co.	892.65

SALAIRE: Paies Nos. 1-2-3-4-5 (Janvier 1944)

Neige	\$3,127.27
Rues	9.80
Egoûts	496.50
Rues pavées	253.35
Règlement 391	12.50
Imprévus	1,012.34

A. Rose, Président	E. Décosse
W. Boudria	A. Morin
H. Meilleur	E. Duguay
F. E. St-Jean	A. Desjardins

5. Proposé par l'échevin A. Rose, secondé par l'échevin H. Meilleur:

Que le 2ième rapport du comité des Rues et Améliorations, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

2ième RAPPORT DU COMITE DE SANTE & HOSPITALISATION  
A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Santé et Hospitalisation dûment assemblé en chambre, mardi le 1er février 1944, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin E. Perron, Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins W. Boudria, H. Meilleur, A. Morin, A. Rose, L. Thériault, J. Boucher, A. Beauchamp, A. Maurice, F. E. St-Jean, A. Desjardins et E. Décosse.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

85	Adrien Ferland	(Santé)	\$25.00
86	Adolphe Lemay, Enrg.	"	30.60

87	Hôpital St-Jean-de-Dieu	"	3.00
88	Gauthier & Cie	"	51.00
89	Beauchamp & Fils	"	44.00
90	Hospice St-Charles	(Hospitalisation)	1045.25
91	Orphelinat St-Joseph	"	834.60
92	Edgar Robitaille	(Ass. Municipale)	38.00
93	A. L. Raymond	"	103.00
94	Georges Monfils	"	10.00
95	D. St-Martin	"	8.00
96	P. D'Aoust	"	146.00
97	Purcell & Chatelain	(T. de Jeux)	3.00
98	Northern Electric	"	9.71
99	Marchand Electrical Ltd.	"	2.18
100	Gatineau Power Co.	"	7.10
101	Frères des E. C.	"	4.00
102	Boucher Frères	"	5.67

SALAIRE: Paies Nos. 1-2-3-4-5 (janvier 1944)

Hospitalisation	\$50.00
Vidanges	50.00
Ass. Municipale	8.60

W. Boudria	A. Maurice
H. Meilleur	A. Morin
F. E. St-Jean	A. Rose
E. Décosse	E. Duguay

6. Proposé par l'échevin H. Meilleur, secondé par l'échevin E. Duguay:

Que le 2ième rapport du comité de santé et hospitalisation, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

## 2ième RAPPORT DU COMITE DE PARCS ET MARCHE

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Parcs et Marché dûment assemblé en chambre, mardi le 1er février 1944, auquel assistaient:— Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins W. Boudria, H. Meilleur, A. Morin, A. Rose, L. Thériault, J. Boucher, A. Beauchamp, A. Maurice, F. E. St-Jean, E. Perron, A. Desjardins et E. Décosse.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

103	Josaphat Sarazin (marché)	\$10.21
104	Gatineau Power Co. "	0.51

SALAIRE: Paies Nos. 1-2-3-4-5 (janvier 1944)

Commission des terrains de jeux	\$269.90
---------------------------------	----------

W. Boudria	A. Morin
H. Meilleur	A. Rose
F. E. St-Jean	E. Duguay
A. Maurice	A. Desjardins

7. Proposé par l'échevin A. Rose, secondé par l'échevin A. Morin:

Que le 2ième rapport du comité des Parcs et Marché, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

## 2ième RAPPORT DU COMITE DES FINANCES

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Finances dûment assemblé en chambre, mardi le 1er février 1944, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin E. Décosse Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins W. Boudria, H. Meilleur, A. Morin, A. Rose, L. Thériault, J. Boucher, A. Beauchamp, A. Maurice, F. E. St-Jean, E. Perron, A. Desjardins.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

105	P. A. Larocque (Papeterie)	\$33.27
106	A. A. Laflamme "	22.68
107	Kelly & Léduc "	0.86
108	D. Gestetner "	43.11
109	G. E. Gauvin & Fils "	30.85
110	L'Opinion Limitée "	25.84
111	Ont. Hughes-Owens Ltd. "	4.75
112	Office Specialty "	28.85
113	J. M. Hill "	4.50
114	Chambre de Commerce des Jr. (Publicité)	25.00
115	Ont.-Hughes-Owens (Ré-évaluation)	1.50
116	B. Grandguillot "	3.20
117	L. Couture "	0.60
118	Soublière & Lepage (H.-de-Ville)	3.68
119	Josaphat Sarazin "	16.32
120	Purcell & Chatelain "	51.62
121	Jos. Pilon Ltée. "	7.30
122	Léon Couture (Evaluateur)	36.75
123	A. A. Laflamme (Trésorier)	52.92
124	S. E. Dussault (Assurances)	12.50
125	Léon Couture (V. pour taxes)	28.60
126	La revue Municipale (Imprévus)	19.13
127	Union des Municipalités "	190.00
SALAIRE: Paies Nos. 1-2-3-4-5 (janvier 1944)		
	Comité des bâtisses	\$77.00
	Ré-évaluation	575.00
	Hotel-de-Ville	128.20
	Evaluateur	200.00

Que le rapport du Greffier de la Cité, en date du 24 janvier 1944, concernant l'item "Papeterie soit approuvé et que le Trésorier de la Cité soit autorisé de faire, dans ses livres, les transports y mentionnés.

Que le rapport numéro un de l'Evaluateur de la Cité concernant certains changements dans les rôles d'évaluation soit approuvé.

Conformément à la recommandation faite par le Sous-ministre du Ministère des Terres et Forêts de la province de Québec, dans sa lettre en date du 22 décembre, 1943, que le Trésorier de la Cité soit autorisé de payer la somme de \$1,500.00 à monsieur Marcel St-Marie, arpenteur-géomètre, comme deuxième versement pour l'exécution des travaux de revision du cadastre des quartier Val Tetreau et Wrightville.

E. Décosse, Président	A. Maurice
W. Boudria	A. Morin
H. Meilleur	A. Rose
F. E. St-Jean	E. Duguay

#### BUREAU DU GREFFIER DE LA CITE DE HULL

Monsieur le Maire,

Messieurs les Echevins.

Messieurs :—

Veuillez autoriser le trésorier de la Cité à créditer l'appropriation "Papeterie" de la somme de \$183.04 et débiter les départements suivants :—

Trésorier	\$2.23
Greffier	126.87
Ingénieur	17.88
Santé	18.50
Ré-évaluation	2.18
Police	9.30
Comité des bâtisses	1.49
Feu	4.59

Bien à vous,

Le Greffier,  
H. LEON LEBLANC

Rapport No. 1

BUREAU DE L'EVALUATEUR DE LA  
CITE DE HULL

Monsieur le Maire,

Mesieurs les Echevins,

Messieurs:—

J'ai l'honneur de vous faire rapport des changements et des mutations pour le mois de janvier, 1944.

(Pour rôles d'évaluation 1943-44 et 1944-45)

QUARTIER 1 (Val-Tétreau)

515 Incrire Jos Dumoulin comme propriétaire au lieu de la Cité de Hull.

1246 Substituer Jos Martel propriétaire et Octave Duciaume comme occupant à Succ. L. Bissonnette et J. B. Langlois pour 48 Bienville.

QUARTIER 1-A (Wrightville)

1993 Substituer Harris Sancartier à Aldège Périard.

2035 Substituer 254-2G 354 à 254-S. 2-354.

2053 Substituer Lucien Boucher à Israel Ménard pour 299 Montcalm.

2547-2548 Incrire Mme Albert Normand comme propriétaire de l'immeuble avec Albert Normand.

2930-31 Substituer Joseph Robillard à Lawrence Percy LaSalle et transférer le compte aux Ecoles Catholiques.

3601 Substituer Marguerite Berthe Dagenais à la Cité de Hull. Taxes Municipales et Scolaires à partir du 1er novembre, 1942.

4288 Substituer Honorald Marengère à Moise Marengère pour 61 rue Demontigny.

QUARTIER 2 )Montcalm)

5104 Substituer Mme Roméo Sarault ux: Roméo Sarault à Roméo Sarault.

5258-5259 Retrancher la Cité de Hull. Laissant Donat Parizeau le seul propriétaire.

5218 Substituer Willie Thibert à Jos Martel pour 158 Montcalm.

5618-5619-5620 Inscrire Graham Maybury pour role 1943-44, 1944-45.

QUARTIER 3 (Lafontaine

Aucune Substitution.

QUARTIER 3-A Frontenac)

7462 Substituer Adélard Lortie à Tréau de Coeli Albert. Inscrire comme occupant J. Adélard Bélanger.

7692 Inscrire Jos Martel comme propriétaire et Donat Trépanier comme occupant à 96 rue Garneau.

7676 Incrire Jos Martel comme propriétaire et Omer Trépanier comme occupant au lieu de Albert Séguin à 162 rue Papineau.

7012 Incrire Jos Martel comme propriétaire et Henri Desjardins comme occupant au lieu de Albert Séguin à 54 Chateauguay.

7784 Incrire Jos Martel comme propriétaire et Mme J. H. Levasseur comme occupant à 135-137 St-Laurent.

6946 Incrire Jos Martel comme propriétaire et Jos Lauzon comme occupant à 99 Leduc.

7061 Substituer David Roy comme propriétaire et Azelie Meloche comme occupant à Jules Laverdure.

7445 Substituer Rosaire Levert à Alfred Chartrand.

7527-7528 Substituer Melle Irène Chartrand à la Cité de Hull et Vve Doris Chartrand.

7437 Retrancher la Cité de Hull. Incrire Rhéal Allain le seul propriétaire.

6963 Substituer Chas. Hormisdas Castagne pour 53' nord du lot 140' pour améliorations locales etc. rue Leduc.

6962 Substituer Donat Dagenais pour 37' pieds pour améliorations locales etc.

7257 Substituer Ferdinand Desjardins à Louisa Gauthier.

7118 Substituer Maurice Philion à Roland Philion pour lot no 9-22 et 1/2 S. 9-23. Charger 37'6" pour améliorations locales etc. Evalué à \$337.00.

7120 Substituer cadastre 9-23 à 1/2 N. 23 et 24. Evaluation \$338.00 37'6" pour améliorations locales, et retrancher entrée à 7119 déjà inscrite aux rôles 7118 et 7120.

7068 Retrancher la Cité de Hull. Incrire Arthur Paquette le seul propriétaire.

#### QUARTIER 4 (Dollard)

8356 Charger 1 service d'eau seulement au lieu de 2 à partir du 1er octobre, 1943.

8246 Incrire Mme Clara Normand comme propriétaire avec Léo Normand.

#### QUARTIER 5 (Laurier)

9420 Substituer Joseph St-Arnaud à André Mongeon.

9491-9492 Substituer René Hotte à Joseph Rochon pour 378 et 380 rue Champlain.

9016 Substituer Emile Rivard à Mme Gertrude Robertson pour 160 rue Laval.

9809 Substituer Anna et Marie Jeanne Villeneuve à Caroline Martineau Villeneuve pour 29 rue St-Jean-Baptiste.

9334 Substituer Paul Emile Desjardins (308 rue Maisonneuve) à Rév. Léon Binet et All pour 308-310 rue Maisonneuve.

9421 Substituer Mme Vve Laurette Boucher à L. A. Raymond pour propriété à 273 rue Champlain.

9219 Substituer Margaret Mester à Succession Pierre Pauzé pour 162 rue Dollard, payant taxes Ecoles dissidentes.

9957 Incrire Jos. Martel comme propriétaire et Louis Bureau comme occupant à 106 Blvd. Sacré-Coeur.

9441 Substituer Mme Vve Joseph Cyr à Raoul Guitard pour 319-321 rue Champlain.

9038 Incrire Mme Albert Normand comme propriétaire de l'Immeuble avec Albert Normand.

9980 Substituer Léopold Legault à la cité de Hull. Taxes Municipales et Scolaires à partir du 1er novembre, 1943.

9356 Substituer Rosario Renaud à M. Rodolphe Charbonneau comme propriétaire à 256 rue Maisonneuve.

9109 et 9111 Incrire Antonia Labelle Cyr ux: Fortunat Cyr comme propriétaire pour 160-162-164 rue Kent.

9859 Retrancher Scott Estate, laissant Rodolphe Charbonneau seul propriétaire à 66-68 rue St-Laurent.

9000 Substituer Roméo Laroche à la Cité de Hull. Taxes Municipales et Scolaires à partir du 1er novembre, 1943.

9003 Substituer Omer Chénier à la Cité de Hull. Taxes Municipales et Scolaires à partir du 1er novembre, 1943.

9426 Substituer Dauray Desjardins à la Cité de Hull. Taxes Municipales et Scolaires à partir du 1er novembre, 1943.

9339-9444 Retrancher la Cité de Hull. Incrire Nap. Petit le seul propriétaire.

Respectueusement soumis,

J. E. BEDARD,

8. Proposé par l'échevin E. Décosse, secondé par l'échevin W. Boudria:

Que le 2ième rapport du comité des Finances, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

## 2ième RAPPORT DU COMITE DES AFFAIRES LITIGIEUSES A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Affaires Litigieuses dûment assemblé en chambre, mardi le 1er février 1944, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin J. Boucher, président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins W. Boudria, H. Meilleur, A. Morin, A. Rose, L. Thériault, A. Beauchamp, A. Maurice, F. E. St-Jean, E. Perras, A. Desjardins et E. Décosse.

Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

**Réclamation de M. Raoul Lespérance:** Un comité, composé du Président du comité des Affaires Litigieuses et des échevins L. Thériault et J. E. Perras, est formé afin de s'enquérir des faits de cette réclamation pour en faire rapport au conseil.

**Réclamation de M. Georges Monfils:** L'avis de réclamation en dommages de monsieur Monfils, en date du 19 janvier, 1944, et le rapport de l'Ingénieur de la cité en date du 26 janvier 1944 sont référés à l'Aviseur Légal de la cité.

**Plainte de M. A. Labelle:** Le Greffier de la cité est chargé d'informer le plaignant du résultat de l'enquête faite par le département de l'Ingénieur de la cité au sujet de cette plainte.

**Plainte de M. Léo. L. Labelle:** La lettre de monsieur Labelle, en date du 31 janvier, 1944, est référée à l'Ingénieur de la cité pour rapport au conseil.

**Réclamation de M. Alfred Daoust:** Le Greffier de la cité est chargé d'informer le réclamant que, de l'avis de son Aviseur Légal, la Cité n'est pas responsable des dommages réclamés.

**Réclamation de M. J. B. Bazinet:** Le Greffier de la cité est chargé d'aviser le réclamant que la cité de Hull n'est pas responsable des dommages réclamés, suivant l'opinion légale donnée par l'Aviseur Légal dans son rapport en date du 10 janvier 1944.

Reclamation de M. Achille Robinson et de M. Josias Desjardins: Conformément aux recommandations faites par l'Ingénieur de la cité, dans son rapport en date du 1er février 1944, que le Trésorier de la cité soit autorisé de payer la somme de \$22.90 à monsieur Achille Robinson et la somme de \$15.00 à monsieur Josias Desjardins en règlement final de leur réclamation respective, sans préjudice aux droits de la cité.

Re: La cité de Hull vs Ernest Dagenais: Le Trésorier de la cité est autorisé à payer le Mémoire de frais de Me. J. Wilfrid Ste Marie au montant de \$80.90.

Re: Dame A. Séguin Lebeau vs La Cité de Hull: Conformément au jugement rendu en Cour Supérieure le 22 janvier 1944, le Trésorier de la cité est autorisé à payer la somme de \$373.10 et intérêts et le mémoire de frais de Me J. W. Ste Marie au montant de \$166.00 et de Me Alexandre Taché au montant de \$176.15.

F. E. St-Jean  
A. Maurice  
H. Meilleur  
A. Morin

W. Boudria  
A. Rose  
E. Duguay

9. Proposé par l'échevin J. Boucher, secondé par l'échevin A. Maurice:

Que le 2ième rapport du comité des Affaires Litigieuses, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin A. Rose, secondé par l'échevin E. Duguay:

Suivant la recommandation faite par l'ingénieur de la cité dans son rapport en date du 31 janvier 1944, que le trésorier de la cité soit autorisé de payer la somme de \$3,500.00 à l'entrepreneur J. W. Kelly comme estimé progressif des travaux d'égoûts de la rue Front; les fonds à ces fins devant être pris à même les argent prévus par le règlement numéro 391 pour ces travaux.

Adopté.

11. Proposé par l'échevin A. Rose, secondé par l'échevin W. Boudria.

Que le trésorier de la cité soit autorisé à faire le transport de la marchandise et de l'outillage, ainsi que la papeterie fournie par le bureau de l'ingénieur, tel que mentionné dans le rapport de l'acheteur en date du 1er février 1944.

Adopté.

Son Honneur le Maire Brunet prend le fauteuil.

Monsieur l'échevin E. Perras prend son siège.

12. Proposé par l'échevin A. Maurice, secondé par l'échevin E. Perras:

Que l'acheteur municipal soit autorisé de faire l'achat de 87 chemises, 29 tuniques, 8 vestes et 68 paires de pantalons pour les hommes du département des incendies, conformément à la demande du directeur de ce département en date du 1er février 1944; le paiement de ces achats devant être fait à même les appropriations pour l'année 1944-1945.

Adopté.

CANADA,  
PROVINCE DE QUEBEC  
District de Hull

## CITE DE HULL

A une assemblée régulière du Conseil de la Cité de Hull, tenue à l'Hôtel-de-Ville, le 7ème jour de février 1944, à huit heures de l'après-midi, à laquelle étaient présents :

Son Honneur le Maire, M. Raymond Brunet, au fauteuil, et les échevins W. Boudria, E. Duguay, H. Meilleur, A. Rose, A. Morin, L. Thériault, J. Boucher, A. Maurice, F. E. St-Jean, E. Perron, A. Desjardins et E. Décosse, formant quorum du dit Conseil;

Le règlement suivant a été lu, proposé et adopté.

REGLEMENT No. 403

pour amender le règlement No. 354 concernant  
les autotaxis ou automobiles de louage.

ATTENDU que ce Conseil juge à propos d'amender le règlement No. 354 concernant les autotaxis ou automobiles de louage;

ATTENDU qu'avis de motion a été régulièrement donné;

IL EST PAR LE PRESENT REGLEMENT ordonné et statué comme suit:

1. La première ligne du paragraphe (a) de l'article 27 du règlement No. 354 se lisant comme suit:

"(a) Charge initiale ..... \$0.25"  
est par les présentes abrogée et remplacée de la manière suivante:

“(a) Charge initiale ..... \$0.35”;

2. Le présent règlement viendra en force et vigueur conformément à la loi.

FAIT ET PASSE en la Cité de Hull, les jour et an ci-dessus  
mentionnés.

H. LEON LEBLANC,  
Greffier

RAYMOND BRUNET,  
Maire

13. Proposé par l'échevin E. Décosse, secondé par l'échevin A. Desjardins:

Que le règlement numéro 403 amendant le règlement 354 concernant les autotaxis ou automobiles de louage, soit adopté.

Que le greffier de la cité soit autorisé de faire les procédures requises par la loi pour la mise en vigueur de ce règlement.

Adopté.

CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC  
District de Hull

—

## CITE DE HULL

A une assemblée régulière du Conseil de la Cité de Hull, tenue à l'Hôtel-de-Ville, le 7ième jour de février 1944, à huit heures de l'après-midi, à laquelle étaient présents:—

Son Honneur le Maire, M. Raymond Brunet, au fauteuil et les échevins W. Boudria, E. Duguay, H. Meilleur, A. Rose, A. Morin, L. Thériault, J. Boucher, A. Maurice, F. E. St-Jean, E. Perras, A. Desjardins et E. Décosse, formant quorum du dit conseil.

Le règlement suivant a été lu, proposé et adopté.

REGLEMENT No. 404

pour amender le règlement No. 402 divisant la Cité en sections de vote, suivant les dispositions de la Loi électorale de Québec.

ATTENDU que le Conseil juge à propos de modifier le règlement No. 402 en vertu duquel la cité est divisée en sections de vote suivant les dispositions de la Loi Electorale de Québec;

ATTENDU qu'avis de motion du présent règlement a été donné;

IL EST PAR LE PRESENT REGLEMENT décidé et statué comme suit:

1. Le paragraphe du dit règlement intitulé sous les mots "Section 42" est par les présentes abrogé et remplacé par le paragraphe suivant:

SECTION No. 42

"Partant sur la rue St-Etienne, entre les lots des rues "Guertin" et "Falardeau", allant vers le Nord, jusqu'à la "ligne de division des blocs 135 et 13, de là vers l'Ouest, "jusqu'au centre de la rue Brébeuf, de là vers le Nord, "jusqu'au centre de la rue Gamelin, de là vers l'Ouest, "jusqu'au centre de la rue St-Henri, de là vers le Sud, "jusqu'au centre de la rue St-Etienne, de là vers l'Est, "jusqu'au centre de la rue St-Florent, de là vers le Sud, "jusqu'à la ligne arrière des lots faisant face à la rue "St-Laurent côté Nord, de là vers l'Est jusqu'au centre de "la rue Bréboeuf, de là vers le Nord, jusqu'au centre de

“la rue St-Etienne, et de là vers l'Est, jusqu'au point de départ.”

2. Le présent règlement viendra en force et vigueur conformément à la Loi;

FAIT ET PASSE en la Cité de Hull, les jour et an ci-dessus mentionnés.

H. LEON LEBLANC,

Greffier

RAYMOND BRUNET

Maire.

14. Proposé par l'échevin E. Décosse, secondé par l'échevin A. Maurice:

Que le règlement numéro 404 amendant le règlement 402, divisant la cité en section de vote, suivant les dispositions de la loi électorale de Québec, soit adopté.

Que le Greffier de la cité soit autorisé de faire les procédures requises par la loi pour la mise en vigueur de ce règlement.

Adopté.

15. Considérant que l'aviseur légal de la cité, dans son rapport au conseil en date du 19 octobre 1938, informe que les compagnies d'utilités publiques doivent déplacer leurs poteaux sans en charger les frais aux municipalités lorsqu'il est dans l'intérêt public de changer la location des poteaux;

Considérant que le poteau de la compagnie Gatineau Power, à l'angle des rues Montcalm et Berri constitue un hazard d'accident pour le public;

Considérant qu'en maintes occasions, soit verbalement ou par écrit, le conseil municipal a fait des instances auprès des officiers de la compagnie Gatineau Power pour faire faire le déplacement de son poteau à l'angle des rues Montcalm et Berri;

Considérant que la compagnie exige que la cité paie les frais de déplacement de son poteau au coût approximatif de \$100.00,

Il est proposé par l'échevin H. Meilleur, secondé par l'échevin E. Duguay :

Et résolu que ce conseil, ayant charge de prendre les mesures nécessaires pour la sécurité publique, prie l'aviseur légal de la cité de donner avis à la compagnie Gatineau Power de faire faire immédiatement le déplacement de son poteau à l'angle des rues Montcalm et Berri, et ce, sans exiger de la cité le remboursement des frais qui pourraient être encourus par ces travaux.

Adopté.

16. Proposé par l'échevin E. Décosse, secondé par l'échevin A. Maurice :

Que les minutes des assemblées du 4, 7 et 17 janvier 1944, imprimées et distribuées aux membres de ce conseil municipal, soient confirmées.

Adopté.

17. Considérant que l'échevin Joseph Baker, a été appelé à s'absenter de la cité temporairement.

Il est proposé par l'échevin W. Boudria, secondé par l'échevin H. Meilleur :

Qu'un congé de trois (3) mois soit accordé à l'échevin Joseph Baker.

Adopté.

18. Attendu que l'Union des Chambres de Commerce doit se rendre auprès du gouvernement provincial avec les représentants du conseil de comté de Pontiac et des conseils locaux des comtés de Gatineau et Pontiac, au sujet du pavage et du parachèvement de la route numéro 8—Montréal-Chapeau ;

Attendu que ce conseil est invité à se joindre à la délégation pour appuyer la demande de l'Union des Chambres de Commerce, vu qu'il est dans l'intérêt de la cité tout autant que celui de la région que la route numéro 8 soit parachévée,

Il est proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin A. Desjardins :

Que ce conseil en conséquence nomme Son Honneur le Maire et les échevins Thériault et Boucher pour représenter la cité de Hull auprès du Gouvernement pour appuyer les délégués de la région dans leur demande au sujet du parachèvement de la route numéro 8—Montréal-Chapeau.

Adopté.

19. Considérant que dans la région de Hull il n'y a pas d'institutions pour recevoir et prendre soin des personnes agées;

Considérant que depuis très longtemps la fondation d'une institution de ce genre est demandée par les autorités civiles;

Considérant que le conseil municipal a formé un comité spécial parmi ses membres pour faire l'étude de ce projet;

Considérant qu'une organisation a été formée sous le nom de "Conseil d'organisation et d'administration de l'hospice de Hull incorporé."

Il est proposé par l'échevin L. Thériault, secondé par l'échevin W. Boudria :

Que ce conseil est heureux de céder le terrain portant le numéro trois cent vingt-six (326) du cadastre pour le quartier Val-Tétreau, ayant environ treize (13) acres de superficie sur le chemin d'Aylmer, au "Conseil d'organisation et d'administration de l'Hospice de Hull incorporé." Il est bien entendu que ce terrain devra être employé à l'érection d'un hospice pour les personnes agées, avant le premier janvier 1946. Si toutefois ce projet ne se réalisait pas durant la période de temps spécifiée, la cité de Hull reprendra la possession du terrain cédé par la présente résolution. Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient autorisés à signer un acte notarié pour donner effet à cette donation.

Adopté.

20. Considérant que le conseil doit présenter un bill pour amender la charte de la cité;

Considérant qu'une délégation doit être nommée pour représenter le conseil,

Il est proposé par l'échevin L. Thériault, secondé par l'échevin A. Maurice:

Que Son Honneur le Maire et les échevins Décosse, Boudria, Boucher, l'aviseur légal, le trésorier et le greffier, forme cette délégation.

Proposé en amendement par l'échevin E. Duguay, secondé par l'échevin W. Boudria:

Que le nom de l'échevin H. Meilleur, soit ajouté à la délégation devant se rendre à Québec pour les amendements à la Charte.

Proposé en sous-amendement par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin J. Boucher:

Que le nom de l'échevin St-Jean soit ajouté à la délégation devant se rendre à Québec pour les amendements à la Charte.

La question préalable est posée par les échevins Morin et Thériault:

Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin L. Thériault:

Est-ce que la résolution principale sera mise aux voix?

Pour les échevins: Boudria, Morin, Thériault, Boucher, Maurice ,St-Jean, Décosse. 7.

Contre les échevins: Meilleur, Duguay, Rose, Perras, Desjardins. 5.

Le vote sur la question préalable étant remporté, voici le résultat du vote sur la motion principale.

Pour les échevins: Boudria, Morin, Rose, Thériault, Boucher, Maurice, St-Jean, Décosse. 8.

Contre les échevins: Meilleur, Duguay, Perras, Desjardins. 4

21. Considérant que ce conseil a fait la révision de l'échelle de salaire de certains employés municipaux;

Considérant que les employés au chateau d'eau ont bénéficié de cette nouvelle échelle de salaire sauf Ernest Pelletier employé au dit département;

Considérant qu'il y a lieu pour ce conseil de corriger cet état de chose en octroyant à Ernest Pelletier l'augmentation de \$50.00 accordé par cette nouvelle échelle,

Il est proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin A. Maurice:

Que ce conseil accorde en conséquence une augmentation de \$50.00 à Ernest Pelletier en réajustement suivant l'échelle de salaire établi par ce conseil.

Son Honneur le Maire déclare cette résolution hors d'ordre.

22. Proposé par l'échevin J. Boucher, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que les réclamations de monsieur Patrick Lurette et de Madame Edmond Gauthier, soient référées à l'ingénieur de la cité pour rapport à être soumis à l'aviseur légal de la cité pour aviser le conseil de ses responsabilités dans ces affaires.

Adopté.

23. Proposé par l'échevin L. Thériault, secondé à l'unanimité:

Qu'un vote de félicitations et d'appréciation soit adressé au directeur Emile Bond et aux hommes de son département pour le magnifique succès remporté au cours de l'année 1943 dans le concours de prévention des incendies.

Adopté.

Hull, le 1er février 1944

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$50.00 soit employé pour verser à M.

Ernest Pelletier, opérateur au chateau d'eau pour son augmentation prévue par le dernier règlement ou échelle de salaire adopté par le conseil pour 1943 et 1944, et , à la suite d'une omission, qu'il n'a pas reçu.

(signé) A. MORIN,  
échevin

Je, soussigné, trésorier de la cité de Hull certifie qu'il n'y a pas de fonds disponibles au crédit de l'appropriation ci-dessus mentionnés, le budget de 1944 n'étant pas approuvé.

(signé) J. RAYMOND,  
trésorier

Hull, le 1er février 1944.

Nous donnons avis de motion qu'à la prochaine assemblée nous proposerons qu'un montant de \$1052.77 soit employé pour l'achat de marchandises, les fonds devant être pris à même les appropriations suivantes:

Police \$30.00.

(signé) H. MEILLEUR,  
échevin

Feu \$222.70.

(signé) A. BEAUCHAMP,  
échevin

Bornes-fontaines \$81.82; Tuyaux Principaux \$322.70; Dégelage \$11.95; Rues pavées \$16.40; circulation \$65.00; Réparation-service \$136.64; Neige \$69.98; Egoûts \$95.58.

(signé) A. ROSE,  
échevin

Pas de fonds disponibles, le budget de l'année n'étant pas encore approuvé.

(signé) J. RAYMOND,  
trésorier

Hull, le 1er février 1944.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$55.00 soit employé pour une annonce dans l'annuaire de 1944 de la Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes de Québec. Les fonds devant être pris à même les appropriations pour la publicité.

(signé) L. THERIAULT  
échevin

Je, soussigné, trésorier de la cité de Hull, certifie qu'il n'y a pas de fonds disponibles au crédit de l'appropriation ci-dessus mentionnée, le budget de l'année n'étant pas encore approuvé.

(signé) JOS. RAYMOND,  
trésorier

24. Proposé par l'échevin A. Rose, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que ce conseil ajourne au 11 février 1944.

Adopté.



CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC  
Distrit de Hull

} CITE DE HULL.

No. 6

SEANCE DU 11 FEVRIER 1944.

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances du dit conseil à l'Hôtel-de-Ville, de la dite cité, à huit heures du soir, vendredi le 11 février 1944, à laquelle sont présents:—

Son Honneur le Maire monsieur Raymond Brunet, au fauteuil, et les échevins W. Boudria, E. Duguay, H. Meilleur, A. Rose, A. Morin, J. Boucher, A. Maurice, F. E. St-Jean, A. Desjardins et E. Décosse, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin A. Maurice, secondé par l'échevin H. Meilleur:

Que l'acheteur soit autorisé à faire l'achat de vingt cinq (25) tonnes de charbon pour le poste des pompiers numéro 3, tel que recommandé dans le rapport du directeur des incendies en date du 7 février 1944.

Adopté.

Monsieur l'échevin E. Perras prend son siège.

2. Proposé par l'échevin J. Boucher, secondé par l'échevin W. Boudria:

Que l'aviseur légal de la cité soit autorisé de produire une défense au nom de la cité de Hull dans la cause de Donat St-Martin réclamant la somme de \$50.04 en cour du Magistrat de District de Hull.

Adopté.

3. Proposé par l'échevin J. Boucher, secondé par l'échevin H. Meilleur:

Que les réclamations en dommages de Madame Ferris Haddad, 90 rue Hôtel-de-Ville, Melle D. Thibault et Messieurs Zéphir et Eugène Leblanc, soient référées à l'Ingénieur de la cité pour rapport à être soumis à l'aviseur légal de la cité.

Adopté.

4. Proposé par l'échevin A. Maurice, secondé par l'échevin W. Boudria:

Que le service des incendies soit autorisé de répondre aux appels qui pourraient lui être faits par "The Royal Ottawa Golf Club en cas d'incendie à leurs immeubles sur le Chemin d'Aylmer. Il est bien entendu que "The Royal Ottawa Golf Club paiera le tarif fixé par le conseil pour ce service lorsque requis et, aussi, que la cité n'assumera aucune responsabilité au cas où le service des incendies ne pourrait se rendre à l'appel.

Adopté.

5. Proposé par l'échevin H. Meilleur, secondé par l'échevin W. Boudria:

Suivant la recommandation faite par le directeur du service de la police, dans son rapport en date du 24 janvier 1944, que l'acheteur municipal soit autorisé de faire l'achat de la nouvelle méthode "sceau Tyden" pour l'enregistrement des bicyclettes préconisé par la compagnie Bicycle Guild Incorporated. Les fonds à ces fins devant être pris à même les appropriations pour l'année 1944-45.

Adopté.

6. Proposé par l'échevin E. Duguay, secondé par l'échevin A. Maurice:

Que ce conseil recommande à son comité des bâtisses de ne pas vendre de lots vacants situés sur les rues où les améliorations locales, telles que l'aqueduc, les égouts, les trottoirs ou les pavages, ne sont pas faites, et ce, tant que d'autres lots vacants seront en vente dans d'autres parties de la cité jouissant des services des améliorations locales.

Adopté.

7. Proposé par l'échevin E. Décosse, secondé par l'échevin A. Rose:

Que ce conseil siège en comité général pour faire l'étude de son budget annuel.

Adopté.

8. Proposé par l'échevin E. Décosse, secondé par l'échevin A. Rose:

Que ce comité général lève séance, rapporte progrès et que ce conseil procède aux affaires.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin E. Décosse, secondé par l'échevin A. Rose:

Que les appropriations pour l'année fiscale 1944-1945 soient approuvées telles que soumises à ce conseil au montant de \$556,500.00 pour la corporation et au montant de \$216,300.00 pour l'aqueduc.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin J. Boucher, secondé par l'échevin A. Morin:

Conformément à la recommandation du comité des affaires litigieuses dans la réclamation de Raoul Lespérance vs la Cité de Hull, que la somme de \$325.00 et les frais, soit offerte au réclamant en règlement final, sans préjudice.

Adopté.

Hull, le 11 février 1944.

Je, soussigné, échevin de la cité de Hull donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée du conseil municipal de cette cité, je proposerai l'adoption d'un règlement ordonnant la fermeture d'une ruelle à l'ouest de la rue Leduc entre les rues Wright et Wellington.

(signé) JACQUES BOUCHER,  
échevin

Ajournement Sine Die.

ESTIMES 1944-5

CORPORATION — REVENUS

1	Taxe Foncière	\$376,000.00
2	Fonds de Commerce	3,000.00
3	Améliorations Locales	82,350.00
4	Affaires sur rôle	2,400.00
5	Intérêts sur arrérages	6,000.00
6	Taxes d'affaires	22,150.00
7	Taxes d'amusements	14,100.00
8	Taxes sur les Chiens	250.00
9	Licences des Charretiers	3,000.00
10	Cour du Recorder	6,700.00
11	Marché de Hull	300.00
12	Contribution de l'Aqueduc	27,333.04
13	Intérêts sur Fonds d'Amortissement	8,500.00
14	Comité des Bâtisses	500.00
15	Divers	916.96
16	Hull Electric Co.	3,000.00
		<hr/>
		\$556,500.00

AQUEDUC — REVENUS

18	Taxes d'Eau	172,000.00
19	Arrosage	11,300.00
20	Enlèvement de la Neige	9,500.00
21	Intérêts sur arrérages	3,500.00
22	Eau par Compteurs	20,000.00
		<hr/>
		\$216,300.00

RESUME

Corporation	556,500.00
Aqueduc	216,300.00
	<hr/>
	\$772,800.00

DEPENSES — CORPORATION

23	Fonds d'amortissement	15,295.56
24	Débentures en séries	102,664.00
25	Intérêts sur débentures	139,770.39
26	Reconstruction Fonds d'amortissement	5,000.00
26a	Intérêts sur reconstruction	5,000.00
27	Escomptes et Intérêts	900.00
28	Escompte sur Perception	15,500.00
29	Imprévus	13,015.05
30	Salaire Dept Feu	53,060.00
31	Entretien Dépt. Feu	6,000.00
32	Salaire Dépt. Police	42,365.00
33	Entretien Dépt. Police	5,500.00
34	Salaire Dépt. Lumière	4,400.00
35	Entretien Dépt. Lumière	2,000.00
36	Salaire Dépt. Santé	4,030.00
37	Entretien Dépt. Santé	1,150.00
38	Asiles et Ecoles Industrielles	14,400.00
39	Hospitalisations	28,500.00
39a	Clinique	2,550.00
40	Unité Sanitaire	4,200.00
41	Salaire Dépt. Finances	7,450.00
42	Entretien Dépt. Finances	1,800.00
43	Salaire Bureau du Greffier	2,125.00
44	Entretien Bureau du Greffier	1,325.00
45	Salaire Evaluateur	2,020.00
46	Entretien Evaluateur	1,655.00
47	Salaire Aviseur Légal	600.00
48	Dommages	1,000.00
49	Dépenses Légales	500.00
50	Salaires Dépt. Hôtel-de-Ville	945.00
51	Entretien Hôtel-de-Ville	2,500.00
52	Entretien des Parcs	1,300.00
53	Salaire Usine Electrique	2,987.50
54	Salaire Dépt. Travaux Publics	2,722.50

55	Entretien Bureau de l'Ingénieur	320.00
56	Entretien des Trottoirs	1,500.00
57	Entretien des Barrières	1,050.00
58	Entretien des Egoûts	7,000.00
59	Entretien des Rues Pavées	18,000.00
60	Entretien des Rues de Terre	1,600.00
61	Elections	900.00
62	Assurances	800.00
63	Ecole Technique	10,000.00
64	Comité Industriel & Subventions	1,000.00
65	Intérêts sur Fonds d'amortissement	8,500.00
66	Secours Directs	2,400.00
67	Administration Secours Directs	600.00
68	Service du Bien Etre Social	2,000.00
69	Amendement à la Charte	1,000.00
70	Assurance Chômage	800.00
71a	Sténographe	1,100.00
71b	Terrains de jeux	500.00
71e	Aménagement Bureau du Trésorier	200.00
71f	Paient sur achat de Pompes et Tracteurs	6,000.00
71g	Re: Evaluation	4,000.00
71h	Nouveau Cadastre de la Cité	3,000.00
		<hr/>
		\$556,500.00

AQUEDUC — DEPENSES

72	Fonds d'amortissement	\$ 5,938.73
73	Débentures en séries	42,336.00
74	Intérêts sur débentures	40,419.61
75	Reconstruction du fonds d'amortissement	6,015.12
75a	Intérêts sur Reconstruction F. d'Amort.	5,062.50
76	Escompte et Intérêts	150.00
77	Dépenses Imprévues	7,000.00

78	Salaires	30,270.00
79	Assurances	800.00
80	Contribution au service des Taxes	27,333.04
81	Escompte sur Perception	6,000.00
82	Escompte sur Eau par Compteurs	1,800.00
83	Entretien Chateau d'eau et Usine	6,500.00
84	Arrosage	3,325.00
85	Réparations des services	9,000.00
86	Bornes Fontaines	4,400.00
87	Tuyaux Principaux	1,500.00
88	Enlèvement de la neige	13,000.00
89	Dégelage	600.00
90	Chantier Municipal	600.00
91	Chlorination	4,750.00
		<hr/>
		\$216,300.00



CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC }  
Distrit de Hull }  
CITE DE HULL

No. 7

SEANCE DU 21 FEVRIER 1944

A une assemblée spéciale du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances du dit conseil à l'Hôtel-de-Ville de la dite cité, à huit heures du soir, lundi le 21 février 1944, à laquelle sont présents:—

Son Honneur le Maire monsieur Raymond Brunet, au fauteuil, et les échevins W. Boudria, E. Duguay, H. Meilleur, A. Rose, A. Morin, L. Thériault, J. Boucher, A. Maurice, F. E. St-Jean, E. Perras, A. Desjardins et E. Décosse, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

L'avis de convocation de la dite assemblée ainsi que le certificat d'icelui sont lus et déposés sur la table.

1. Proposé par l'échevin A. Desjardins, secondé par l'échevin A. Rose:

Que ce conseil endosse la résolution de la Société Saint-Jean-Baptiste et du Nord de l'Outaouais et constate le bien-fondé des raisons énoncées dans la dite résolution s'opposant à tout projet d'immigration de réfugiés d'Europe au Canada.

Que copie de cette résolution soit envoyée au Premier Ministre du Canada, au Premier Ministre de la Province de Québec, au chef de l'opposition Provinciale de Québec, à nos députés au Fédéral et au Provincial.

Adopté.

Monsieur l'échevin A. Desjardins quitte son siège.

2. Proposé par l'échevin H. Meilleur, secondé par l'échevin A. Rose:

Que la résolution passée à l'assemblée régulière du conseil le 7 février 1944 et portant le numéro 20, soit par la présente rescindée.

Le vote étant demandé sur cette résolution, le résultat fut le suivant:—

Pour les échevins:— Boudria, Duguay, Meilleur, Rose, St-Jean, Perron. 6.

Contre les échevins:— Morin, Thériault, Boucher, Maurice, Décosse. 5.

La résolution est remportée.

3. Proposé par l'échevin H. Meilleur, secondé par l'échevin A. Rose:

Qu'une délégation composée du Maire, du Pro-Maire et de l'échevin Boudria, avec le trésorier et l'aviseur légal de la ville, soit par les présentes, autorisée à se rendre à Québec dès que requise — pour appuyer auprès du gouvernement provincial la demande du conseil de cette cité — pour amender la charte municipale tel que prévu par résolution antérieure de ce même conseil.

Proposé en amendement par l'échevin J. Boucher, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que Son Honneur le Maire, les échevins St-Jean, Boudria, et Décosse, le trésorier de la cité et l'aviseur légal, soient délégués par ce conseil auprès du gouvernement provincial en rapport avec les amendements à la Charte.

Pour l'amendement les échevins:— Morin, Thériault, Boucher, Maurice, Décosse. 5.

Contre les échevins:— Boudria, Duguay, Meilleur, Rose, St-Jean, Perron. 6.

Son Honneur le Maire déclare l'amendement perdu et la résolution principale remportée sur la même division.

4. Proposé par l'échevin A. Rose, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Qu'un comité, composé du président du comité de la police, du président du comité du Feu, Alarme et Lumière, du Trésorier de la cité et du Greffier, soit chargé de s'entendre avec l'aviseur légal de la cité pour préparer les faits à être soumis par la cité de Hull au tribunal d'arbitrage chargé de régler le différend entre cette dernière et les pompiers et policiers.

Adopté.

5. Proposé par l'échevin A. Rose, secondé par l'échevin H. Meilleur:

Que ce conseil accepte l'offre faite par la Commission du District Fédéral de remplir le "Lac Minnow" aux conditions mentionnées dans la lettre de monsieur J. W. Ste. Marie en date du 15 février 1944.

La cité de Hull s'engage envers la dite Commission du District Fédéral, d'entretenir ce terrain comme terrain de jeux public, d'en conserver le contrôle et la direction et d'y faire la surveillance.

Ce conseil désire exprimer sa reconnaissance à la Commission du District Fédéral et à monsieur J. W. Ste. Marie, pour leur généreuse coopération dans l'amélioration de cet endroit au bénéfice général de la population de Hull.

Adopté.

6. Proposé par l'échevin J. Boucher, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que la résolution nommant des délégués à Québec à l'occasion de la délégation des Chambres de Commerce au sujet de la route numéro 8 soit amendée de manière à retrancher le nom de l'échevin J. Boucher.

Ajournement Sine Die.

Adopté.



**CANADA**  
**Province de Québec**  
**District de Hull**

No. 8

**SEANCE DU 6 MARS 1944**

A une assemblée régulière du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances du dit conseil à l'Hôtel-de-Ville de la cité de Hull à huit heures de l'après-midi, lundi le 6 mars 1944, à laquelle sont présents:—

Son Honneur le Maire, monsieur Raymond Brunet, au fauteuil, et les échevins E. Duguay, H. Meilleur, A. Morin, A. Rose, L. Thériault, J. Boucher, A. Maurice, F. E. St-Jean, A. Desjardins et E. Décosse, formant quorum du dit conseil, sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin E. Duguay, secondé par l'échevin A. Rose:

Que les communications qui viennent d'être lues soient renvoyées à leurs comités respectifs, moins celles de: Frère Bérard; Omer Poirier; Commission des Transports du Canada; Société St-Jean-Baptiste de Montréal; Dominion Fire Prevention Association; Chambre de Commerce de Hull; J. Arthur D'Aoust, Ptre; Commission de Circulation et du transport urbain; Ligue du Sacré-Coeur de Wrightville; Régie de la Circulation du Ministère des munitions et approvisionnements; E. et Z. Leblanc; Léonide Champagne.

Adopté.

Monsieur l'échevin W. Boudria prend son siège.

### 3ième RAPPORT DU COMITE DES AFFAIRES LITIGIEUSES A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Affaires Litigieuses dûment assemblé en chambre, vendredi le 3 mars 1944, auquel assistaient:— Monsieur J. Boucher, Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins W. Boudria, E. Duguay, A. Morin, A. Rose, L. Thériault, A. Maurice, F. E. St-Jean, E. Perron, A. Desjardins.

Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

1. Réclamation de Mme Francis Villeneuve:— Les correspondances se rapportant à cette réclamation en dommages sont référées à l'Ingénieur de la cité pour rapport à être soumis à l'Aviseur Légal de la cité.

2. Réclamation de M. Oscar Demers:— L'avis de réclamation dans cette affaire est référée à l'Ingénieur de la cité pour rapport à être soumis à l'Aviseur Légal de la cité.

3. Réclamation de Melle Oliva Rozon:— La lettre de la réclamante en date du 14 février, 1944, est référée à l'Ingénieur de la cité pour rapport à être soumis à l'Aviseur Légal de la cité.

4. Réclamation de M. G. Monfils:— Conformément au rapport de l'Aviseur Légal de la cité, en date du 21 février, 1944, le Greffier de la cité est chargé d'informer le réclamant que la cité de Hull ne doit pas entretenir sa réclamation.

5. Réclamation de Mlle D. Thibault: Conformément à l'opinion légale émise par l'Aviseur Légal de la cité, en date du 16 février, 1944, le Greffier de la cité est chargé d'aviser la réclamante que la cité de Hull n'est pas responsable pour les dommages pouvant résulter de cet accident.

6. Réclamation de Mme Patrick Lurette:— Conformément au rapport de l'Aviseur Légal en date du 17 février, 1944, le Greffier de la cité est chargé d'informer la réclamante que la cité de Hull ne doit pas entretenir sa réclamation.

7. Réclamation de Mme Ferris Haddad:— Le Greffier est chargé d'informer la réclamante que la cité ne doit pas entretenir sa réclamation en dommages suivant l'opinion émise le 18 février, 1944, par l'Aviseur Légal de la cité.

8. Plainte de M. Léo. L. Labelle:— Le Greffier de la cité est chargé d'aviser monsieur Labelle, sans préjudice, que la cité de Hull n'est pas responsable de l'inondation de la cave de sa propriété, suivant le rapport de l'Ingénieur de la cité en date du 14 février, 1944.

9. Réclamation de Messieurs E. & Z. Leblanc:— Le Greffier de la cité est chargé d'informer les réclamants que la cité de Hull n'est pas responsable des dommages réclamés suivant l'opinion légale émise par l'Aviseur Légal de la cité en date du 17 février, 1944.

10. Réclamation de Mme E. Gauthier:— Un comité, composé du Président du comité des affaires litigieuses, des échevins du quartier Dollard (4) et de l'Ingénieur de la cité, est chargé de s'enquérir des détails de cette réclamation pour rapport au conseil.

H. Meilleur  
E. Duguay  
A. Maurice

F. E. St-Jean  
A. Morin

2. Proposé par l'échevin J. Boucher, secondé par l'échevin E. Duguay:

Que le 3ième rapport du comité des Affaires Litigieuses, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

### 3ième RAPPORT DU COMITE DE FEU, LUMIERE ET ALARME A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Feu, Lumière et Alarme dûment assemblé en chambre, vendredi le 3 mars 1944, auquel assistaient:— Son Hon-

neur le Maire Raymond Brunet, et les échevins W. Boudria, E. Duguay, A. Morin, A. Rose, L. Thériault, A. Maurice, F. E. St-Jean, E. Perras, A. Desjardins.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

DEPARTMENT LUMIERE ET ALARME

1	Bureau des Examinateurs-électriciens .....	\$35.00
2	Controleur des Huiles .....	1.00
3	Percepteur du Revenu-province .....	8.50
4	Poste de service Rochon .....	7.94
5	Ottawa Paint Works .....	4.05
6	Ottawa Brass Mfg. Co. ....	12.31
7	Départ. des incendies .....	24.18
8	Campbell Motors Ltd. ....	22.98

DEPARTEMENT DU FEU

9	Armstrong Motors .....	1.93
10	Bob-Morris Cap. Co. ....	13.50
11	Dominion Rubber Co. Ltd. ....	7.59
12	L. Gauthier .....	1.45
13	S .S. Holden Ltd. ....	4.59
14	Imperial Oil Ltd. ....	210.60
15	Kelly & Leduc .....	4.32
16	Keyes Supply Co. Ltd. ....	5.75
17	G. Montpetit & Fils .....	3.47
18	McColl-Frontenac Oil Co. Ltd. ....	220.34
19	Ottawá Paint Works .....	1.38
20	Ottawa Drug Co. Ltd. ....	1.65
21	Jos. Pilon Ltée .....	.77
22	Purcell & Chatelain .....	1.27
23	Poste de Service Rochon .....	3.84
24	M. Tomaro .....	275.40
25	Percepteur du Revenu .....	92.00

SALAIRE: Paies Nos. 6-7-8-9 (février 1944)

Département du feu ..... \$7.80

L. Thériault

A. Desjardins

H. Meilleur

A. Morin

E. Duguay

F. E. St-Jean

A. Maurice

3. Proposé par l'échevin L. Thériault, secondé par l'échevin  
A. Morin:

Que le rapport du comité de Feu, Lumière et Alarme, qui vient  
d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

3ième RAPPORT DU COMITE DE SANTE & HOSPITALISATION

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Santé et Hospitalisation dûment assemblé en  
chambre, vendredi le 3 mars 1944, auquel assistaient:—Monsieur  
l'échevin E. Perron, Président, Son Honneur le Maire Raymond  
Brunet, et les échevins W. Boudria, E. Duguay, A. Morin, A. Rose,  
A. Maurice, F. E. St-Jean, A. Desjardins.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour  
paiement.

26	Hospice St-Charles	(Hospitalisation)	\$801.45
27	Hôpital Général	"	54.05
28	Hospice St-Charles	"	886.00
29	A. Lamebrt	(Santé)	10.00
30	Adrien Ferland	"	25.00
31	Maison Funéraire Emond	"	14.00

SALAIRE: Paies Nos. 6-7-8-9 (février 1944)

Hospitalisation ..... \$40.00

Vidanges ..... 40.00

H. Meilleur

A. Maurice

A. Morin

A. Desjardins

L. Thériault

4. Proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin E. Duguay :

Que le 3ième rapport du comité de Santé et Hospitalisation, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

Monsieur l'échevin Perras prend son siège.

### 3ième RAPPORT DU COMITE DES FINANCES

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Finances dûment assemblé en chambre, vendredi le 3 mars 1944, auquel assistaient:— Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins W. Boudria, E. Duguay, A. Morin, A. Rose, A. Maurice, F. E. St-Jean, E. Perras, A. Desjardins.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

32	Progrès de Hull	(Papeterie)	\$19.28
33	Can. Charts Ltd.	"	29.86
34	J. M. Hill	"	12.00
35	A. A. Laflamme	"	16.20
36	P. A. Larocque	"	28.68
37	G. E. Gauvin & Fils	"	39.66
38	L'Opinion	"	6.93
39	Léon Couture	(Evaluateur)	9.60
40	J. Pilon Ltée	"	25.50
41	Soublière & Lepage	"	1.28
42	Boucher Frères	(Hôtel-de-Ville)	58.95
43	Savonnerie Léda	"	9.45
44	Maurice & Fils	"	8.16
45	J. Pilon Ltée	"	.60
46	J. St-Pierre	"	1.00
47	W. D. St-Cyr	"	15.63
48	Soublière & Lepage	"	8.57
		(Parcs)	1.86

49	Josaphat Sarrazin	(H-de-Ville)	8.16
50	Municipal Finance Ass.	(trésorier)	10.00
51	Office Specialty Mfg. Co.	"	3.00
52	Ontario Hughes Owens Ltd.	(Ré-éval.)	.50
53	Ottawa Citizen	(Imprévus)	12.00
54	Journal Dailies	"	20.00
55	L'Opinion	"	4.20
56	Léon Couture	(V. pour taxes)	81.90
57	Kelly & Leduc	(C. des bâtisses)	2.48
58	Geo. Charron	(Ass. Municipale)	6.00
59	Edmond Laramée	"	12.00
60	Aldège Monette	"	7.00
61	Geo. Monfils	"	8.00
62	A. L. Raymond	"	58.00
63	Edg. Robitaille	"	36.00

SALAIRE: Paies Nos. 6-7-8-9 (février 1944)

H-de-Ville	\$61.20
Evaluateur	160.00
Comité des bâtisses	65.00
Ré-évaluation	460.00

Que le rapport numéro 2 de l'évaluateur de la cité concernant certains changements dans les rôles d'évaluation soit approuvé.

Que le rapport du Greffier de la cité, en date du 26 février 1944, concernant l'item "Papeterie" soit approuvé et que le trésorier de la cité soit autorisé de faire dans ses livres, les transports y mentionnés.

BUREAU DE L'EVALUATEUR DE LA

CITE DE HULL

Rapport No. 2

Monsieur le Maire,

Messieurs les Echevins,

Messieurs :

J'ai l'honneur de vous faire rapport des changements et des mutations pour le mois de février, 1944.

( Pour rôles d'évaluation 1943-44 et 1944-45)

QUARTIER 1 (Val-Tétreau)

869 Retrancher la cité de Hull. Incrire Alban Beauchamp le seul propriétaire.

1112 Substituer Melle A. Sicard à la Cité de Hull. Taxes Municipales et Scolaires à partir du 1er novembre, 1943.

1608 Substituer Dorothy May Boughton (représentée par John F. Taylor) à Cushman Mrs. A. M. pour 15 rue Front.

1655 Retrancher William Dennis et Porteous D. R. Incrire Aurèle Cousineau comme propriétaire de l'immeuble.

QUARTIER 1a (Wrightville)

2913 Substituer Sylvio Michaud à Camille Comeau pour 118 rue Sherbrooke.

3834a Retrancher cette entrée Etienne Lévesque n'a plus de bois à cet endroit depuis mai, 1943.

3611-3612-3613. Substituer Jean Baptiste Faubert à Arthur Paquette.

2168 Substituer Maurice Tanguay à la cité de Hull. Taxes Municipales et Scolaires à partir du 1er mai, 1943.

1907 Substituer Mme Ovila Meloche à la cité de Hull. Taxes Municipales et Scolaires à partir du 1er novembre, 1943.

4225 Retrancher la cité de Hull. Incrire Eugène Brunet le seul propriétaire.

3020 Substituer Paul Desjardins à la Cité de Hull. Taxes Municipales et Scolaires à partir du 1er novembre, 1943.

3007 Substituer Béatrice Patafie à Joseph Ménard pour lots 246-336 et 246 O. 337 avec évaluation de \$375.00 pour terrain.

3009 Substituer cadastre 246-338 à 246-338 et 246 E. 337 avec évaluation \$375.00 et retrancher entrée au rôle 3008 déjà inscrite.

1957 Retrancher Paul Séguin, laissant Cité de Hull propriétaire et retrancher bâisse évaluée à \$50.00.

1954 Inscire bâtisse évaluée à \$50.00 formant avec terrain un montant de \$250.00.

1930 Substituer Claudias Levert à Miss Helen Stopleton pour 9 rue Chauveau.

2106 Retrancher le cadastre 254-Est 277 et 247 Est 75 pour 1943-44 laissant 254-278 et 247-74 pour 1944-45. Retrancher cadastre Est 254-277 laissant 254-278 et 247-74. Réduire l'évaluation à \$400.00 au lieu de \$450.00.

2106a Inscire 254 Est 277 et 247 Est 75 avec \$50.00 d'évaluation et 10 pieds pour arrosage neige et améliorations locales depuis mai, 1943.

4376 Substituer Martiné Beaudoin à Joseph Bourgoin pour 51 rue Davies.

3601 Substituer Urgel Dagenais à Marguerite Berthe Dagenais.

3622 Substituer la Cité de Hull à Henri Michaud pour lot 141-37. Ce terrain a été échangé pour le lot 250-7c par résolution du Comité des Bâtisses en date du 16 juillet 1943.

3820 Substituer Mme William Montpetit à Vve Gaspard Pelletier.

2695 Substituer Carmel Lauzon à Simon Ouellette pour 24 rue Brodeur.

2961 Substituer Désiré Marengère à Cité de Hull. Taxes Municipales et Scolaires à partir du 1er novembre, 1943.

3650-51 Substituer Mme Thérèse Boucher Dagenais ux: Damien Dagenais à Lucien Cadieux pour 45 rue Montpetit.

#### QUARTIER 2 (Montcalm)

5109 Inscire Géo. D. Graham propriétaire et Emile Benoit occupant à 149 rue St-Rédempteur.

5589 Inscire Géo. D. Graham comme propriétaire et Aurèle Rochon comme occupant à 28 rue Charlevoix.

5576 Inscire Télesphore Legrand comme occupant.

5504 Réduire l'évaluation des bâties à \$400.00 le toit est effrondré, formant une évaluation avec terrain de \$800.00 au lieu de \$1,400.00 pour 39 rue Garneau.

5177 Substituer J. Aldège Duquette à Mme Lorenzo Gagnon pour 27 rue Carillon.

5476 Retrancher le nom de Gabriel Dupuis.

#### QUARTIER 3 (Lafontaine)

6425 Substituer parties 694, 696, 695, à 6-94, 6-95, 6-96.

6017 Substituer Mme Ernest Dufour ux: Ernest Dufour à Mme Géo. Benoit pour 123-125 rue Principale.

6151 Substituer Mme Géo. Benoit à Etienne Lévesque pour 70-74 rue Hôtel-de-Ville.

6230 Substituer Mme Hector Villeneuve à Mme Eugène Séguin pour 59 rue Laval.

6000 Incrire Paquin Donat Ltée comme propriétaire.

6002 Incrire Paquin Donat comme propriétaire.

#### QUARTIER 3a (Frontenac)

7007 Substituer André Courval à Mme Levina Boucher.

7919a Substituer Jeanne Picard à Alfred Picard Sr.

7842 Substituer Léon Bisson à Mme Philias Fortin pour 90-92 rue St-Etienne.

7873 Substituer Omer Trépanier à J. Bte. Ayotte pour 80 Boulevard Sacré-Coeur.

7681 Substituer Stanislas Villeneuve à Ida Couroux pour 92 rue Papineau.

7867 Substituer Alfred Larose à Thomas Fleury.

7838 Substituer 135 Est 34 à 135 Est 4 pour 1944-45.

#### QUARTIER 4 (Dollard)

8463 Substituer Succession Géo. Elizé Michaud (St-Alexandre, Kamouraska) à Alfred Sarazin.

- 8538 Incrire lot no 1 dans la colonne du cadastre.
- 8558 Incrire l'évaluation dans la colonne des bâtiasses au lieu du terrain.
- 8499 Substituer William Bisson à W. F. Maybury et Mme Alfred Sagala pour 57-59 rue Notre-Dame.
- 8457 Substituer Mme Sarah Alice Sagala à Sagala Mme Alfred comme propriétaire à 62-64 rue Notre-Dame.
- 8278 Substituer Mme M. A. Poirier (comptes à 372 Rideau, Ottawa) à M. F. A. Poirier.
- 8282 Incrire Armand Bernier comme occupant.

QUARTIER 5 (Laurier)

- 9721 Substituer Philippe Léveillé à Ls-Léon Binet pour 221 rue Laurier.
- 9509 Substituer Raoul Parent à J. B. Parent pour 332 rue Champlain.
- 9896 Incrire améliorations locales, neige et arrosage à 41 pieds rue St-Bernard 57 pieds rue Laval pour neige et arrosage.
- 9170 Substituer Mme M. Aubé à Parmélia Jeneault.
- 10002 - 10003. Substituer Brousseau Enrég. (factures à 359, rue Maisonneuve) à Nap. Brousseau Enrég.
- 9752 Incrire \$123,950.00 dans la colonne des bâtiasses retranchant \$98,950.00 dans la colonne des terrains.
- 9797 Substituer N. 555-8 à Nord 558-8.
- 9582 Incrire Georges Waters comme occupant.
- 9127 Substituer J. Bte. Pharand à Josaphat Pharand.
- 9602 Substituer Alice Clairmont à Alice Clément.

Respectueusement soumis,

VICTOR FALARDEAU,

pour l'évaluateur.

BUREAU DU GREFFIER

Hull, le 26 février 1944

Monsieur le Maire,

Messieurs les échevins:

Messieurs:

Veuillez autoriser le trésorier de la cité à créditer l'appropriation "Papeterie" de la somme de \$223.75 et débiter les départements suivants:—

Trésorier	\$43.78
Greffier	64.43
Ingénieur	57.59
Police	26.36
C. des bâtisses	7.00
Ré-évaluation	1.66
Evaluateur	13.27
Santé	.78
Feu	8.88

Bien à vous,

Le Greffier

H. LEON LEBLANC

5. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin A. Maurice:

Que le 3ième rapport du comité des Finances, qui vient d'être lu, soit approuvé, moins le compte de Maurice & Fils au montant de \$8.16 qui est laissé en suspens.

Adopté.

6. Proposé par l'échevin A. Rose, secondé par l'échevin H. Meilleur:

Que l'opinion de l'aviseur légal soit demandée sur la légalité d'un échevin, faisant partie d'une compagnie, société d'affaires ou

comme individu, de vendre, d'acheter ou de transiger avec la cité.

Adopté.

### 3ième RAPPORT DU COMITE DE L'EAU

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de l'Eau dûment assemblé en chambre, vendredi, le 3 mars 1944, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin W. Boudria, Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins E. Duguay, A. Morin, A. Rose, A. Maurice, F. E. St-Jean, E. Perras, A. Desjardins.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

64	Pharmacie Principale	\$2.50
65	Gatineau Power Co.	303.80
66	Ottawa Light Heat & Power	5.25

#### SALAIRE: Paies Nos. 6-7-8-9 (février 1944)

Réparations services	\$778.60
Bornes-fontaines	1012.63
Dégelage	737.45
Chateau d'eau	338.70

W. Boudria, président

F. E. St-Jean

H. Meilleur

A. Morin

L. Thériault

A. Desjardins

A. Maurice

7. Proposé par l'échevin W. Boudria, secondé par l'échevin H. Meilleur:

Que le 3ième rapport du comité de l'Eau qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

### 3ième RAPPORT DU COMITE DE POLICE

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Police dûment assemblé en chambre, vendredi le 3 mars 1944, auquel assistaient:— Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins W. Boudria, E. Duguay, A. Morin, A. Rose, A. Maurice, F. E. St-Jean, E. Perras, A. Desjardins.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

67	Caisse Police	\$1.03
68	Percepteur du Revenu	36.40
69	Poste de Service Rochon	.45
70	Purcell & Chatelain	9.22
71	Kelly & Leduc	1.03
72	Hart Boot & Shoe	31.00

SALAIRE: Paies Nos. 6-7-8-9 (février 1944)

Police \$10.95

H. Meilleur, Président	A. Morin
E. Duguay	F. E. St-Jean
A. Maurice	L. Thériault
A. Desjardins	

8. Proposé par l'échevin H. Meilleur, secondé par l'échevin E. Duguay:

Que le 3ième rapport du comité de Police, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

### 3ième RAPPORT DU COMITE DE MARCHE ET PARCS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Marché et Parcs dûment assemblé en chambre, vendredi le 3 mars 1944, auquel assistaient:— Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins W. Boudria, E. Duguay,

A. Morin, A. Rose, A. Maurice, F. E. St-Jean, E. Perras, A. Desjardins.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

73	Josaphat Sarrazin	(marché)	\$5.87
74	Kelly & Leduc	(C. récréation)	7.55
75	Gatineau Power Co.	"	44.23
76	Soublière - Lepage Ltée	"	3.73

SALAIRE: Paies Nos. 6-7-8-9, février 1944)

Commission de Récréation	\$113.15
--------------------------	----------

H. Meilleur	F. E. St-Jean
E. Duguay	L. Thériault
A. Desjardins	A. Maurice
A. Morin	A. Rose

9. Proposé par l'échevin A. Rose, secondé par l'échevin A. Morin:

Que le 3ième rapport du comité de Marché et Parcs, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

### 3ième RAPPORT DU COMITE DES RUES et AMELIORATIONS A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Rues et Améliorations dûment assemblé en chambre, vendredi le 3 mars 1944, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin A. Rose, Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins W. Boudria, E. Duguay, A. Morin, A. Maurice, F. E. St-Jean, E. Perras, A. Desjardins.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

77	Atelier Alie	\$64.60
78	Ahearn & Soper Ltd.	35.69
79	J. N. Berney	15.65
80	Dépt. des incendies	43.20
81	Cie de Téléphone Bell	5.61
82	R. Charbonneau	26.52
83	Can. Pacific Ry.	101.13
84	General Supply Ltd.	11.05
85	Hull Electric Co.	1.83
86	Imperial Oil Ltd.	114.22
87	Kelly & Leduc	37.01
88	Laurentide Equipment Ltd.	50.35
89	P. A. Larocque	.82
90	Thos. Lawson & Sons Ltd.	51.84
91	Ottawa Motor Sales	9.18
92	Jos. Pilon Ltée	.66
93	Purcell & Chatelain	38.56
94	T. Robertson Ltd.	7.89
95	Poste de Service Rochon	27.75
96	Reliable Repair Shop	25.50
97	Soublière & Lepage Ltée	.31
98	W. D. St-Cyr	56.75
99	Wright Brothers Supply	31.72
100	Contrôleur des huiles	4.00
101	Percepteur du Revenu	14.00
102	Can. National Ry.	2.02

SALAIRE: Paires Nos. 6-7-8-9 (Février 1944)

Neige	\$2797.32
Égouts	467.50
Rues pavées	237.90
Imprévus	441.60

A. Rose, Président	F. E. St-Jean
A. Desjardins	L. Thériault
E. Duguay	A. Morin
H. Meilleur	

10. Proposé par l'échevin A. Rose, secondé par l'échevin E. Duguay:

Que le 31ème rapport du comité des Rues et Améliorations, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

11. Proposé par l'échevin A. Rose, secondé par l'échevin L. Thériault:

Suivant la recommandation faite par l'ingénieur de la cité dans son rapport en date du 2 mars 1944, que le trésorier de la cité soit autorisé de payer la somme de \$4,000.00 à l'entrepreneur J. W. Kelly comme estimé progressif des travaux d'égoûts de la rue Front et Chemin d'Aylmer; les fonds à ces fins devant être pris à même les argents prévus par le règlement numéro 391 pour ces travaux.

Adopté.

12. Proposé par l'échevin W. Boudria, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que le trésorier de la cité soit autorisé à faire le transport de la marchandise et de l'outillage provenant de l'ingénieur tel que mentionné dans le rapport de l'acheteur en date du 2 mars 1944.

Adopté.

13. Proposé par l'échevin H. Meilleur, secondé par l'échevin E. Duguay:

Que ce conseil demande au député provincial de faire les démarches nécessaires auprès du Procureur Général de la province afin d'obtenir la permission de tenir la Cour du Recorder dans l'édifice du Palais de Justice de Hull.

Adopté.

14. Proposé par l'échevin H. Meilleur, secondé par l'échevin A. Maurice:

Que l'acheteur soit autorisé à faire l'achat de marchandises au montant de \$4,338.71, tel que mentionné dans les rapports des chefs de départements, en date du 1er mars 1944, à condition que ces montants soient chargés sur le budget de 1944-45 dans les cas où il n'y aurait d'appropriations disponibles dans le budget actuel.

Adopté.

15. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin E. Duguay:

Que le comité des bâtisses de ce conseil soit chargé de faire une étude des projets de travaux municipaux de l'après-guerre pour rapport au comité des projets de l'après-guerre de la cité de Hull.

Adopté.

CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC }  
Distrit de Hull }  
CITE DE HULL

A une assemblée régulière du Conseil de la Cité de Hull, tenue à l'Hôtel-de-Ville, le jour de mars 1944, à huit heures de l'après-midi, à laquelle étaient présents:

Son Honneur le Maire, M. Raymond Brunet, au fauteuil et les échevins: W. Boudria, E. Duguay, H. Meilleur, A. Morin, A. Rose, L. Thériault, J. Boucher, A. Maurice, F. E. St-Jean, E. Perras, A. Desjardins, E. Décosse, formant quorum du dit conseil.

Le règlement suivant a été lu, proposé et adopté.

REGLEMENT No. 405

Concernant la fermeture d'une  
ruelle dans le quartier No. 3

ATTENDU que sur le plan officiel de la Cité, une ruelle apparaît entre les rues St-Jacques et Leduc, la dite ruelle étant parallèle aux dites rues, unissant les rues Wright et Wellington;

ATTENDU qu'aucune procédure ne peut être retracée dans les archives du Conseil au sujet de l'ouverture de la dite ruelle;

ATTENDU que la dite ruelle n'a jamais été et n'est pas effectivement ouverte au public;

ATTENDU que ce Conseil est d'opinion de fermer officiellement la dite ruelle;

ATTENDU qu'avis de motion a été régulièrement donné;

IL EST PAR LE PRESENT REGLEMENT ordonné et statué comme suit:

1. Que cette lisière de terrain mesurant approximativement 12 pieds par 245 pieds de longueur, située entre les rues Leduc et St-Jacques, parallèlement aux dites rues, et unissant les rues Wright et Wellington, ne soit pas considérée comme une ruelle et que la circulation du public sur icelle soit prohibée;

2. Que toutes procédures adoptées par ce Conseil au sujet de l'ouverture de la dite ruelle soient annulées et rescindées, la dite ruelle étant par les présentes fermée;

3. Que le terrain formant partie de la dite ruelle soit transporté par la Cité aux propriétaires dont les propriétés aboutent icelle et ce en rapport avec l'étendue de leur terrain contigu à la dite ruelle pour la moitié de la largeur d'icelle. Les frais d'acte d'enregistrement ou autres pour les dits transports à être payés par les dits propriétaires;

4. Le présent règlement viendra en force et vigueur conformément à la loi.

FAIT ET PASSE en la Cité de Hull, les jour et an ci-dessus mentionnés.

H. LEON LEBLANC,

Greffier

RAYMOND BRUNET

Maire

16. Proposé par l'échevin J. Boucher, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que le règlement numéro 405, concernant la fermeture d'une ruelle dans le quartier No. 3, soit adopté.

Que le Greffier de la cité soit autorisé de faire les procédures requises par la loi pour la mise en vigueur de ce règlement.

Adopté.

17. Proposé par l'échevin E. Duguay, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que Son Honneur le Maire et le Greffier de la cité soient autorisés à signer les actes de vente préparés par le notaire Henri Desrosiers pour effectuer un échange de terrains entre la cité de Hull et monsieur Joseph Martel; la cité de Hull cédant à monsieur Martel la partie ouest du lot trois cent trois (303) du quartier Laurier (5) et ce dernier cédant à la cité les subdivisions trois, quatre et quatre cent trente-quatre du lot deux cent cinquante-cinq du quartier Val Tétreau (1)—(255-3; 255-4; et 255-434). Cette transaction a été approuvée par le comité des bâtisses de la cité de Hull à son assemblé du 10 décembre 1943.

Adopté.

18. Considérant qu'il serait à l'avantage des citoyens de notre cité de continuer sur une moins grande échelle l'organisation de pompiers auxiliaires;

Considérant que les pompes et l'outillage actuellement à la disposition du service auxiliaire pourraient rendre des services appréciables au point de vue de protection en cas d'incendies;

Considérant que le directeur du service des incendies recommande ce service auxiliaire dont le coût d'opération serait minime en raison des services rendus.

Il est proposé par l'échevin L. Thériault, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que le directeur du service des incendies soit autorisé à continuer l'organisation du service auxiliaire de 18 pompiers volontaires qui seraient rémunérés à raison de \$2.00 chacun durant la saison d'été et de \$3.00 chacun durant la saison d'hiver pour travail lors d'une deuxième alarme ou pour travail lors de deux incendies en même temps; le directeur est aussi autorisé à garder les pompes et l'outillage mis à la disposition du service des incendies de notre cité par le Directeur de la protection civile en cas de raids aériens; les pompiers volontaires ainsi que l'outillage devront être protégés par des polices d'assurances appropriées à leurs fonctions.

Adopté.

19. Proposé par l'échevin E. Duguay, secondé par l'échevin A. Mauricé :

Que les minutes des assemblées du 26 janvier, 7 et 11 février 1944, imprimées et distribuées aux membres de ce conseil municipal, soient confirmées.

Adopté.

20. Proposé par l'échevin E. Duguay, secondé par l'échevin A. Maurice :

Que le Greffier de la cité soit autorisé de demander des soumissions pour la vente de l'immeuble portant le numéro civique 14 rue Reboul. Ces soumissions devant être sous enveloppes scellées et remises au Greffier de la Cité avant quatre heures de l'après-midi le 27 mars courant.

Adopté.

21. Proposé par l'échevin L. Thériault, secondé par l'échevin F. E. St-Jean :

Conformément à un avis de motion donné antérieurement ce conseil autorise la publication d'une demi-page d'annonce dans l'annuaire de 1943-44 de la Fédération des Chambres de Commerce des jeunes de la province de Québec au coût de \$55.00, les fonds devant être pris à même les appropriations pour la publicité. La

dite annonce devant être rédigée sous la direction du Président du comité de Publicité, de l'Industrie et du Tourisme.

Adopté.

22. Considérant que la Dominion Fire Prevention Association et l'Association of Canadian Fire Marshals tiendra son assemblée annuelle les 22 et 24 mai, à Winnipeg, Manitoba;

Considérant que le directeur des incendies est invité à se rendre à ce congrès pour y donner une causerie sur la prévention des incendies;

Considérant que les succès obtenus par notre Directeur des incendies en matière de prévention le qualifie pour donner une telle causerie,

Il est proposé par l'échevin L. Thériault, secondé par l'échevin J. Boucher;

Que le directeur des incendies de la Cité soit délégué à Winnipeg, à la convention annuelle de la Dominion Fire Prevention Association et de l'Association of Canadian Fire Marshals et qu'une somme nécessaire soit mise à la disposition du directeur, le dit montant devant être pris à même l'appropriation pour imprévus.

Adopté.

23. Proposé par l'échevin A. Maurice, secondé par l'échevin A. Morin;

Que la démission de l'échevin E. Décosse comme président du comité des Finances, soit acceptée et que des félicitations et remerciements lui soient adressés pour le dévouement qu'il a mis dans l'accomplissement de ses devoirs.

Adopté.

24. Proposé par l'échevin E. Décosse, secondé par l'échevin F. E. St-Jean

Qu'une somme de \$500.00 soit appropriée pour l'approvisionnement de papier nécessaires à l'administration des services munici-

cipaux de la Cité et que le Greffier de la Cité soit autorisé de faire ces achats aux conditions les plus avantageuses qu'il soit possible d'obtenir sur le marché actuel.

Adopté.

25. Proposé par l'échevin E. Décosse, secondé par l'échevin F. E. St-Jean;

Que la requête de messieurs Alexis Caron, Rosaire Heyendal, Albert Sladden, et autres, demandant l'autorisation à ce conseil de se former en association sous le nom de "Commission Sportive de Hull" dans le but de récréation et d'instruction pour l'esprit et de délassement pour le corps, soit approuvé conformément au chapitre 276 des Statuts Refondus de Québec, 1941.

Adopté.

26. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin L. Thériault;

Qu'une souscription de \$50.00 soit faite en faveur de la Société Canadienne de la Croix Rouge à l'occasion de sa présente campagne de souscription.

Adopté.

27. Proposé par l'échevin A. Desjardins, secondé par l'échevin E. Décosse;

Que le trésorier soit autorisé de continuer à payer une somme de \$50.00 par mois à monsieur Omer Poirier, ancien employé de la Cité, pour une période de trois autres mois avec effet rétroactif à la date du dernier paiement fait par la Cité.

Adopté.

Hull, le 2 mars 1944.

Nous donnons avis de motion qu'à la prochaine assemblée nous proposerons qu'un montant de \$4,338.71 soit employé pour l'achat de marchandises, les fonds devant être pris à même les appropriations suivantes:

Police \$63.53, spécial \$2,205.50.

(signé) H. MEILLEUR,  
échevin

Feu \$514.50 Lumière et alarme \$124.28.

(signé) L. THERIAULT,  
échevin

Egoûts \$97.40; Bornes-fontaines \$291.00; Chantier municipal \$105.00; Neige \$111.20; Réparations de services \$505.00; rues pavées \$60.00; tuyaux principaux \$120.00.

(signé) A. ROSE  
échevin

Hôtel de Ville \$141.30.

(signé) L. THERIAULT,  
échevin

A l'exception de l'item de \$120.00 pour l'entretien des tuyaux principaux de l'aqueduc il n'y a pas de fonds disponibles pour couvrir les montants demandés.

(signé) JOS. RAYMOND,  
échevin

Hull, le 6 mars 1944.

Nous donnons avis de motion que suivant la demande de l'oeuvre des terrains de jeux de Saint-Joseph de Wrightville; que suivant discussion en comité, qu'un octroi de \$300.00 leur soit accordé pris à même les appropriations pour terrains de jeux.

(signé) H. MEILLEUR,  
F. E. ST-JEAN  
échevins.

Pas de fonds disponibles.

(signé) JOS. RAYMOND,  
trésorier.

Hull, le 6 mars 1944.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai que l'érection de téléphone dans le bureau des détectives soit accordée, tel que demande faite par le directeur Robert.

(signé) H. MEILLEUR,  
échevin

Pas de fonds disponibles.

(signé) JOS. RAYMOND,  
échevin

28. Proposé par l'échevin L. Thériault, secondé par l'échevin J. Boucher;

Que ce conseil ajourne au 17 mars courant.

Adopté.



CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC  
Distrit de Hull } CITE DE HULL

No. 9

SEANCE DU 17 MARS 1944

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances du dit conseil à l'Hôtel-de-Ville de la dite cité, à huit heures du soir, vendredi le 17 mars 1944, à laquelle sont présents:—

Son Honneur le Maire, monsieur Raymond Brunet, au fauteuil, et les échevins W. Boudria, E. Duguay, H. Meilleur, A. Rose, A. Morin, J. Boucher, A. Maurice, F. E. St-Jean, A. Desjardins et E. Décosse, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

Messieurs les échevins Perron et Thériault prennent leurs sièges.

1. Proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin E. Duguay:

Que ce conseil est heureux d'apporter son appui à la résolution adoptée par le Bureau des Commissaires de la cité d'Ottawa relativement à la construction de logements pour les petits salariés comme projet d'après-guerre du Gouvernement Fédéral.

Que copie de cette résolution soit envoyée au Premier Ministre du Canada, au Ministre des Munitions et approvisionnements, au Ministre des Travaux Publics et au Ministre des Finances.

Adopté.

2. Proposé par l'échevin A. Rose, secondé par l'échevin W. Boudria:

Que l'Ingénieur de la cité soit autorisé à acheter le matériel requis pour les réparations des rues pavées et à procéder à ces travaux dès que les conditions climatériques le permettront, y compris la peinture re: traverses. Le tout conformément aux appropriations prévues pour ces travaux de réparations dans le budget de 1944-45.

Adopté.

3. Proposé par l'échevin A. Rose, secondé par l'échevin A. Morin:

Que Son Honneur le Maire et le Greffier de la cité soient autorisés à signer un contrat avec la Commission du District Fédéral relativement au remplissage du "Lac Minnow" aux conditions mentionnées dans la lettre en date du 15 février dernier.

Adopté.

4. CONSIDERANT que depuis plusieurs années et spécialement depuis le début de la présente guerre, les gouvernements du Canada s'efforcent d'établir d'unité nationale des diverses nationalités du pays;

CONSIDERANT que pour atteindre cette unité nationale, il est nécessaire de mettre en pratique les quatre points de la Charte de l'atlantique;

CONSIDERANT que certains articles publiés dans "The Gospel Witness and Protestant Advocate" édition du 24 février 1944, sont malicieux et préjudiciables à la liberté de religion et à l'unité nationale,

Il est proposé par l'échevin E. Décosse, secondé par l'échevin A. Maurice:

QUE ce conseil désire attirer l'attention des gouvernements sur la publication ci-dessus citée et prie les honorables MacKenzie King, premier ministre du Canada, Adélard Godbout, premier ministre de la province de Québec, Alphonse Fournier, ministre des Travaux Publics, et monsieur le député Alexis Caron de bien vouloir faire les démarches nécessaires afin que les gouvernements

Fédéral et Provincial prennent les moyens à leurs dispositions pour empêcher les auteurs des articles parus dans "The Gospel Witness and Protestant Advocate", édition du 24 février 1944, de continuer leur propagande néfaste et nuisible à l'unité nationale.

Que copie de cette résolution soit envoyée à Son Excellence Monseigneur A. Vachon, à l'Union des Municipalités de la province de Québec avec prière de la faire parvenir à ses membres pour appui.

Adopté.

5. Proposé par l'échevin E. Perras, secondé par l'échevin A. Desjardins :

Que ce conseil siège en comité général.

Adopté.

Monsieur l'échevin J. Boucher quitte son siège.

6. Proposé par l'échevin E. Perras, secondé par l'échevin A. Desjardins :

Que ce comité général lève séance, rapporte progrès, et que ce conseil procède aux affaires.

Adopté.

7. Proposé par l'échevin A. Maurice, secondé par l'échevin H. Meilleur :

Que l'aviseur légal de la cité soit autorisé d'aviser la compagnie Hull Electric que la cité la tient responsable des dommages causés aux pavages des rues par l'opération de ses tramways et qu'elle exige que la compagnie fasse, en même temps que la cité elle-même, les réparations aux pavages entre ses voies et deux pieds de chaque côté de celles-ci; ces réparations devront être faites d'une manière acceptable au conseil. Au cas où la compagnie ne se conformerait pas aux exigences du présent avis, la cité de Hull entreprendra elle-même l'exécution de ces travaux de réparations et en réclamera le coût de la dite compagnie par les moyens légaux à sa disposition.

Adopté.

8. Proposé par l'échevin H. Meilleur, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Conformément à un avis de motion donné antérieurement ce conseil est heureux d'accorder un octroi de \$300.00 à l'oeuvre des terrains de jeux de Saint-Joseph de Wrightville et que le trésorier de la cité soit autorisé de payer cette somme à cette organisation; les fonds devant être pris à même les appropriations du budget de 1944-45 pour terrains de jeux.

Adopté.

Ajournement Sine Die.



CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC  
Distrit de Hull } CITE DE HULL.

No. 10

SEANCE DU 3 AVRIL 1944.

A une assemblée régulière du conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances du dit conseil à l'hôtel de ville de la dite cité, à huit heures du soir, lundi le 3 avril 1944, à laquelle sont présents:—

Son Honneur le Maire monsieur Raymond Brunet, au fauteuil, et les échevins W. Boudria, E. Duguay, H. Meilleur, A. Rose, A. Morin,, L. Thériault, J. Boucher, A. Beauchamp, A. Maurice, F. E. St-Jean, A. Desjardins et E. Décosse, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin H. Meilleur, secondé par l'échevin A. Maurice:

Que les communications qui viennent d'être lues soient renvoyées à leurs comités respectifs, moins celles de:— L'abbé L. A. Lemieux; l'abbé G. A. D'Aoust; Albert Sabourin; A. L. Raymond; M. Viau; L'Honorable M. Duplessis; Adélard Sarazin; Athanase Alarie; Dr. Frs. Labrecque; J. H. Lefebvre; Frs. Lafleur; L'Honorable Alphonse Fournier; Rév. Maxime Tessier; Alexis Caron, député; La Chambre de Commerce Junior de Hull; Dr. L. R. Dent; Le notaire Desrosiers; Adrien Deslauriers; Jos. Pharand; Le Directeur du Service des Précautions en cas de Raids Aériens;

Adopté.

Monsieur l'échevin E. Perron prend son siège.

4ième RAPPORT DU COMITE DES FINANCES

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Finances dûment assemblé en chambre, mardi

le 28 mars 1944, auquel assistaient:— Son Honneur le Pro-Maire, monsieur l'échevin F. E. St-Jean, les échevins W. Boudria, H. Meilleur, A. Rose, L. Thériault, A. Maurice, E. Perron, A. Desjardins et Décosse.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

1	G. E. Gauvin & Fils	(Papeterie)	\$35.26
2	J. M. Hill	"	7.50
3	G. E. Gauvin & Fils	"	37.46
4	P. A. Larocque	"	11.38
5	L'Opinion	"	81.56
		(Comité bâtiesse)	6.00
		(Régl. No. 405)	5.10
6	Léon Couture	(Ré-évaluation)	0.95
7	Boucher Frères	(H.-de-Ville)	121.16
8	Kelly & Leduc	"	1.79
9	A. Maurice & Fils	"	8.16
10	A. Maurice & Fils	"	8.16
11	Massé Electric	"	1.20
12	Office Specialty Co.	"	2.75
13	J. Pilon Ltée	"	1.33
14	Purcell & Chatelain	"	7.65
15	Studio St-Jean	"	5.25
16	Soublière & Lepage	"	4.24
		(Ingénieur)	0.26
17	J. M. Hill	(trésorier)	3.00
18	National Ass. Officers	(évaluateur)	5.00
19	Léon Couture	"	16.20
20	J. M. Hill	(Comité bâtiesse)	3.00
21	J. Pilon Ltée		2.25
22	Soublière & Lepage	(Greffier)	1.53
23	Léon Couture	(V. pour taxes)	32.50
24	Le Droit	"	12.00
25	Le Progrès de Hull	"	3.00

26	Journal Daillies	"	4.60
27	Ottawa Citizen	"	4.60
28	P. D'Aoust	(Ass. municipale)	186.00
29	Lemieux & Dompierre	"	29.00
30	Jos. Clément	"	43.00
31	A. L. Raymond	"	17.00

SALAIRE: Paies Nos. 10-11-12-13 (mars 1944)

Evaluateur	\$60.00
Ré-évaluation	460.00
Comité des bâtisses	60.00
Hotel de ville	25.60

H. Meilleur	E. Duguay
L. Thériault	E. Décosse
A. Maurice	W. Boudria
F. E. St-Jean	A. Morin
A. Rose	

Que le rapport du Greffier de la cité en date du 22 mars, 1944, concernant l'item "Papeterie" soit approuvé et que le Trésorier de la cité soit autorisé de faire, dans ses livres les transports y mentionnés.

Que le rapport numéro trois de l'Evaluateur municipal, concernant certains changements dans les rôles d'évaluation, soit approuvé.

Monsieur le Maire,

Messieurs les échevins:

Veuillez autoriser le trésorier de la cité à créditer l'appropriation "Papeterie" de la somme de \$91.43 et débiter les départements suivants:—

Trésorier	\$2.75
Greffier	67.50
Ingénieur	8.47

Police	10.67
Feu	2.04

Bien à vous,

Le Greffier

H. LEON LEBLANC

Monsieur le Maire,

Messieurs les Echevins,

Messieurs:

J'ai l'honneur de vous faire rapport des changements et des mutations pour le mois de mars, 1944.

QUARTIER 1 (Val-Tétreau

1379-1380-1381 Retrancher la cité de Hull. Incrire Mme C. Fournier la seule propriétaire.

1577 Substituer Zénon et Berthe Boucher à Hull Coal Co.

1285 Substituer Commission Scolaire Catholique à la Cité de Hull.

19-a Incrire \$43.000 d'évaluation dans la colonne non taxable au lieu de taxable.

270½ Incrire \$75.00 d'évaluation dans la colonne non taxable au lieu de taxable.

QUARTIER 1a (Wrigthville)

3211 Substituer Joseph Galipeau à Wm. Laroche.

3007 Substituer Cadastre 246-336 et 0.337 à 246-336.

3009 Substituer Cadastre 246-338 et E. 337 à 246-338.

4234 Substituer Guillaume Roy à Alexis Levesque pour 88 Berry.

4200 Retrancher la cité de Hull. Incrire Mme Amédée Telmosse la seule propriétaire.

2157 Substituer Alphonse Lévesque à la Cité de Hull. Taxes municipales et scolaires à partir du 1er novembre, 1943.

3028 Retrancher la Cité de Hull. Inscrire J. Bte Ayotte le seul propriétaire.

3838 Retrancher la Cité de Hull. Inscrire Carl Romanowski le seul propriétaire.

2986 Substituer Rose Alice Rochette à la Cité de Hull.

3656 Substituer Paul Gagné à Cité de Hull. Taxes municipales et scolaires au 1er mai, 1942.

3803 à 3813 inclusivement. Substituer Zénon et Berthe Boucher à Hull Coal Company.

3815-3835. 3885 à 3891 inclus. Substituer Zénon et Berthe Boucher à Hull Coal Company.

4372 Substituer Théophile Labonté à la Cité de Hull.

4288 Substituer Ovila Godreau à Honorald Marengère.

4128 Inscrire \$15.000 dans la colonne taxable au lieu de non taxable.

3277 Inscrire Raoul Villeneuve comme propriétaire occupant.

4372 Substituer Théophile Labonté à la Cité de Hull.

#### QUARTIER 2 (Montcalm)

5307 Substituer Hector St-Pierre à Ferdinand Trudel.

5160 Substituer Ruben C. Mullen à Edmond Mullen.

5158 Substituer Mme Emile Ouellette à Edmond Mullen.

5618-5619-5620. Substituer Graham et Maybury à la Cité de Hull.

5421 Inscrire Mme Reine Mai Larose comme propriétaire avec Alex Larose pour 34 Iberville.

5178 Substituer J. Léo Paquette (prêtre curé, Notre-Dame de la Salette) à Ovila Gervais.

5133 Substituer Zénon et Berthe Boucher à Bélanger Frères & Cie, Ltée.

5437 Retrancher Zénon et Berthe Boucher laissant Arthur et Lucien Belley comme propriétaires.

5307 Substituer Hector St-Pierre à Ferdinand Trudel pour  
59 Wellington.

QUARTIER 3 (Lafontaine)

6290 Substituer Laurence Thériault à Mme Vve Louis  
Thériault.

6276 Substituer Roméo Gingras à David Darby pour 18-20  
Leduc.

QUARTIER 3a (Frontenac)

6839 Inscrire Henri Simonneau comme occupant.

7807 Retrancher la cité de Hull. Inscrire Mme Ovila Cadieux  
la seule propriétaire.

7924 Substituer Mme Yvon Charbonneau à Mme Jos. Joannette.

6988 Substituer M. Lionel Tessier à Albert Gagnon pour 130  
Leduc.

6819 Retrancher la Cité de Hull. Inscrire William Hurteau  
le seul propriétaire.

7093 Substituer M et Mme Alfred Dalpé à Alfred Dalpé.

7864 Substituer Donat St-Martin à Mme Vve Adélard Falardeau.

QUARTIER 4 (Dollard)

8281 Retrancher la Cité de Hull. Inscrire Victor Jolicoeur  
le seul propriétaire.

8358 Substituer Imprimerie Leclerc Enrg. à Cité de Hull.  
Taxes Municipales et Scolaires à partir du 1er novembre, 1943.

8087 Réduire l'évaluation à \$7,000.00 à partir du 23 décembre  
1943, jusqu'au 1er mai, 1944. A partir du 1er mai, 1944 inscrire  
\$12,350.00 comme auparavant.

QUARTIER 5 (Laurier)

9601 Substituer Ovila Daoust à Michel Beaudin pour 271  
Notre-Dame.

9092 Substituer Paul Emile Hamelin à Mme J. R. Bélisle pour 119 Kent.

9004 Substituer Lionel Laflamme (Gatineau Mills) à Ernest Lauzon pour 136 Laval.

9548 Substituer Romain Goyette (116 Leduc) à Charles Goyette pour 230 rue Champlain.

9314 Substituer Aldège Maisonneuve à Luwina Dupuis pour 262 rue Maisonneuve.

#### QUARTIER 1 (Val-Tétreau)

1393 Substituer Gaston Villeneuve à la Cité de Hull. Taxes Municipales et Scolaires à partir du 1er novembre, 1943.

#### QUARTIER 1a (Wrightville)

1825 Substituer Réal Charbonneau à la Cité de Hull. Taxes Municipales et Scolaires à partir du 1er novembre, 1943.

2159 Substituer Arthur Dubois à la Cité de Hull. Taxes Municipales et Scolaires à partir du 1er novembre, 1943.

2936 Substituer A. Amyot à la Cité de Hull. Taxes Municipales et Scolaires à partir du 1er novembre, 1943.

3014 Substituer Joseph Mercier à la Cité de Hull. Taxes Municipales et Scolaires à partir du 1er novembre, 1943.

3056 Substituer Maxime Mainville à la Cité de Hull. Taxes Municipales et Scolaires à partir du 1er mai, 1944.

3571 Substituer Ulric Lafleur à la Cité de Hull. Taxes Municipales et Scolaires à partir du 1er novembre, 1943.

#### QUARTIER 3 (Lafontaine)

6228 Retrancher la Cité de Hull. Incrire Alphonse Labelle le seul propriétaire.

Respectueusement soumis

VICTOR FALARDEAU

pour l'évaluateur.

2 Proposé par l'échevin W. Boudria, secondé par l'échevin A. Maurice:

Que le 4ième rapport du comité des Finances, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

#### 4ième RAPPORT DU COMITE DES RUES ET AMELIORATIONS A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Rues et Améliorations dûment assemblé en chambre, mardi le 28 mars 1944, auquel assistaient:—Monsieur l'échevin A. Rose, Président, Son Honneur le Maire-Suppléant, monsieur l'échevin F. E. St-Jean et les échevins W. Boudria, H. Meilleur, L. Thériault, A. Maurice, E. Perron, A. Desjardins et E. Décosse.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

32	Cie Bell Téléphone	\$5.61
33	Builders Sales Ltd	16.50
34	J. N. Berney	13.40
35	Boucher & Frères	116.49
36	A. Champagne	4.03
37	J. A. Cronier	139.20
38	Canadien Pacific Ry.	101.57
39	R. Charbonneau	26.52
40	Charron & Ménard	9.18
41	Dominion Rubber Co. Ltd	40.77
42	Albert Gratton	19.13
43	General Supply Co. of Canada	3.60
44	Holman Machines Ltd	6.40
45	Hull Electric Co.	3.94
46	Département des incendies	42.30
47	Imperial Oil Ltd	103.86
48	Instruments Ltd	43.44
49	Kelly & Leduc	32.13

50	Marchand Electric	5.05
51	McColl-Frontenac Ltd	14.67
52	Northern Electric Co.	10.16
53	Ontario-Hughes-Owens Co. Ltd	25.00
54	Ottawa Paint Works	11.70
55	People's Gas Supply	3.15
56	Purcell & Chatelain	15.00
57	Reliable Radiator Co.	3.50
58	Thos. Robertson Ltd	329.10
59	Wright Brothers Supply Ltd	5.36
60	Maryland Casualty Co.	783.64

SALAIRE: Paies Nos. 10-11-12-13 (mars 1944)

Neige	\$1941.75
Egoûts	615.85
Rues Pavées	170.90
Imprévus	432.40

A. Rose, Président	E. Décosse
H. Meilleur	A. Morin
F. E. St-Jean	A. Maurice
L. Thériault	W. Boudria
E. Duguay	

3 Proposé par l'échevin A. Rose, secondé par l'évhevin H. Meilleur:

Que le 4ième rapport du comité des rues et améliorations, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

4ième RAPPORT DU COMITE DE PARCS ET MARCHE

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Parcs et Marché dûment assemblé en chambre, mardi le 28 mars 1944, auquel assistaient:—Son Honneur le Maire- Suppléant monsieur l'échevin F. E. St-Jean, et les échevins W.

Boudria, H. Meilleur, A. Rose, L. Thériault, A. Maurice, E. Perras, A. Desjardins et E. Décosse.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement

61	Purcell & Chatelain	\$15.69
62	Kelly & Leduc	2.12
62-A	Gatineau Power	1.02

SALAIRES: Paies Nos. 10-11-12-13 (mars 1944)

Comité de Récréation	\$61.20
----------------------	---------

H. Meilleur	E. Décosse
F. E. St-Jean	A. Morin
L. Thériault	A. Maurice
A. Rose	W. Boudria
E. Duguay	

4. Proposé par l'échevin A. Rose, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que le 4ième rapport du comité de Marché et Parcs, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

#### 4ième RAPPORT DU COMITE DE L'EAU

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de l'Eau, dûment assemblé en chambre, mardi le 28 mars 1944, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin W. Boudria, Président, Son Honneur le Maire-Suppléant, monsieur l'échevin F. E. St-Jean, H. Meilleur, A. Rose, L. Thériault, A. Maurice, E. Perras, A. Desjardins et E. Décosse.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

63	Nichols Chemical Co. Ltd.	\$3391.44
64	Ottawa Light Heat & Power	3.32

65	Gatineau Power Co.	338.38
66	Alph. Couture & Cie	12.00

SALAIRE: Paies Nos. 10-11-12-13 (mars 1944)

Réparation de services	\$1013.80
Bornes-Fontaines	1104.30
Tuyaux Principaux	3315.84
Dégelage	507.25
Château d'eau	249.90

W. Boudria, Président	A. Rose
L. Thériault	A. Morin
H. Meilleur	E. Duguay
F. E. St-Jean	E. Décosse
A. Maurice	

5. Proposé par l'échevin W. Boudria, secondé par l'échevin H. Meilleur:

Que le 4ième rapport du comité de l'Eau, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

4ième RAPPORT DU COMITE DE POLICE

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Police, dûment assemblé en chambre, mardi le 28 mars 1944, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin H. Meilleur, Président, Son Honneur le Maire-Suppléant, monsieur l'échevin F. E. St-Jean, et les échevins W. Boudria, A. Rose, L. Thériault, A. Maurice, E. Perron, A. Desjardins et E. Décosse.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

67	M. Tomaro	\$465.12
68	Léo. Régimbald	1.48
69	Pharmacie Principale	.45
70	McColl-Frontenac Oil	5.20
71	R. O. Morris Motors Ltd.	6.89

72	J. A. Lalonde	.66
73	Lemieux & Dompierre	.58
74	Keyes Supply Co. Ltd	3.76
75	Kelly & Leduc	12.78
76	Département des incendies	34.17
77	J. M. Hill	6.00
78	P. D'Aoust	1.10
79	B. J. Déry	11.24
80	Chez Pierre	2.00
81	Charron & Ménard	6.10
82	A. Champagne	7.86
83	H. L. Byles	3.04
84	Yvon Brault	70.38
85	Boucher Frères	1.00

H. Meilleur, président	A. Morin
F. E. St-Jean	E. Duguay
A. Maurice	E. Décosse
L. Thériault	W. Boudria
A. Rose	

6 Proposé par l'échevin H. Meilleur, secondé par l'échevin A. Maurice:

Que le 4ième rapport du comité de police, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

#### 4ième RAPPORT DU COMITE DE FEU, LUMIERE ET ALARME A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Feu, Lumière et Alarme dûment assemblé en chambre, mardi le 28 mars 1944, auquel assistaient:—Son Honneur le Maire-Suppléant, Monsieur l'échevin F. E. St-Jean et les échevins W. Boudria, H. Meilleur, A. Rose, L. Thériault, A. Maurice, E. Perras, A. Desjardins et E. Décosse.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

DEPARTEMENT LUMIERE ET ALARME

86	Union Electric Supply Co. Ltd	\$2.95
87	Poste de service Rochon	375.20
88	Northern Electric	12.12
89	Kelly & Leduc	2.16
90	Département des incendies	17.56
91	A. Champagne	2.96
92	J. Baillot & Fils	14.05

DEPARTEMENT DU FEU

93	Poste de service St-Denis	27.80
94	Patterson Motors Ltd.	1.72
95	C. O. Poirier	3.00
96	J. R. Douglas Ltd	0.56
97	Kelly & Leduc	2.43
98	Keyes Supply Co. Ltd	0.57
99	S. S. Holden Ltd	20.52
100	L. Gauthier	0,50
101	Ecole Technique de Hull	3.00
102	A. Champagne	4.50
103	Boucher Frères	486.71
104	J. Baillot & Fils	2.25
105	Gérald Brisson Dr.	47.00

L. Thériault

A. Morin

H. Meilleur

E. Duguay

F. E. St-Jean

E. Décosse

A. Rose

W. Boudria

A. Maurice

7 Proposé par l'échevin L. Thériault, secondé par l'échevin  
F. E. St-Jean:

Que le 4ième rapport du comité de feu, lumière et alarme, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

4ième RAPPORT DU COMITE DE SANTE et HOSPITALISATION  
A la Corporation de la Cité de la Cité de Hull.

Le comité de Santé et Hospitalisation dûment assemblé en chambre, mardi le 28 mars 1944, auquel assistaient:—Monsieur l'échevin Dr. E. Perrin président, Son Honneur le Maire-Suppléant Monsieur l'échevin F. E. St-Jean, et les échevins W. Boudria, H. Meilleur, A. Rose, L. Thériault, A. Maurice, A. Desjardins et E. Décosse.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

106	Ministère de la Santé	(Hosp.)	\$5,778.56
107	Maison Funéraire Emond	(Santé)	30.00
108	Adrien Ferland	"	28.00
109	Gauthier Cie	"	26.00

SALAIRE; Paies Nos. 10-11-12-13 (mars 1944)

Hospitalisation	\$40.00
Vidanges	40.00

L. Thériault	E. Duguay
A. Maurice	E. Décosse
F. E. St-Jean	H. Meilleur
A. Rose	A. Morin

8. Proposé par l'échevin E. Perrin, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que le 4ième rapport du comité de santé et hospitalisation, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin E. Décosse, secondé par l'échevin A. Rose:

Que le Greffier de la cité soit autorisé de faire une demande à la Commission Municipale de Québec pour obtenir la permission d'effectuer un emprunt temporaire ne devant pas excéder la somme de \$150,000.00 pour payer les coupons-intérêts et obligations échéant le 1er mai 1944. Cet emprunt temporaire devant être daté du premier mai 1944, pour la période d'un mois et devant être remboursé à même les argents qui seront reçus lors de la perception des redevances municipales en mai prochain.

Que Son Honneur le Maire et le Trésorier de la Cité soient autorisés à s'entendre avec la Banque Provinciale du Canada pour obtenir cet emprunt temporaire et aussi à signer tous billets nécessaires à cet effet.

Adopté.

10 Proposé par l'échevin A. Rose, secondé par l'échevin H. Meilleur:

Que le Trésorier de la Cité soit autorisé à faire le transport de la marchandise provenant du magasin de la cité, et de la papeterie fournie par le bureau de l'ingénieur, tel que mentionné dans le rapport de l'acheteur en date du 28 mars 1944.

Adopté.

11 Proposé par l'échevin A. Rose, secondé par l'échevin W. Boudria:

Conformément à la recommandation faite par l'ingénieur de la cité dans son rapport en date du 28 mars 1944, que le trésorier de la cité soit autorisé de payer la somme de \$3,500.00 à l'entrepreneur W. H. Kelly comme estimé progressif pour l'exécution des travaux d'égouts du chemin d'Aylmer et de Val-Tétreau; les fonds à cette fin devant être pris à même les appropriations du règlement numéro 391 pour ces travaux.

Adopté.

12 Proposé par l'échevin A. Rose, secondé par l'échevin H. Meilleur:

Que l'acheteur de la cité soit autorisé à faire l'achat de marchandises au montant de \$2,511.15 tel que mentionné dans le rapport des chefs de départements en date du 28 mars 1944.

Adopté.

13. Proposé par l'échevin A. Rose, secondé par l'échevin H. Meilleur:

Que l'échevin Emile Duguay soit nommé président du comité des Finances du conseil pour la balance du présent terme.

Adopté.

14. Proposé par l'échevin W. Boudria, secondé par l'échevin H. Meilleur:

Que l'échevin A. Rose soit nommé président du comité de parcs et marché pour la balance du présent terme.

Adopté.

15. Proposé par l'échevin L. Thériault, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que les minutes des assemblées du 21 février, 6 et 17 mars 1944, imprimées et distribuées aux membres de ce conseil municipal soient confirmées.

Adopté.

16. Proposé par l'échevin E. Décosse, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que le trésorier et le greffier de la cité soient autorisés à assister à la convention annuelle de "Municipal Finance Officers Association" qui sera tenue dans la cité de Québec, en mai prochain, suivant l'invitation faite par le président provincial, monsieur L. Roberge, directeur du service des finances de la cité de Montréal. Que le trésorier de la cité soit autorisé de payer la somme de \$75.00 à chacun de ces deux délégués, prise à même les appropriations pour imprévus.

Adopté.

17 Proposé par l'échevin E. Décosse, secondé par l'échevin A. Maurice:

Que la soumission de monsieur Edmond Arbique au montant de \$2,500.00 pour l'achat de l'immeuble désigné par le numéro civique 14 rue Reboul soit acceptée aux conditions mentionnées dans la dite soumission.

Cette résolution est laissée sur la table.

18 Proposé par l'échevin A. Rose, secondé par l'échevin W. Boudria:

Qu'un comité, composé de Son Honneur le Maire, des échevins Duguay, Meilleur, Beauchamp, Morin, du proposeur, soit chargé de faire les démarches nécessaires pour obtenir gratuitement des architectes des plans et devis préliminaires pour les projets suivants:—

1. La construction d'une station de feu dans le quartier Wrightville (1-A).
2. La construction d'un chantier municipal.
3. L'établissement d'un marché public.

Ces arrangements devant être faits par entente écrite et être soumis à la considération du conseil.

Adopté.

19. Considérant qu'il est devenu nécessaire et opportun dans l'intérêt général des contribuables de la cité de faire faire la révision du cadastre des immeubles dans la cité de Hull,

Il est proposé par l'échevin H. Meilleur, secondé par l'échevin A. Maurice:

Que ce conseil prie l'Honorable Ministre des Terres et Forêts de la province de Québec de bien vouloir acquiescer à la requête de ce conseil municipal de faire faire la continuation de la révision du cadastre des immeubles dans la cité de Hull, cette dernière s'engageant par la présente résolution à payer au Gouvernement de la

province de Québec une compensation jusqu'à concurrence de \$2.00 par propriété pour ce travail d'arpentage et de préparation d'un plan officiel et livre de renvoi.

Adopté.

20. Proposé par l'échevin E. Perras, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que les contrats pour l'enlèvement des vidanges dans la cité de Hull soient renouvelés pour une autre année à compter du premier mai 1944 aux mêmes conditions que l'an passé, et pourvu que les contracteurs soient satisfaits de continuer leur travail, à l'exception du contrat de la zone numéro un (1) - dont le cas devra être étudié davantage par le comité de santé.

Que son Honneur le Maire et le Greffier soient autorisés à signer ces contrats.

Adopté.

21. Proposé par l'échevin A. Maurice, secondé par l'échevin E. Décosse:

Ce conseil apprend avec regret le décès de monsieur Joseph Labelle, beau-frère de l'échevin A. Beauchamp, et offre à ce dernier l'expression de ses profondes sympathies.

Adopté debout.

Hull, le 3 avril 1944.

Je, soussigné, donne avis de motion qu'à une prochaine assemblée, je proposerai l'adoption d'un règlement pour amender les règlements numéros 184 et 305 de la cité concernant les restaurants et salles à manger.

(signé) H. MEILLEUR,  
échevin

Hull, le 3 avril 1944.

Je, soussigné, donne avis de motion qu'à une prochaine assem-

lée, je proposerai un règlement municipal concernant les maisons de pension, les garderies d'enfants et les hôpitaux privés.

(signé) H. MEILLEUR,  
échevin

Hull, le 28 mars 1944.

Nous donnons avis de motion, qu'à la prochaine assemblée nous proposerons qu'un montant de \$2,511.15 soit employé pour faire l'achat de marchandises, les fonds devant être pris à même les appropriations suivantes:—

Feu \$408.40; Lumière et alarme \$62.90

(signé) L. THERIAULT,  
échevin

Police \$12.30.

(signé) H. MEILLEUR,  
échevin

Réparation de services \$639.85; chantier municipal \$38.70; rues pavées \$77.40; Egoûts \$422.90; bornes-fontaines \$603.00; tuyaux principaux \$245.70.

(signé) A. ROSE  
échevin

Dans le budget de 1944-45 il y a des fonds disponibles pour ces dépenses.

(signé) JOS. RAYMOND,  
trésorier.

Hull, le 3 avril 1944.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$100.00 soit employé pour un octroi à la Chambre de Commerce Junior de Hull pour lui venir en aide à l'occasion de la semaine d'embellissement. Les fonds devant être pris à même les appropriation pour imprévus.

(signé) A. DESJARDINS

Je, soussigné trésorier de la cité de Hull certifie qu'il n'y a pas de fonds disponibles au crédit de l'appropriation ci-dessus mentionnée dans le budget de 1943-44.

(signé) JOS. RAYMOND,  
trésorier.

Hull, le 3 avril 1944.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$100.00 soit employé pour un octroi à l'Union des Faiseurs de Papier de Hull et Gatineau à l'occasion de sa convention annuelle qui sera tenue à Hull les 19-20 et 21 mai prochain. Les fonds devant être pris à mêmes les appropriations pour imprévus.

(signé) E. DUGUAY  
échevin.

Je, soussigné, trésorier de la cité de Hull, certifie qu'il n'y a pas de fonds disponibles au crédit de l'appropriation ci-dessus mentionnée dans le budget de 1943-44.

(signé) J. RAYMOND  
trésorier.

Hull, le 3 avril 1944.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$75.00 soit employé pour une lampe de rues sur la rue Montmorency, entre les rues Montcalm et Amherst. Les fonds devant être pris à même les appropriation pour imprévus.

(signé) E. DUGUAY  
échevin

Je, soussigné, trésorier de la cité, certifie qu'il n'y a pas de fonds disponibles au crédit de l'appropriation ci-dessus mentionnée dans le budget de 1943-44.

(signé) JOS. RAYMOND  
trésorier.

Hull, 3 avril 1944.

Nous donnons avis de motion qu'à la prochaine assemblée nous proposerons qu'un montant de \$35.00 par mois soit payé à monsieur Albert Sabourin, en plus de son salaire pour couvrir les dépenses de son automobile, attendu que monsieur Sabourin occupe trois positions pour la ville, savoir: inspecteur des permis de construction, inspecteur de la pesée du pain, assistant-inspecteur des vidanges et qu'il donne satisfaction.

(signé) E. PERRAS  
E. DUQUAY,  
échevins

Pas de fonds disponibles dans le budget.

(signé) JOS. RAYMOND,  
trésorier.

22. Proposé par l'échevin L. Thériault, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que ce conseil ajourne au 17 avril 1944.

Adopté.



CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC }  
Distrit de Hull } CITE DE HULL

No. 11

SEANCE DU 17 AVRIL 1944

A une assemblée régulière ajournée du conseil municipal de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances à l'Hôtel-de-Ville de la dite cité, à huit heures du soir, lundi le 17 avril 1944, à laquelle sont présents:—

Son Honneur le Maire, monsieur Raymond Brunet, au fauteuil et les échevins E. Duguay, H. Meilleur, J. A. Rose, J. A. Morin, J. L. Thériault, J. Boucher, F. E. St-Jean, A. Desjardins et J. E. Décosse formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin J. E. Décosse, secondé par l'échevin J. A. Rose:

Que les communications qui viennent d'être lues soient renvoyées à leurs comités respectifs, moins celles de: Le Régisseur de la Circulation; La Commission des Transports du Canada; Dr. Frs. Labrecque, directeur de l'Unité Sanitaire de Hull; La Ligue des Propriétaires de Montréal; Le Conseil de la cité de Saint-Boniface, Manitoba; Hull Iron & Steel Foundries Limited; Le Ministre intérimaire du Travail et des Mines de Québec; Requêtes demandant la construction de canaux d'égoûts; Notaire Henri Desrosiers; Les employés permanents de la cité de Hull; La Légion Canadienne de Hull.

Adopté.

Messieurs les échevins J. A. Maurice et J. E. Perras prennent leurs sièges.

2. Proposé par l'échevin J. A. Maurice, secondé par l'échevin J. A. Rose:

Que le Trésorier de la cité soit autorisé de retourner à la compagnie Just Equipment son chèque en garantie qui accompagnait sa soumission pour deux tracteurs.

Adopté.

3. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin J. E. Duguay:

Qu'un comité, composé de Son Honneur le Maire, des échevins des quartiers Val Tétreau et Wrightville, du Président du comité des rues et améliorations et de l'Ingénieur de la cité, soit chargé de rencontrer les autorités de la compagnie Hull Iron & Steel Founries Limited au sujet de l'amélioration de la rue de Lorimier. Ce comité devra faire rapport au conseil.

Adopté.

4. Proposé par l'échevin J. E. Perras, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Que le Greffier de la cité soit chargé de demander des soumissions pour l'enlèvement des vidanges dans la Zone numéro Un (1); ces soumissions devant être remises au Greffier au plus tard à midi, mardi le 25 avril 1944.

Adopté.

5. Proposé par l'échevin J. E. Perras, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Que la résolution numéro vingt (20) adoptée le 3 avril dernier autorisant le renouvellement des contrats pour l'enlèvement des vidanges soit amendée en y retranchant les mots "pour une autre année" et en les remplaçant par les mots "pour la durée de deux années."

Adopté.

6. Proposé par l'échevin J. E. Perras, secondé par l'échevin J. E. Duguay:

Attendu qu'avis de motion a été donné à l'assemblée du 3 avril dernier, il est résolu qu'une somme de trente-cinq dollars

\$35.00) par mois soit payée à monsieur Albert Sabourin pour lui aider à défrayer ses dépenses encourues pour l'usage de son automobile dans l'exécution de ses fonctions d'inspecteur des permis de construction, de sous-inspecteur du service des vidanges et d'inspecteur de la pesée du pain. Les fonds à cette fin devant être pris à même les appropriations du budget de l'année 1944-45 et ne seront payés qu'à compter du premier mai 1944.

Adopté.

7. Proposé par l'échevin J. Boucher, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Qu'une offre de \$150.00 soit faite à Mme Edmond Gauthier, 161½ rue Champlain, Hull en règlement final de sa réclamation en dommages, sans préjudice aux droits de la cité; sur acceptation de cette offre que le Trésorier de la cité soit autorisé à en effectuer le paiement.

Adopté.

8. Proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin J. L. Thériault:

Que ce conseil siège en comité général.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin F. E. St. Jean, secondé par l'échevin J. L. Thériault:

Que ce comité général lève séance, rapporte progrès et que ce conseil procède aux affaires.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin J. L. Thériault, secondé par l'échevin J. Boucher:

Que ce conseil ajourne au 19 avril courant.

Adopté.



CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC }  
CITE DE HULL  
Distrit de Hull }  
No. 12

SEANCE DU 19 AVRIL 1944

A une assemblée régulière ajournée du Conseil municipal de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite Cité, à huit heures du soir, mercredi le 19 avril 1944, à laquelle sont présents:—

Son Honneur le Maire, monsieur Raymond Brunet, au fauteuil, et les échevins J. H. Meilleur, J. A. Morin, J. A. Rose, J. L. Thériault, J. A. Maurice, F. E. St-Jean, A. Desjardins et J. E. Décosse, formant quorum du dit Conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire:

L'échevin J. E. Perras prend son siège.

1. Proposé par l'échevin J. A. Rose, secondé par l'échevin Décosse.

Que l'ingénieur de la Cité soit chargé de mettre l'entrepreneur W. H. Kelley en demeure de compléter, d'ici à une semaine, ses travaux de remplissage sur la rue Front et le chemin d'Aylmer, à la satisfaction du Conseil, sinon la Cité exécutera elle-même ce travail et en déduira le coût des sommes d'argent qui lui sont dues en vertu de son contrat.

Adopté.

2. Proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin J. E. Perras:

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient autorisés à signer un contrat avec la Compagnie de l'Hôtel Central, pour l'achat d'une parcelle de son terrain à l'encoignure des rues Principale et Laval, tel que montré sur le plan préparé par l'ingénieur Théo Lanctôt, à raison de \$2.00 du pied carré, tel qu'entendu antérieure-

ment. Les fonds devant être pris à même les imprévus.

Adopté.

3. Proposé par l'échevin J. E. Duguay, secondé par l'échevin J. H. Meilleur:

Que ce Conseil accepte le projet d'engager le corps de la Royale Gendarmerie à cheval du Canada, pour prendre charge de la police municipale de Hull, et ce, dans le plus bref délai possible pourvu que l'honorable Procureur Général de la province y donne son approbation.

Proposé en amendement par l'échevin J. L. Thériault, secondé par l'échevin J. A. Maurice:

Que la question de l'engagement de la Royale Gendarmerie à cheval du Canada soit remise, pour étude, jusqu'à l'ajournement de la présente assemblée.

Pour: J. A. Morin, J. A. Rose, J. L. Thériault, J. A. Maurice, F. E. St-Jean, J. E. Perrès, A. Desjardins, J. E. Décosse. (8).

Contre J. E. Duguay, J. H. Meilleur. (2).

L'amendement est remporté et la motion principale perdue sur même division.

4. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin J. A. Rose:

Que le Trésorier de la Cité soit chargé de s'aboucher avec les Présidents des Comités permanents de ce Conseil et les chefs des Services municipaux dans le but de diminuer les appropriations budgétaires de l'année 1944-45 et en faire rapport au Conseil pour l'ajournement de la présente assemblée.

Adopté.

5. Proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin J. E. Perrès:

Que ce Conseil ajourne au 21 avril courant.

Adopté.



CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC }  
Distrit de Hull } CITE DE HULL

No. 13

SEANCE DU 21 AVRIL 1944

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances du dit conseil à l'hôtel de ville de la dite cité, à huit heures du soir, vendredi le 21 avril 1944, à laquelle sont présents:—

Son Honneur le Maire Raymond Brunet, au fauteuil, et les échevins W. Boudria, H. Meilleur, A. Morin, A. Rose, L. Thériault, J. Boucher, A. Beauchamp, A. Maurice, F. E. St-Jean, E. Perras, A. Désjardins et E. Décosse, formant quorum du dit conseil sous la présidence de son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin L. Thériault, secondé par l'échevin H. Meilleur:

Que ce conseil est heureux d'appuyer la résolution du conseil central de la Société Saint-Jean Baptiste de Hull et du Nord de l'Outaouais à l'effet de demander au Gouvernement Canadien de faire des instances auprès des gouvernements des Nations Alliées afin de protéger la personne physique de Sa Sainteté le Pape Pie XII et d'épargner la ville de Rome.

Que copie de cette résolution soit envoyée à l'Honorable Premier Ministre du Canada, à l'Honorable Ministre des Travaux Publics et aux Honorables Ministres St-Laurent, Michaud et Bertrand.

Adopté.

2. Proposé par l'échevin H. Meilleur, secondé par l'échevin E. Perras:

Que ce conseil accepte le projet d'engager le corps de la Royale Gendarmerie à Cheval du Canada pour prendre charge de

la police municipale de Hull, et ce, dans le plus bréf délai possible pourvu que l'Honorable Procureur Général de la province y donne son approbation.

Le vote est demandé avec le résultat suivant:-

Pour les échevins: Meilleur, Perris

Contre les échevins: Boudria, Morin, Rose, Thériault, Boucher, Beauchamp, Maurice, St-Jean, Desjardins Décosse.

Son Honneur le Maire déclare la résolution défaite.

3. Considérant que la cité est appelé à payer une augmentation de salaires, par jugement d'une cour d'arbitrage, aux pompiers et policiers et que cette augmentation s'élève à \$13,000.00 plus ou moins;

Considérant que la cité doit prévoir le paiement de cette somme dans son prochain budget pour l'année 1944-1945;

Considérant que la cité ne peut payer cette somme à même les revenus ordinaires sans augmenter la taxe foncière ou réduire les dépenses non nécessaires ou inutiles que d'augmenter le fardeau d'une taxe qui tombe sur les propriétaires;

Considérant que les dépenses budgétaires suivantes pourraient être réduites sans compromettre le fonctionnement des affaires de la cité et à un montant suffisant pour empêcher une augmentation de la taxe;

Considérant que la cité doit comme un individu proportionner ses dépenses à ses revenus,

Il est proposé par l'échevin E. Décosse, secondé par l'échevin L. Thériault:

Qu'un comité, composé de son Honneur le Maire et des échevins Décosse, Rose, Morin, Perris, Meilleur soit chargé d'étudier la possibilité de diminuer les prévisions budgétaires pour l'année 1944-1945, telles que déjà adoptées par ce conseil afin de rencontrer

les nouvelles obligations de l'année et aussi d'étudier la possibilité de réorganiser les départements municipaux en vue de les rendre plus économiques et plus efficaces. Ce comité devra faire rapport au conseil pour l'ajournement de la présente assemblée.

Adopté.

4. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin A. Rose:

Que toutes résolutions antérieures établissant des augmentations statutaires de salaires pour les employés municipaux soient laissées en suspens jusqu'à nouvel ordre.

Adopté.

Hull, le 6 avril 1944.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$100.00 soit employé pour un octroi à la Chambre de Commerce Junior de Hull pour lui venir en aide à l'occasion de la semaine d'embellissement. Les fonds devant être pris à même les appropriations de la publicité pour l'année 1944-1945.

(signé) A. DESJARDINS  
échevin.

Je, sousigné, trésorier de la cité de Hull certifie qu'il y a des fonds disponibles au crédit de l'appropriation ci-dessus mentionnés dans le budget de 1944-1945.

(signé) JOS. RAYMOND  
trésorier.

Hull, le 17 avril 1944.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$100.00 soit employé pour un octroi à l'Union des Faiseurs de Papier de Hull et Gatineau à l'occasion de sa convention annuelle qui sera tenue à Hull les 19-20 et 21 mai prochain. Les fonds devant être pris à même les appropriations

pour la "publicité" dans le budget de l'année 1944-45.

(signé) E. DUGUAY  
échevin.

Je, soussigné trésorier de la cité de Hull, certifie qu'il y a des fonds disponibles au crédit de l'appropriation ci-dessus mentionnée.

(signé) JOS. RAYMOND  
trésorier.

Hull, le 17 avril 1944.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$75.00 soit employé pour l'érection d'une lampe de rue sur la rue Montmorency, entre les rues Montcalm et Amherst. Les fonds devant être pris à même les appropriations du département de lumière et alarme dans le budget pour l'année 1944-1945.

(signé) E. DUGUAY  
échevin

Je, soussigné, trésorier de la cité de Hull, certifie qu'il y a des fonds disponibles au crédit de l'appropriation ci-dessus mentionnée.

(signé) JOS. RAYMOND  
trésorier.

5. Proposé par l'échevin L. Thériault, secondé par l'échevin A. Maurice:

Que ce conseil ajourne au 25 avril courant.

Adopté.



CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC }  
Distrit de Hull } CITE DE HULL.

No. 14

SEANCE DU 25 AVRIL 1944.

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances du dit conseil à l'hôtel de ville de la dite cité, à huit heures du soir, mardi le 25 avril 1944, à laquelle sont présents:—

Son Honneur le Maire monsieur Raymond Brunet, au fauteuil, et les échevins W. Boudria, E. Duguay, H. Meilleur, A. Rose, A. Morin, L. Thériault, A. Beauchamp, A. Maurice, F. E. St-Jean, E. Perras et E. Décosse, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin E. Duguay, secondé par l'échevin W. Boudria:

Que le trésorier soit autorisé à payer aux pompiers, aux policiers et à messieurs Albert Normand et Léopold Normand, le montant d'une augmentation de salaire de \$0.60 par jour depuis le 1er janvier 1944, jusqu'au 1er mai 1944, conformément à l'ordonnance du tribunal d'arbitrage. Qu'après cette date que ce montant de \$0.60 soit ajouté à la paie régulière du 15 et du dernier de chaque mois.

Les directeurs, assistant-directeurs, sténographe, secrétaire et matrone ne sont pas inclus dans cette augmentation.

Adopté.

Ajournement Sine Die.



CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC }  
Distrit de Hull }  
CITE DE HULL

No. 15

SEANCE DU 1er MAI 1944.

A une assemblée régulière du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances du dit conseil à l'hôtel de ville de la dite cité, à huit heures du soir, lundi le 1er mai 1944, à laquelle sont présents:—

Son Honneur le Maire Raymond Brunet, au fauteuil, et les échevins W. Boudria, E. Duguay, H. Meilleur, A. Rose, A. Morin, L. Thériault, J. Boucher, A. Beauchamp, A. Maurice, F. E. St-Jean, E. Perron, A. Desjardins et Décosse, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin H. Meilleur, secondé par l'échevin A. Maurice:

Que les communications qui viennent d'être lues soient renvoyées à leurs comités respectifs, moins celles de :— C. H. Castagne; F. C. McLean; J. B. Michon; Jos. Caron; A. L. Raymond; L'Hon. W. L. McKenzie King; L'hon. J. E. Michaud; L'hon. Louis St-Laurent; L'hon. Alphonse Fournier; La banque Provinciale du Canada; Henri Hamelin; Cité de Welland; L'Hon. Oscar Drouin; Ministre des Travaux Publics d'Ottawa; Requête des citoyens de la rue Charlevoix.

Adopté.

5ième RAPPORT DU COMITE DES FINANCES

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Finances dûment assemblée en chambre, mardi le 25 avril 1944, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin E. Duguay Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins W. Boudria, H. Meilleur, A. Morin, A. Rose, L. Thériault, J.

Boucher, A. Beauchamp, A. Maurice, F. E. St-Jean, E. Perras et E. Décosse.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

1	P. A. Larocque	(Papeterie)	\$4.14
2	G. E. Gauvin & Fils	"	28.64
3	Jules Patry	"	5.40
4	J. M. Hill	"	6.25
5	L'Opinion	"	3.30
		(Service vidanges)	4.20
		(Règl. 354)	18.00
6	Léon Couture	(Evaluateur)	20.60
7	F. A. Binet	(Règl. No. 400)	300.00
8	Léon Couture	(Vente pour taxes)	162.80
9	Hull Electric		1,500.00
10	J. W. Ste-Marie	(Imprévus)	182.00
11	H. Desrosiers	(Règl. 391)	27.30
12	Le Progrès de Hull	(Règl. 354)	6.00
13	Burroughs Adding Machine	(Ass.)	50.70
14	G. H. Wood & Co.	(H.-de-Ville	19.89
15	Soublière & Lepage	"	44.99
16	Savonnerie Leda	"	8.25
17	J. Sarazin	"	8.16
18	C. O. Poirier	"	3.00
19	Purcell & Chatelain	"	32.43
20	Marchand Electrical Co. Ltd.	"	1.50
21	Kelly & Leduc	"	0.87
22	Crane Ltd.	"	33.46
23	Boucher Frères	"	45.09
24	Blue Bird Products	"	10.90
25	Ottawa Citizen	(S. Vidanges)	3.20
26	Journal Dailies	"	3.20
27	J. M. Hill	(Ré-évaluation)	1.25
28	Ont. Hughes-Owens	"	7.50
29	Office Specialty	(trésorier)	12.45

30	Bicycle Guild Inc.	"	360.00
31	Purcell & Chatelain	(C. bâtisses)	7.35
32	Le Droit	"	6.40

SALAIRE: Paies Nos. 14-15-16-17 (avril 1944)

Comité de bâtisses	\$96.00
Evaluateur	160.00
Hotel de Ville	50.40
Ré-évaluation	460.00

Que le rapport du Greffier de la cité, en date du 25 avril, 1944, concernant l'item "Papeterie" soit approuvé et que le Trésorier de la cité soit autorisé à faire, dans ses livres, les transports y mentionnés.

Que le rapport de l'Evaluateur de la cité portant le numéro quatre (4) concernant certains changements dans le rôles d'évaluation, soit approuvé.

E. Duguay, Président  
F. E. St-Jean  
H. Meilleur  
A. Maurice

E. Décosse  
H. Boudria  
A. Morin

Monsieur le Maire,

Messieurs les échevins:

Messieurs.

Veuillez autoriser le trésorier de la cité à créditer l'appropriation "Papeterie" de la somme de \$269.60 et débiter les départements suivants:—

Trésorier	\$77.15
Greffier	67.59
Ingénieur	16.71
Police	68.18
Feu	12.56
Ré-évaluation	3.52
Comité des bâtisses	13.00

Lumière et alarme	6.25
Evaluateur	4.64

Bien à vous,

Le Greffier,

H. LEON LEBLANC

Monsieur le Maire,

Messieurs les échevins,

Messieurs :

J'ai l'honneur de vous faire rapport des changements et des mutations pour le mois d'avril, 1944.

(Pour rôles d'évaluation 1943-44 et 1944-45)

QUARTIER 1 (Val-Tétreau)

153 Substituer Maurice Chénier à Alcide Whitmore pour le 10-4.

QUARTIER 1a (Wrightville)

3647 Substituer William Wooden à C. Coreoran pour 43 Montpetit.

3028 Substituer Albini Leblanc à Jean Baptiste Ayotte.

3885 Substituer Eugène Martineau à Florentin Poulin comme propriétaire à 21 Bourque.

1931 Substituer Siméon Lauzon à la Cité de Hull. Les taxes municipales et scolaires commenceront à partir du 1er nov. 1943.

2203 Retrancher la Cité de Hull, et inscrire W. Prud'homme le seul propriétaire.

1843 Retrancher la cité de Hull et inscrire John Leblanc le seul propriétaire.

2775-76 Retrancher la Cité de Hull et inscrire Damase Lajoie le seul propriétaire. Taxes municipales et Scolaires commenceront à partir du 1er mai, 1944.

1924 Substituer Rolland Lauzon à la Cité de Hull. Les taxes municipales et scolaires commenceront à partir du 1er mai, 1944.

3098 Substituer Frank Albert à la Cité de Hull. Les taxes municipales et scolaires commenceront à partir du 1er novembre, 1943.

3056 Substituer Maxime Mainville à la Cité de Hull. Les taxes municipales et scolaires commenceront à partir du 1er mai, 1944.

3277, 3278, 3279 Substituer Raoul Villeneuve à la Cité de Hull. Taxes municipales et scolaires commenceront à partir du 1er mai, 1943.

2894, 2895 Substituer Edward Woolocott à la Cité de Hull. Taxes municipales et scolaires commenceront à partir du 1er novembre 1943.

#### QUARTIER 2 (Montcalm)

5170-5216 Incrire Succession P. W. Wright comme propriétaire.

5185-5191-5217-5219-5221-5222-5366-5367-5375-5426 Substituer 5218-Florence E. Wright William S. MacClymont à Lawrence W. Jackson à L. W. Jackson comme propriétaire de l'immeuble.

5874 Incrire Florence E. Wright ud William S. MacClymont & Lawrence W. Jackson comme propriétaire de l'immeuble et inscrire Mme Magloire Drouin ux P. Drouin Magloire comme propriétaire occupant.

5170 Retrancher Wilfrid Bernier. Incrire Florence E. Wright ud William S. MacClymont & Lawrence W. Jackson comme propriétaire de l'immeuble et Incrire Wilfrid Bernier comme propriétaire occupant.

5216 Retrancher Palma Villeneuve. Incrire Florence E. Wright ud: William S. MacClymont & Lawrence W. Jackson comme propriétaire de l'immeuble et Incrire Palma Villeneuve comme propriétaire occupant.

5376 Retrancher Jeanvenne Jeannette & Yvette. Incrire Florence E. Wright ud: William S. MacClymont & Lawrence W.

Jackson comme propriétaire de l'immeuble et Incrire Jeannette & Yvette Jeanvenne comme propriétaire occupant.

5484 Substituer Georges Monfils à Lionel Majeau. Incrire 1 service d'eau au lieu de 2.

5476 Substituer Mme F. Dupuis Letourneau: ux J. Henri Letourneau à Mme F. Dupuis Létourneau.

5577 Substituer Edouard Labelle à Eugène Falardeau.

5427 Substituer Louis Lafrance à Drouin Camille Succ.

5384 Substituer Athanase Villeneuve à la Cité de Hull. Taxes municipales et scolaires à partir du 1er mai, 1944.

5447-5448 Retrancher la Cité de Hull et inscrire Frank Monette comme la seule propriétaire.

#### QUARTIER 3 (Lafontaine)

6178 Retrancher la Cité de Hull et inscrire Dosithé Desjardins le seul propriétaire.

#### QUARTIER 3a (Frontenac)

7904 Substituer Conrad Lafrance à Elzéar Tremblay.

7419 Substituer C. Cadieux à Mme Florent Bertrand pour le lot 13-41.

7493 Substituer Fénelon Pichette à O'Connor John.

7659 Incrire Mme Alfred Tremblay ux Alfred Tremblay comme propriétaire.

7122-7123 Substituer P. McCarthy à Edgar Blais.

7818 Substituer N. O. 114 et S. O. 113 à Pt 114 et S. O. 113.

7817 Substituer Centre Nord 114. Centre Sud 113 à Centre 114, 113.

7134 Incrire comme propriétaire C. P. St Laurent R. E. St-Laurent, A. M. St-Laurent, R. G. St-Laurent et Jeanne St-Laurent ux. Jos Alfred Major et retrancher le fond de commerce depuis le 1er nov. 1943.

6820 Incrire Joseph Tremblay comme propriétaire occupant.

7013 Substituer Emile Séguin à Adélard Bélanger.

7482 Retrancher la Cité de Hull et inscrire C. Désormeaux le seul propriétaire.

7073-7074 Substituer Omer Sabourin à la Cité de Hull. Les taxes municipales et scolaires commenceront à partir du 1er nov. 1943.

7818 Substituer C. Charbonneau à la Cité de Hull. Taxes municipales et scolaires à partir du 1er mai, 1944.

7306 Retrancher la Cité de Hull et inscrire Stevens Thivierge le seul propriétaire.

7714 Substituer René Michon à Jos Roy.

#### QUARTIER 4 (Dollard)

8399 Substituer Mme Flora Lajambe Matte ux: Emmanuel Matte, à Stanislas Lajambe. .

8049 Substituer M. & Mme Rodolphe Ménard à Rodolphe Ménard.

8179-8180 Substituer Mme Willie Sarazin ux: W. Sarazin à Succession Maxime Sarazin.

8247 Substituer Victor Pouliotte à Melle Aurore Lafleur.

8316 Substituer Gaston et Cécile Fontaine à Gaston Fontaine.

8061a Incrire Maurice Champagne avec H. A. Champagne comme propriétaire.

#### QUARTIER 5 (Laurier)

9154 Incrire Jacqueline et Lucien Petit comme propriétaire.

9191 Substituer Mme Victoria Lafontaine Marengère à Mme Victoria Marengère.

9733 La maison étant démolie, inscrire aux rôles 1944-45 le terrain seulement évalué à \$650.00, 1/2 service d'eau.

9074 Substituer Girard Rancourt au lieu de Edgar Rancourt.

9063 Substituer Donat Villeneuve aux Rév. Prêtres Dominicains.

9062 Substituer Edgar Chénier à la Cité de Hull. Taxes municipales et scolaires à partir du 1er novembre 1943.

9539 Incrire Mme Vve Hermeline Monette comme propriétaire de l'immeuble.

9981 Substituer Edmond Leduc à la Cité de Hull. Les taxes municipales et scolaires commenceront à partir du 1er mai, 1944.

9368 Incrire Mme Anna Petit te Roland Petit comme propriétaire de l'immeuble avec Charles Petit.

9222a Retrancher la Cité de Hull et inscrire A. Peterson le seul propriétaire.

9318 Retrancher la Cité de Hull et inscrire Jean Louis Proulx le seul propriétaire.

9083 Substituer Emile Levesque à Levesque Mme Anthoinine Emard. Incrire Moise Emond comme propriétaire occupant.

Respectueusement soumis

VICTOR FALARDEAU  
pour l'évaluateur.

5ième RAPPORT DU COMITE DE SANTE & HOSPITALISATION  
A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Santé et Hospitalisation dûment assemblé en chambre, mardi le 25 avril 1944, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin E. Perras, Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins W. Boudria, E. Duguay, H. Meilleur, A. Morin, A. Rose, L. Thériault, J. Boucher, A. Beauchamp, A. Maurice, F. E. St-Jean et E. Décosse.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

33	Hospice St-Charles	(Hospitalisation)	\$989.47
34	Hôpital Général d'Ottawa	"	86.95
35	Orphelinat St-Joseph		828.90
36	A. Lambret	(Santé)	20.00
37	Gauthier Cie Ltée	"	31.50
38	Ardrien Ferland	"	28.00
39	J. M. Hill	(Ass. municipales)	2.00

SALAIRE: Paies Nos. 14-15-16-17 (avril 1944)

Service des vidanges	40.00
Hospitalisation	40.00

F. E. St-Jean	A. Maurice
H. Meilleur	E. Duguay
E. Décosse	W. Boudria
A. Morin	

3. Proposé par l'échevin E. Perris, secondé par l'échevin  
F. E. St-Jean:

Que le 5ième rapport du comité de Santé et Hospitalisation,  
qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

5ième RAPPORT DU COMITE DE FEU, LUMIERE ET ALARME

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Feu, Lumière et Alarme dûment assemblé en  
chambre, mardi le 25 avril 1944, auquel assistaient:— Monsieur  
l'échevin A. Beauchamp, Président, Son Honneur le Maire Raymond  
Brunet, et les échevins W. Boudria, E. Duguay, H. Meilleur,  
A. Morin, A. Rose, L. Thériault, J. Boucher, A. Maurice, F. E.  
St-Jean, E. Perris et E. Décosse.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour  
paiement.

DEPARTEMENT LUMIERE ET ALARME

40	Ahearn & Soper Ltd	\$4.22
41	Purcell & Chatelain	1.09
42	Northern Electric	24.75
43	Marchand Electric Co.	45.90
44	Kelly & Leduc	14.84
45	Département des incendies	22.78
46	Campbell Motors Ltd	3.23

DEPARTEMENT DU FEU

47	I. Létourneau	\$0.75
48	Reliable Repair Shop	2.00
49	C. O. Poirier	9.00
50	Patterson Motors Ltd	20.42
51	Hôpital du Sacré-Coeur	6.00
52	National Fire Prot. Ass.	10.00
53	Lafrance Fire Ltd.	25.50
54	Keyes Supply Co. Ltd.	0.63
55	Kelly & Leduc	1.28
56	Imperial Oil Ltd.	60.30
57	S. S. Holden Ltd.	141.38
58	L. Gauthier	0.50
59	P. D'Aoust	7.80
60	Campbell Motors Ltd.	5.44
61	Champlain Oil Products Ltd.	90.00

SALAIRE: Paies Nos. 14-15-16-17 (avril 1944)

Département du Feu	\$6.00
Département Lumière et Alarme	6.90

F. E. St-Jean	E. Duguay
H. Meilleur	W. Boudria
A. Maurice	A. Morin
E. Décosse	

4. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin A. Maurice:

Que le 5ième rapport du comité de Feu, Lumière et Alarme, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

5ième RAPPORT DU COMITE DE POLICE  
A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Police dûment assemblé en chambre, mardi le 25 avril 1944, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin H. Meilleur,

Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins W. Boudria, E. Duguay, A. Morin, A. Rose, L. Thériault, J. Boucher, A. Beauchamp, A. Maurice, F. E. St-Jean, E. Perron et E. Décosse.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

62	Caisse Police	\$1.42
63	Léo Régimbald	0.30
64	Purcell & Chatelain	1.08
65	Marchand Electric Ltd.	1.95
66	R. O. Morris Motors	2.56
67	Kelly & Leduc	1.18
68	B. J. Déry	9.29
69	Charron & Ménard	1.53
70	Chez Pierre	1.50
71	Blue Bird Products	2.25

SALAIRE: Paie Nos. 14-15-16-17 (avril 1944)

Police \$4.35

H. Meilleur, Président	E. Décosse
F. E. St-Jean	E. Duguay
A. Morin	W. Boudria
A. Maurice	

5. Proposé par l'échevin H. Meilleur, secondé par l'échevin A. Rose:

Que le 5ième rapport du comité de Police, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

## 5ième RAPPORT DU COMITE DES RUES ET AMELIORATIONS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Rues et Améliorations dûment assemblé en chambre, mardi le 25 avril 1944, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin A. Rose Président, Son Honneur le Maire Raymond

Brunet, et les échevins W. Boudria, E. Duguay, H. Meilleur, A. Morin, L. Thériault, J. Boucher, A. Beauchamp, A. Maurice, F. E. St-Jean, E. Perron et E. Décosse.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

72	Atelier Alie	\$12.00
73	Builders Sales Ltd.	50.49
74	Bell Téléphone	5.61
75	Can. Ludlow Valve Co.	29.42
76	Canadian Pacific Ry. Co.	101.03
77	Canadian Fairbanks-Morse	356.76
78	P. D'Aoust	13.30
79	Dustbane Products Ltd.	14.25
80	General Supply Co. Ltd.	5.15
81	Instruments Ltd	2.22
82	Imperial Oil Ltd	144.54
83	Département du Feu	19.80
84	Kelly & Leduc	7.71
85	Keyes Supply Co. Ltd	3.64
86	T. Lawson & Sons Ltd	3.59
87	Limoges & Frères	123.93
88	Marchand Electrical Ltd	1.00
89	R. O. Morris Motors Ltd	3.95
90	McColl-Frontenac Oil Ltd	41.35
91	Ont. Hughes-Owens Co. Ltd	27.60
92	Purcell & Chatelain	160.92
93	People's Gas Supply Ltd	11.15
94	W. A. Rankin Ltd	11.00
95	T. Robertson Ltd	78.62
96	Alfred Thompson	62.50
97	Walters Axes Co.	16.20
98	Wright Brothers Supply	239.75
99	Mussens Canada Ltd	7,927.44
100	I. Létourneau	19.80
101	L'Opinion	8.26

SALAIRE: Paies Nos. 14-15-16-17 (avril 1944)

Neige	2,618.62
Egoûts	429.05
Rues pavées	213.90
Imprévus	501.43

A. Rose, président	E. Décosse
F. E. St-Jean	W. Boudria
H. Meilleur	A. Morin

6. Proposé par l'échevin A. Rose, secondé par l'échevin H. Meilleur:

Que le 5ième rapport du comité des Rues et Améliorations, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

5ième RAPPORT DU COMITE DE PARCS ET MARCHE

A. la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Parcs et Marché dûment assemblé en chambre, mardi le 25 avril 1944, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin A. Rose Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins W. Boudria, E. Duguay, H. Meilleur, A. Morin, L. Thériault, J. Boucher, A. Beauchamp, A. Maurice, F. E. St-Jean, E. Perron et E. Décosse.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

102 Josaphat Sarrasin	(marché)	\$3.06
103 P. Monfils	(parcs)	15.00

SALAIRE: Paies Nos. 14-15-16-17 (avril 1944)

Parcs	\$33.55
Commission de Récréation	84.40

A. Rose, président	A. Morin
F. E. St-Jean	E. Duguay
H. Meilleur	W. Boudria
E. Décosse	A. Maurice

7. Proposé par l'échevin A. Rose, secondé par l'échevin W. Boudria:

Que le 5ième rapport du comité de Parcs et Marché, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

### 5ième RAPPORT DU COMITE DE L'EAU

#### A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de l'Eau dûment assemblé en chambre, mardi le 25 avril 1944, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin W. Boudria Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins E. Duguay, H. Meilleur, A. Morin, A. Rose, L. Thériault, J. Boucher, A. Beauchamp, A. Maurice, F. E. St-Jean E. Perron et E. Décosse.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

104	Nichols Chemical Co. Ltd	\$28.35
105	Ottawa Light Co. Ltd	5.25
106	Gatineau Power Co.	312.28
107	Nichols Chemical Co. Ltd Note de crédit)	720.00

#### SALAIRE: Paies Nos. 14-15-16-17 (avril 1944)

Chateau d'eau	\$221.55
Réparations services	1,286.35
Tuyaux Principaux	214.45
Bornes-Fontaines	405.00
Dégelage	59.80
Arrosage	113.60

W. Boudria, président	A. Morin
F. E. St-Jean	E. Duguay
H. Meilleur	E. Décosse
A. Maurice	

8. Proposé par l'échevin W. Boudria, secondé par l'échevin H. Meilleur:

Que le 5ième rapport du comité de l'eau qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin A. Rose, secondé par l'échevin H. Meilleur:

Que l'acheteur soit autorisé à faire l'achat de marchandises au montant de \$1,665.50 tel que mentionné dans le rapport des chefs de département en date du 25 avril 1944.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin A. Rose, secondé par l'échevin W. Boudria:

Que le trésorier soit autorisé à faire le transport de l'outillage et du stock provenant du magasin de la corporation tel que mentionné dans le rapport de l'acheteur en date du 25 avril 1944.

Adopté.

11. Proposé par l'échevin A. Rose, secondé par l'échevin A. Morin:

Que l'ingénieur soit autorisé de faire les dépenses au montant de \$5,123.33 pour le mois de mai 1944, suivant son rapport en date du 25 avril 1944.

Adopté.

12. Proposé par l'échevin H. Meilleur, secondé par l'échevin E. Duguay:

Que la soumission de monsieur Athanase Alarie, 291 rue Montcalm, soit acceptée pour faire l'enlèvement des vidanges dans la zone numéro un (1) au prix de \$200.00; que son honneur le Maire et le Greffier soient autorisés à signer un contrat à cet effet avec monsieur Alarie.

Adopté.

13. Proposé par l'échevin E. Duguay, secondé par l'échevin W. Boudria:

Que l'ingénieur de la Cité soit chargé de faire faire l'érection d'une lampe de rue sur la rue Montmorency, entre les rues Montcalm et Amherst, le tout conformément à l'avis de motion donné le 17 avril 1944.

Les fonds devant être pris à même les appropriations du département de lumière et alarme.

Adopté.

14. Proposé par l'échevin E. Duguay, secondé par l'échevin L. Thériault:

Conformément à l'avis de motion donné le 17 avril, le trésorier de la Cité est autorisé de verser à l'Union des Faiseurs de Papier de Hull et Gatineau, un octroi de \$100.00 à l'occasion de sa convention annuelle qui sera tenue à Hull le 19-20 et 21 mai prochain. Les fonds devant être pris à même les appropriations de la publicité.

Adopté.

15. Proposé par l'échevin A. Desjardins, secondé par l'échevin E. Décosse:

Attendu qu'avis de motion a été donné antérieurement à cet effet et qu'il y a des fonds disponibles il est résolu que le trésorier de la cité soit autorisé de verser un montant de \$50.00 comme octroi à la Chambre de Commerce Junior de Hull pour lui venir en aide dans l'organisation d'une semaine de nettoyage et d'embellissement et pour aider à défrayer les dépenses de sa "Fête des arbres".

Le tout conformément à sa demande et en appréciation pour son magnifique travail. Les fonds à cette fin devant être pris à même les appropriations pour imprévus.

Adopté.

16. Proposé par l'échevin L. Thériault, secondé par l'échevin A. Maurice:

Que le trésorier de la cité soit autorisé de payer le compte de monsieur Louis Forest, 34 rue De Lorimier, Hull, au montant de \$50.00 pour la reliure du livre d'or de la Cité de Hull.

Ce conseil est heureux d'offrir ses félicitations les plus sincères à monsieur Louis Forest pour le travail artistique qu'il a accompli pour notre Cité.

Adopté.

17. Proposé par l'échevin L. Thériault, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Qu'un congé additionnel de trois (3) mois soit accordé à l'échevin Joseph Baker.

Adopté.

18. Proposé par l'échevin A. Maurice, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que les minutes des assemblées des 3, 17 et 19 avril 1944, imprimées et distribuées aux membres de ce conseil municipal, soit confirmées.

Adopté.

19. Proposé par l'échevin A. Rose, secondé par l'échevin W. Boudria:

Que Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité soient autorisés à signer un contrat avec la compagnie Canada Cement pour l'achat du ciment nécessaire aux travaux de la Cité, et ce, aux prix courant ordinairement chargé aux contracteurs et marchands; aussi a demander des soumissions pour l'achat de la tuyauterie nécessaire aux travaux des canaux d'égoûts de la Cité, pour le 20 mai prochain.

Du consentement du proposeur et du secondeur cette résolution est laissée sur la table.

Hull, le 25 avril 1944.

Nous donnons avis de motion qu'à la prochaine assemblée nous proposerons qu'un montant de \$1,665.50 soit employé pour faire l'achat de marchandises, tel que demandé dans le rapport des chefs de départements en date du 25 avril 1944, les fonds devant être pris à même les appropriations suivantes:—

Feu \$240.00

(signé) A. BEAUCHAMP  
échevin

Police \$20.14.

(signé) H. MEILLEUR  
échevin

Egoûts \$197.85; Tuyaux Principaux \$27.10; Bornes-fontaines \$17.80; Réparation des services \$895.80; Arrosage \$37.40.

(signé) A. ROSE  
échevin

Parcs \$225.50.

(signé) A. ROSE,  
échevin

Il y a des fonds disponibles pour ces montants.

(signé) JOS. RAYMOND  
trésorier.

Hull, le 26 avril 1944.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$50.00 soit employé pour un octroi à la Chambre de Commerce Junior de Hull pour lui venir en aide à l'occasion de la semaine d'embellissement. Les fonds devant être pris à même les appropriations pour "imprévus" à même le budget de 1944-1945.

(signé) A. DESJARDINS  
échevin

Je, soussigné, trésorier de la Cité de Hull, certifie qu'il y a des fonds disponibles au crédit de l'appropriation ci-dessus mentionnée.

(signé) JOS. RAYMOND  
trésorier.

Hull, le 1er mai 1944.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$50.00 soit employé pour faire l'installation d'une lampe de rue coin Marquette et St-Laurent. Les fonds devant être pris à même les appropriations pour "imprévus".

(signé) A. MORIN  
échevin

Je, soussigné, trésorier de la Cité de Hull certifie qu'il y a des fonds disponibles au crédit de l'appropriation ci-dessus mentionnée.

(signé) JOS. RAYMOND  
trésorier.

Hull, le 1er mai 1944.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$25.00 soit employé pour un octroi au Club Lions pour lui venir en aide dans leurs œuvres. Les fonds devant être pris à même les appropriations pour la publicité.

(signé) L. THERIAULT  
échevin

Je, soussigné, trésorier de la Cité de Hull certifie qu'il y a des fonds disponibles au crédit de l'appropriation ci-dessus mentionnée.

(signé) JOS. RAYMOND  
trésorier.

Hull, le 1er mai 1944.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$50.00 soit employé pour autoriser l'ingénieur à faire construire une cloture sur la rue Vaudreuil, près de la propriété St-Amand. Les fonds devant être pris à même les appropriations pour "imprévus".

(signé) L. THERIAULT  
échevin

Je, soussigné, trésorier de la Cité de Hull certifie qu'il y a des fonds disponibles au crédit de l'appropriation ci-dessus mentionnée.

(signé) JOS. RAYMOND  
trésorier.

Hull, le 1er mai 1944.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$75.00 soit employé pour l'installation d'une lampe de rue au coin des rues Tracy et Lois. Les fonds devant être pris à même les appropriation pour "imprévus".

(signé) H. MEILLEUR  
échevin

Je, soussigné trésorier de la Cité de Hull certifie qu'il y a des fonds disponibles au crédit de l'appropriation ci-dessus mentionnée.

(signé) JOS. RAYMOND  
trésorier.

Hull, le 1er mai 1944.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$75.00 soit employé pour l'érection d'une lampe de rue sur la rue Laurier, à l'angle de la rue St-Laurent.

Les fonds devant être pris à même les appropriations pour  
"imprévus".

(signé) E. DECOSSÉ

échevin

Je, soussigné, trésorier de la Cité de Hull, certifie qu'il y  
a des fonds disponibles au crédit de l'appropriation ci-dessus  
mentionnée.

(signé) JOS. RAYMOND

trésorier.

20. Proposé par l'échevin L. Thériault, secondé par l'échevin  
A. Beauchamp:

Que ce conseil ajourne au 15 mai 1944.

Adopté.



CANADA  
Province de Québec  
District de Hull

CITE DE HULL

No. 16

SEANCE DU 15 MAI 1944

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances du dit conseil à l'Hôtel-de-Ville de la dite cité, à huit heures du soir, lundi le 15 mai 1944, à laquelle sont présents:—

Son Honneur le Maire, monsieur Raymond Brunet, au fauteuil, et les échevins W. Boudria, E. Duguay, H. Meilleur, L. Thériault, J. Boucher, A. Beauchamp, A. Maurice, F. E. St-Jean, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin H. Meilleur:

Que les communications qui viennent d'être lues, soient renvoyées à leurs comités respectifs, moins celles de:— L'Hon. Ernest Bertrand; A. Desjardins; Maurice Potvin; Major W. H. Whilden; Jules Baillot; Wright Brothers Supply Ltd.; Requête des citoyens de Wrightville; Conseil Central de la St-Jean-Baptiste; Cité de London; Wartime Housing Ltd.; H. A. Champagne.

Adopté.

Messieurs les échevins Décosse et Rose prennent leurs sièges. Monsieur l'échevin A. Morin, prend son siège.

2. Proposé par l'échevin A. Rose, secondé par l'échevin H. Meilleur:

Que le rapport de l'ingénieur en date du 13 mai concernant la demande de la Hull Iron & Steel Foundries Ltd.; pour l'amélioration de la rue De Lorimier soit adopté, et qu'il soit autorisé de

procéder aux travaux précédemment mentionnés dans son rapport du 17 avril, en autant que la dite compagnie assumera entièrement le coût de ces travaux.

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient autorisés de signer un contrat à cet effet.

Adopté.

3. Proposé par l'échevin E. Duguay, secondé par l'échevin A. Rose:

Que le Greffier soit autorisé à demander à la Commission Municipale de Québec la permission d'escompter un billet n'excédant pas \$15,000.00 pour pourvoir aux dépenses occasionnées par la construction de services neufs suivant le rapport de l'ingénieur en date du 12 mai 1944. Ce montant de \$15,000.00 devant être inclus dans le prochain règlement d'emprunt.

Adopté.

Monsieur le Docteur E. Perras prend son siège.

4. Proposé par l'échevin A. Maurice, secondé par l'échevin W. Boudria:

Que ce conseil offre à l'échevin E. Décosse ainsi qu'à sa famille, ses plus sincères condoléances à l'occasion du récent décès de sa belle-mère Mme W. Watters.

Adopté debout.

5. Proposé par l'échevin A. Rose, secondé par l'échevin H. Meilleur:

Que le trésorier de la cité soit autorisé de payer la somme de \$15.00 à l'Ontario Parks Association étant la contribution annuelle de cette association. Les fonds devant être pris à même les appropriations pour "imprévus", le tout conformément à l'avis de motion donné le 9 mai 1944.

Adopté.

6. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin A. Rose:

Pour faire suite à l'avis de motion donné le 1er mai 1944, pour faire faire l'installation d'une lampe de rue au coin des rues Marquette et St-Laurent jusqu'à concurrence d'un montant de \$50.00, que l'ingénieur de la cité soit chargé de procéder à ce travail. Les fonds devant être pris à même les appropriations pour "imprévus".

Adopté.

7. Proposé par l'échevin E. Décosse, secondé par l'échevin A. Maurice:

Que l'ingénieur de la cité soit chargé de faire faire l'érection d'une lampe de rue sur la rue Laurier, à l'angle de la rue St-Laurent, le tout conformément à l'avis de motion donné le 1er mai 1944.

Adopté.

8. Proposé par l'échevin J. Boucher, secondé par l'échevin W. Boudria:

Que le trésorier soit autorisé de payer à Mlle Rozon, 17 rue Bégin, la somme de \$75.00 en règlement final de sa réclamation contre la cité à la suite d'une chute faite sur le trottoir de la rue Bégin. Cette offre est faite sans préjudice aux droits de la cité.

Les fonds devant être pris à même les appropriations "imprévus".

Adopté.

9. Proposé par l'échevin W. Boudria, secondé par l'échevin H. Meilleur:

Que le trésorier de la cité soit autorisé de verser la somme de \$25.00 comme octroi au Club Lions de Hull pour lui venir en aide dans les leurs œuvres. Les fonds devant être pris à même les appropriations de la "publicité", le tout suivant l'avis de motion donné le 1er mai 1944 à cet effet.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin H. Meilleur, secondé par l'échevin W. Boudria:

Conformément à l'avis de motion donné le 1er mai 1944, l'ingénieur de la cité est autorisé à faire faire l'installation d'une lampe de rue au coin des rues Tracy et Lois. Les fonds devant être pris à même les appropriations "imprévus".

Adopté.

11. Proposé par l'échevin H. Meilleur, secondé par l'échevin A. Rose

Qu'il est du désir de ce conseil que l'aviseur légal, en collaboration avec le Maire et le Président du comité de Police, prépare, dans le plus court délai possible, un projet de règlement pour créer et rendre opérante une commission de police telle que prévue par le récent amendement de la charte.

Adopté.

12. Considérant que le gouvernement provincial a établi un crédit agricole pour venir en aide aux cultivateurs de la province;

Considérant que la situation des propriétaires des centres urbains est actuellement des plus précaires par suite de l'abolition du moratoire et à cause du contrôle si rigoureux des loyers;

Considérant qu'une législation immédiate s'impose pour venir en aide aux propriétaires actuels;

Considérant qu'une loi de crédit urbain serait la meilleure solution du problème de la propriété dans notre province.

Il est proposé par l'échevin A. Rose, secondé par l'échevin H. Meilleur:

Que ce conseil recommande aux autorités provinciales de passer une loi de crédit urbain dès la présente session pour venir en aide aux propriétaires actuels.

Adopté.

13. Proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin W. Boudria:

Que l'aviseur légal, en collaboration avec le trésorier, soit autorisé à préparer un projet de règlement ou accomplir toute autre formalité pour rendre opérant l'amendement à la charte établissant une commutation de taxes municipales pour certaines classes de construction dans la cité de Hull, et ce en conformité avec le récent amendement apporté à la charte à cet effet.

Adopté.

14. Proposé par l'échevin A. Rose, secondé par l'échevin E. Décosse:

Que l'ingénieur soit autorisé de préparer un nouveau plan du redressement des rues Papineau et Salaberry en prenant une lisière de terrain sur la propriété de monsieur Cloutier sur une largeur d'environ 10 à 15 pieds et en prenant une autre lisière de terrain sur la propriété du district fédéral d'environ 15 pieds. Ce projet devant être soumis au conseil à la prochaine assemblée.

Qu'un comité, composé de son honneur de Maire, des échevins Rose, Beauchamp, Maurice et Décosse, soit formé pour étudier cette suggestion avant la préparation du plan suggéré.

Adopté.

15 Proposé par l'échevin E. Perras, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que son honneur le Maire soit délégué à la conférence de la Fédération Canadienne des Maires et des Municipalités, qui sera tenue du 12 au 16 juin prochain.

Adopté.

16 Proposé par l'échevin F.E. St-Jean, secondé par l'échevin E. Perras

Que le Maire et le Greffier soient autorisés à continuer les arrangements avec les autorités de l'Hotel Central et que le montant demandé de \$3.00 du pied soit accepté tel qu'exigé par monsieur H. A. Champagne propriétaire et que ce montant soit pris à même les imprévus.

Adopté.

17. Proposé par l'échevin L. Thériault, secondé par l'échevin J. Boucher:

Que l'ingénieur de la cité soit chargé de procéder à l'érection d'une clôture sur la rue Vaudreuil, près de la propriété St-Amand, le tout suivant son rapport en date du 28 mars 1944 et conformément à un avis de motion donné le 1er mai 1944. Les fonds devant être pris à même les appropriations "imprévus" et ne devant pas dépasser la somme de \$50.00.

Adopté.

18. Proposé par l'échevin A. Maurice, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que le trésorier de la cité soit autorisé de souscrire un montant de \$300.00 pour venir en aide au comité chargé de prélever des fonds pour offrir certains articles indispensables au confort des officiers et des marins de la frégate "La Hulnoise".

Ce montant devant être pris à même les appropriations "imprévus".

Adopté.

Hull, le 9 mai 1944.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$15.00 soit employé pour payer une contribution à l'Ontario Parcs Association dans le but de recevoir leur bulletin mensuel. Les fonds devont être pris à même les appropriations pour "imprévus".

(signé) A. ROSE  
échevin

Je, soussigné trésorier de la cité de Hull certifie qu'il y a des fonds disponibles au crédit de l'appropriation ci-dessus mentionnée.

(signé) J. RAYMOND  
trésorier.

Hull, le 15 mai 1944.

Je soussigné donne avis de motion qu'à une prochaine assemblée de ce conseil, je proposerai que le règlement numéro 398 concernant la pasteurisation du lait soit amendée de manière à y insérer la clause suivante:

Il est interdit d'offrir du lait pour l'alimentation contenant plus de cent mille (100,000) bactéries par centimètre cube.

(signé) E. PERRAS  
échevin.

19. Proposé par l'échevin L. Thériault, secondé par l'échevin J. Boucher:

Que ce conseil ajourne au 22 mai prochain.



CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC }  
Distrit de Hull }  
CITE DE HULL }

No. 17

SEANCE DU 22 MAI 1944

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances du dit conseil à l'hôtel de ville de la dite cité, à huit heures du soir, lundi le 22 mai 1944, à laquelle sont présent:—

Son Honneur le Maire, monsieur Raymond Brunet, au fauteuil, et les échevins W. Boudria, E. Duguay, H. Meilleur, A. Rose, J. Boucher, A. Maurice, F. E. St-Jean, Desjardins et Décosse, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

Messieurs Morin et Perras prennent leurs sièges.

1. Proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin W. Boudria:

Que le trésorier soit autorisé de payer un autre mois à raison de la somme de \$50.00 à monsieur Omer Poirier, 139 rue Cartier, Hull.

Adopté.

2. Proposé par l'échevin W. Boudria, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Qu'un comité, composé du Président de la commission municipale de la publicité, de l'industrie et du tourisme, des échevins Boucher et Desjardins, de l'ingénieur et du Greffier, soit chargé de faire les arrangements nécessaires pour recevoir la fanfare militaire de la section féminine de l'armée, le 13 juin 1944.

Adopté.

3. Proposé par l'échevin A. Rose, secondé par l'échevin H. Meilleur:

Que la résolution numéro 27 de l'assemblée du 1er juin 1944 soit rescindée et remplacée par la suivante:—

“Qu'à l'avenir pour les mois de juillet et août la fermeture des bureaux à l'hôtel de ville soit pour tous les jours de la semaine à quatre heures de l'après-midi, à l'exception du samedi à midi.

Adopté.

4. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin A. Rose:

Que la résolution numéro quatre de l'assemblée du 21 avril 1944, soit rescindée et remplacée par la suivante:—

“Que les augmentations statutaires de salaires pour les employés qui ont récemment été favorisés par la décision du tribunal d'arbitrage soient laissées en suspens jusqu'à nouvel ordre.

Adopté.

5. Proposé par l'échevin E. Décosse, secondé par l'échevin A. Maurice:

Que ce conseil appuie la résolution adoptée par la cité de London, Ontario, concernant la disposition du surplus de propriétés, de l'équipement et du matériel de guerre après la cessation des hostilités.

Que copie de cette résolution soit envoyé au greffier de la cité de London, à l'honorable Alphonse Fournier, ministre des travaux publics et député du comté de Hull.

Adopté.

6. Proposé par l'échevin E. Perras, secondé par l'échevin E. Duguay:

Que ce conseil siège en comité général.

Adopté.

7. Proposé par l'échevin W. Boudria, secondé par l'échevin E. Duguay:

Que ce comité général lève séance, rapporte progrès et que ce conseil procède aux affaires.

Adopté.

8. Proposé par l'échevin H. Meilleur, secondé par l'échevin E. Duguay:

Que la formule de feuille de route, telle que préparée par monsieur B. Grandguillot en collaboration avec l'évaluateur municipal, soumise à ce conseil, soit approuvée et adoptée pour l'usage du bureau de l'évaluateur.

Que le Greffier soit autorisé à en faire imprimer les quantités requises. Le coût sera chargé au compte de la ré-évaluation.

9. Proposé par l'échevin E. Perras, secondé par l'échevin A. Morin:

Qu'un comité, composé de son honneur le Maire et des échevins Boucher, Rose, Décosse, et du proposeur, soit chargé d'entrevoir l'aviseur légal dans le but de faire une étude du règlement numéro 336 concernant la construction des bâtisses dans la cité de Hull. L'échevin E. Perras est le président de ce comité. Le dit comité fera rapport au conseil.

Adopté.

Ajournement Sine Die.



CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC }  
CITE DE HULL  
District de Hull

No. 18

SEANCE DU 5 JUIN 1944

A une assemblée régulière du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances du conseil à l'hôtel de ville de la dite cité, à huit heures du soir, lundi le 5 juin 1944, à laquelle sont présents:—

Son Honneur le Maire, monsieur Raymond Brunet, au fauteuil, et les échevins W. Boudria, W. Duguay, H. Meilleur, A. Morin, A. Rose, L. Thériault, A. Beauchamp, A. Maurice F. E. St-Jean, E. Perron, A. Desjardins et E. Décosse, formant quorum du dit conseil sous la présidence de son honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin L. Thériault, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que les communications qui viennent d'être lues soient renvoyées à leurs comités respectifs, moins celles de:—Mme Adélard Aubry; L'union des faiseurs de papier de Hull et Gatineau; Chambre de Commerce Junior de Hull; M. Alexis Caron, député; Canada Packers Ltd; Chambres de Commerce de Hull; H. Deslauriers; I. Michaud; A. Buteau; Service Social de Hull; Canada Cement Co.; Cie de téléphone Bell; Association des plombiers de Hull; Syndicats Catholiques Nationaux; Association des employés municipaux de la cité de Hull; Commission des transports du Canada.

Adopté.

6ième RAPPORT DU COMITE DE FEU, LUMIERE ET ALARME  
A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Feu, Lumière et Alarme dûment assemblé en chambre, mardi le 30 mai 1944. auquel assistaient:— Monsieur

l'échevin A. Beauchamp Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins W. Boudria, E. Duguay, H. Meilleur, A. Morin, A. Rose, L. Thériault, J. Boucher, A. Maurice, F. E. St-Jean, E. Perron, A. Desjardins et E. Décosse.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

#### DEPARTEMENT LUMIERE ET ALARME

1	Jos Pilon Ltée	\$6.61
2	Marchand Electric	3.05
3	Département des Incendies	18.05
4	Campbell Motors Ltd	4.07
5	P. J. Ferguson & Sons	2.70

#### DEPARTEMENT DU FEU

6	Bickle-Seagrave Ltd	\$19,980.00
7	W.D. St-Cyr	10.21
8	Reliable Radiator Co.	3.00
9	Pritchard-Andrews Co.	9.50
10	McMullen-Perkins Ltd	13.01
11	Lafrance Fire Ltd	1.27
12	Kelly & Leduc	12.42
13	Imperial Oil Ltd	180.00
14	S. S. Holden Ltd.	.76
15	I. Ducharme & Fils	245.31
16	P. D'Aoust	13.25
17	Canadian National Tel.	1.65
18	Canadian Cotton & Wool Waste Co.	27.42
19	Boucher Frères	338.22
20	Albert St. Garage	12.10

SALAIRE: Paies Nos. 1-2-3-4-18 (mai 1944)

Département du feu	\$1.40
Département Lumière et Alarme	20.00

Conformément à sa recommandation en date du 30 mai, 1944, que le Directeur du Service des Incendies soit autorisé d'acheter de la gasoline du grade 1 au lieu du grade 2, et ce, pour le bon fonctionnement des appareils.

A. Beauchamp, Président	H. Meilleur
A. Maurice	E. Décosse
L. Thériault	A. Morin
F. E. St-Jean	E. Duguay

2. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que le 16ième rapport du comité du Feu, Lumière et Alarme, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

#### 6ième RAPPORT DU COMITE DE POLICE

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Police dûment assemblé en chambre, mardi le 30 mai 1944, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin H. Meilleur Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins W. Boudria, E. Duguay, A. Morin, A. Rose, L. Thériault, J. Boucher, A. Beauchamp, A. Maurice, F. E. St-Jean, E. Perron, A. Desjardins et E. Décosse.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

21	Soublière & Lepage	\$5.10
22	L. Régimbald	0.55
23	Dr J. L. Pichette	189.50
24	Département du Feu	13.48
25	I. Ducharme & Fils	165.75
26	B. J. Déry	10.92
27	Charron & Ménard	1.12

SALAIRE: Paies Nos. 1-2-3-18 (Mai 1944)

Police ..... 24.20

H. Meilleur, Président

A. Beauchamp

L. Thériault

A. Morin

F. E. St-Jean

E. Duguay

A. Maurice

3. Proposé par l'échevin H. Meilleur, secondé par l'échevin A. Rose:

Que le 6ième rapport du comité de Police, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

6ième RAPPORT DU COMITE DE L'EAU

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de l'Eau dûment assemblé en chambre, mardi le 30 mai 1944, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin W. Boudria Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins E. Duguay, H. Meilleur, A. Morin, A. Rose, L. Thériault, J. Boucher, A. Beauchamp, A. Maurice, F. E. St-Jean, E. Perron, A. Desjardins et E. Décosse.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

28	Nichols Chemical Co. Ltd	.....	\$18.90
29	Ottawa Light & Power	.....	3.32
30	Marchand Electric	.....	4.45
31	Imperial Oil Ltd	.....	7.14
32	Gatineau Power Co.	.....	386.66
33	Nichols Chemical Co. Ltd (note de crédit)	.....	480.00

SALAIRE Paies Nos. 1-2-3-18 (mai 1944)

Réparations de services	.....	\$1755.98
Chlorination	.....	15.05
Tuyaux Principaux	.....	26.00

Arrosage	372.20
Chateau d'eau	266.40

W. Boudria, Président	A. Maurice
L. Thériault	A. Beauchamp
F. E. St-Jean	A. Morin
H. Meilleur	E. Duguay
E. Décosse	

4. Proposé par l'échevin W. Boudria, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que le 6ième rapport du comité de l'Eau qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

#### 6ième RAPPORT DU COMITE DE PARCS ET MARCHE

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Parcs et Marché dûment assemblée en chambre, mardi le 30 mai 1944, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin A. Rose Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet et les échevins, W. Boudria, E. Duguay, H. Meilleur, A. Morin L. Thériault, J. Boucher, A. Beauchamp, A. Maurice, F. E. St-Jean, E. Perras, A. Desjardins et E. Décosse.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

34	Gatineau Power	(Marché)	\$1.02
35	E. Sabourin	(Parcs)	5.00
36	Ritchie Feed & Seed	"	68.80
37	Purcell & Chatelain	"	1.68
38	Kenneth McDonald & Sons	"	13.40
39	Joseph Fex	"	7.25
40	W. Chartrand	"	12.00
41	W. D. St-Cyr	"	6.07
42	Studio St-Jean	(Comité Récréation)	26.50
43	Aldège D'Aoust	"	1.74
44	Purcell & Chatelain	"	3.35
45	Gatineau Power Co.	"	10.98

SALAIRE Paies Nos. 1-2-3-18 (mai 1944)

Parcs	\$126.00
Commission M. Récréation	147.60

A. Rose, Président	A. Maurice
L. Thériault	A. Beauchamp
F. E. St-Jean	A. Morin
H. Meilleur	E. Duguay
E. Décosse	

5. Proposé par l'échevin A. Rose, secondé par l'échevin A. Morin:

Que le 6ième rapport du comité des Parcs et Marché, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

6ième RAPPORT DU COMITE DES RUES ET AMELIORATIONS  
A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Rues et Améliorations dûment assemblé en chambre, mardi le 30 mai 1944, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin A. Rose, Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins W. Boudria, E. Duguay, H. Meilleur, A. Morin, L. Thériault, J. Boucher, A. Beauchamp, A. Maurice, F. E. St-Jean, E. Perras, A. Desjardins et E. Décosse.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

46	G. Bourne	\$2.25
47	Boucher Frères	76.55
48	British American Oil	1354.25
49	Builders Sales Ltd	1.30
50	Champlain Oil Products	6.75
51	Canadian Pacific Ry. Co.	98.92
52	General Supply Co.	15.29
53	J. M. Hill	2.50
54	Imperial Oil Ltd	181.15
55	Département du Feu	86.40

56	A. B. Jardine & Co.	5.85
57	Instruments Ltd.	1.50
58	Kelly & Leduc	117.59
59	Keyes Supply Ltd	0.53
60	T. Lawson & Sons Ltd.	391.07
61	Laurentide Equipment Ltd.	42.53
62	Laurentian Stone Co. Ltd	82.18
63	Le Droit	7.20
64	People's Gas Supply Co. Ltd	3.15
65	J. Pilon Ltée	46.73
66	T. Robertson Ltd	342.67
67	W. D. St-Cyr	19.45
68	Alfred Thompson	37.50
69	Wright Brothers Supply Ltd	33.01
70	Bell Telephone (Note de crédit)	0.08

SALAIRE Paies Nos. 1-2-3-18 (mai 1944)

Egoûts	\$466.45
Rues pavées	2,532.37
Imprévus	344.85
Règlement 391	350.15

A. Rose, Président	A. Maurice
L. Thériault	A. Beauchamp
F. E. St-Jean	A. Morin
H. Meilleur	E. Duguay
E. Décosse	

6. Proposé par l'échevin A. Rose, secondé par l'échevin  
H. Meilleur:

Que le 6ième rapport du comité des Rues et Améliorations, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

6ième RAPPORT DU COMITE DES FINANCES

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Finances dûment assemblé en chambre, mardi le 30 mai 1944, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin E. Duguay

Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins W. Boudria, H. Meilleur, A. Morin, A. Rose, L. Thériault, J. Boucher, A. Beauchamp, A. Maurice, F. E. St-Jean, E. Perron, A. Desjardins et E. Décosse.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

71	J. W. Ste-Marie	..... (amendements Charte)	\$174.00
72	B. Grandguillot	..... (Re-évaluation)	28.15
73	Léon Couture	..... (Evaluateur)	21.25
74	W. D. St-Cyr	..... (C. bâtisses)	6.69
75	J. W. Ste-Marie	..... "	42.95
76	Chambre de Commerce d'Aylmer	(publicité)	25.00
77	Municipal Finance Ass.	..... (Greffier)	10.00
78	Le Droit	..... "	4.05
		(Vidanges)	8.00
		(Imprévus)	12.00
79	Burroughs Adding Machine	..... Trésorier)	1.00
80	P.A. Larocque	..... (papeterie)	2.51
81	G.E. Gauvin & Fils	..... "	79.13
82	Powis Brothers	..... "	10.00
83	A.A. Laflamme	..... "	39.75
84	D. Gestetner	..... "	29.80
85	Le Progrès de Hull	..... "	57.01
86	Boucher Frères	..... (Hotel-de-Ville)	33.83
87	Charron & Ménard	..... "	10.10
88	J. Pilon Ltée	..... "	4.34
89	Jos. Sarrazin	..... "	8.00
90	W.D. St-Cyr	..... "	15.40
91	Webster & Sons Ltd	..... "	11.50
92	Woods Manf. Co. Ltd	..... "	155.06
93	Estampe Larex Stamp	..... (Trésorier)	32.10
94	G. de Province de Québec	(Ecole Réformée)	2,228.50
95	Léon Couture	..... (Vente pour taxes)	89.00

SALAIRE Paies Nos. 1-2-3-18 (mai 1944)

Hotel de ville ..... \$ 41.85

Comité des bâtisses	137.60
Ré-évaluation	514.00
Evaluateur	260.00

Que le rapport du Greffier de la Cité, en date du 23 mai, 1944, concernant l'item "Papeterie" soit approuvé et que le Trésorier de la Cité soit autorisé de faire, dans ses livres les transports y mentionnés.

Que le rapport numéro cinq (5) de l'Evaluateur municipal concernant certains changements dans les rôles d'évaluation, soit approuvé.

E. Duguay, Président  
A. Maurice  
E. Décosse  
L. Thériault

A. Morin  
F. E. St-Jean  
H. Meilleur  
A. Beauchamp

Hull, le 23 mai 1944

Monsieur le Maire.

Mesieurs les échevins,

Mesieurs,

Veuillez autoriser le trésorier de la Cité à créditer l'appropriation "Papeterie" de la somme de \$177.92 et débiter les départements suivants:—

Trésorier	\$45.15
Greffier	58.67
Ingénieur	34.82
Police	18.90
Santé	3.93
Evaluateur	11.10
Ré-évaluation	0.40
Comité des bâtisses	4.95

Bien à vous,

le greffier,

H. LEON LEBLANC.

RAPPORT No. 5

Monsieur le Maire,

Mesieurs les échevins,

Messieurs:

J'ai l'honneur de vous faire rapport des changements et des mutations pour le mois de mai, 1944.

(Pour rôles d'évaluation 1943-44 et 1944-45)

QUARTIER 1 (Val-Tétreau)

151A-151 Substituer R.L. Whitmore à Rév. J.R. Bélisle.

151 Substituer Samuel Caron à Abbé Ludovic Whitmore pour 404 Chemin d'Aylmer.

657 Substituer Géo. Lajoie à Cité de Hull. Taxes municipales et scolaires à partir du 1er mai, 1944.

563-564-565-566 Substituer Emile Pierre Francoeur à Mabel Lavigne.

60 Retrancher Graham Mayburry Estates et inscrire Mrs. B. White. Comptes de taxes à High Falls via Buckingham, Québec.

83 Incrire 10 services d'eau au lieu de 1 à 28 chemin d'Aylmer, à partir du 1er mai, 1944.

86c Incrire 1 service d'eau au lieu de 1/2 à partir du 1er mai, 1944.

121 Incrire 1 service d'eau au lieu de 1/2 à partir du 1er mai, 1944.

197 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

198 Incrire 3 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

206 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

272a Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

302 Incrire 1 service d'eau au lieu de 1/2 à partir du 1er mai, 1944.

309 Incrire 1 service d'eau au lieu de  $\frac{1}{2}$  à partir du 1er mai, 1944.

429 Incrire 1 service d'eau au lieu de 2 à partir du 1er mai, 1944.

1110 Substituer pour le lot 255-645 Gabriel Lacasse avec \$200.00 pour terrain et \$375.00 pour bâtisse formant un total de \$575.00. Avec un service d'eau.

1111 Pour Laurier Villeneuve, le lot 255-644. \$200.00 pour le terrain et \$375.00 formant un total de \$575.00. Avec un service d'eau.

820 Substituer Gracia Mongeon ux: Henri Mongeon à Télesphore Peterson pour 7 Scott.

93-94 Substituer la Cité de Hull à Joseph Martel.

444 Substituer Romuald Landry et Mme Romuald Landry à Mme Vve Alcibiade Robillard pour 50 Bégin.

1424-1423 Substituer Em. Dubois à A.J. Desfossés pour 115 Desjardins.

1404-1405 Substituer Joseph Richard à A. J. Desfossés pour 77 Desjardins.

1609 Substituer 9,000.00 à 9,800.00 pour l'évaluation de 1944-45.

905 Incrire 1 service d'eau au lieu de  $\frac{1}{2}$  à partir du 1er mai, 1944.

1013 Incrire 3 services d'eau au lieu de 2 à partir du 1er mai, 1944.

999 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

1050 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

1246 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

1271 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

1387 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

- 1390 Incrire 1 service d'eau au lieu de 1/2 à partir du 1er mai, 1944.
- 1406 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.
- 1510 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.
- 1597 Incrire 3 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.
- 1247 Incrire Hermas Vigeant comme propriétaire occupant à 46 rue Bienville.
- 1261 Incrire Frank McKinnon comme propriétaire occupant à 8 rue Bienville.
- 1385 Retrancher Garnet Black. Laissant Emile Maison-neuve le seul propriétaire.
- 207 Retrancher Mme Vve Elzéar Laurin. Laissant Gordon Mulligan le seul propriétaire.
- 1524 Incrire Jos Bourguignon comme propriétaire occupant à 8 Desjardins.
- 1527 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.
- 1466 Substituer Ovila Monette à la Cité de Hull. Taxes Municipales et Scolaires à partir du 1er mai, 1944.
- 1046-1047 Substituer Edoire Rochon à la Cité de Hull. Taxes municipales et scolaires à partir du 1er mai, 1944.
- 1005-1006 Substituer René Mongeon à Aimé Lafrance pour 5 Graham.
- 425 Retrancher Mme Vve Louis Godreau. Laissant Adélard Godreau le seul propriétaire.
- 284 Substituer Jean Charles Pilon à Mme Rita Landriault Villeneuve.

QUARTIER 1A (Wrightville)

- 1845 Incrire John Leblanc le seul propriétaire. Retrancher la Cité de Hull.
- 1843 Incrire Antonio Morel et retrancher John Leblanc.

3385 Substituer Eugène Martineau à Florentin Poulin pour 21 Bourque.

3447-3448 Retrancher la Cité de Hull, laissant Mme Vve Frank Monette la seule propriétaire.

4079 Substituer Dr. Léon Lynch à Etienne Levesque pour 345 Blvd St-Joseph.

4567-4568 Incrire Alfred Boisvenu comme propriétaire occupant. Taxes municipales et scolaires à partir du 1er mai, 1944.

3106 Substituer Lucien Monfils à la Cité de Hull. Taxes municipales et scolaires à partir du 1er mai, 1944.

2621 Substituer Rod. J. Séguin à Lorne Morris.

3198 Substituer Wasyl Lychowyd et Mme Katherine Suchowivrch à John Shistalon pour 63 Fontaine.

2857 Incrire Henri Roy comme propriétaire occupant. Laissant Rose Potvin et Mme Vve Camille Potvin comme propriétaire du terrain.

4102-4102a Retrancher Graham & Maybury Estates et inscrire Severin Faure.

4171-4172 Substituer Philibert St-Denis à Arthur Villeneuve pour 41 rue Davies.

4200 Substituer Georges Hector Groulx à Mme Vve Amélia Telmosse comme propriétaire pour 19 Connaught.

4251a Retrancher Graham & Maybury Estates et inscrire Mme G. St-Louis comme propriétaire à 99 Berry.

2894-2895 Substituer Edward Woolcott à la Cité de Hull. Taxes municipales et scolaires à partir du 1er novembre, 1943.

4407 Substituer Oscar Saumier à la Cité de Hull. Taxes municipales et scolaires à partir du 1er mai, 1944.

2966-2967 Substituer Arthur Martial à la Cité de Hull. Taxes municipales et scolaires à partir du 1er mai, 1944.

3136 Substituer Oscar Montsion à la Cité de Hull. Taxes municipales et scolaires à partir du 1er mai, 1944.

4414 Substituer Mme Alfred Régimbald à la Cité de Hull. Taxes municipales et scolaires à partir du 1er mai, 1944.

3106 Substituer Lucien Monfils à la Cité de Hull. Taxes municipales et scolaires à partir du 1er mai, 1944.

1926 Substituer Henri Sicard à la Cité de Hull. Taxes Municipales et Scolaires à partir du 1er mai, 1944.

2207 Substituer Jos Pilon à la Cité de Hull. Taxes municipales et scolaires à partir du 1er mai, 1944.

3105 Substituer Léo P. Monfils à la Cité de Hull. Taxes Municipales et Scolaires à partir du 1er mai, 1944.

4409 Substituer Rhéal Danis à la Cité de Hull. Taxes Municipales et scolaires à partir du 1er mai, 1944.

4035 Incrire Berthat Bilodeau comme propriétaire occupant.

3855 Incrire Yvonne Bilodeau comme propriétaire occupant.

4074 Incrire Mrs. J. S. McKinnon comme propriétaire et Armand Champagne comme occupant à 359 Blvd. St-Joseph. Comptes de taxes à Mme McKinnon.

3460 Incrire John Sirois comme occupant à 25 Chemin de la Montagne. Comptes de taxes à Succ. Lafranchise.

3213 Substituer Damase Roy à A. St-Aubin.

1851 Incrire Isidore Michaud, propriétaire et Romuald Durocher occupant.

3861 Incrire Fred Bulis comme propriétaire occupant.

2174 Incrire Archille Leblanc comme propriétaire occupant. Laissant J. W. Ste. Marie comme propriétaire pour 33 McKenzie.

2339 Substituer M. G. Bonhomme à A. Fournier.

2272, 2273, 2274, 2275 Substituer Miss Thomas Kingbury à Normand Chrétien.

4013 Substituer Mme Gracia Tassé à Denis J. Adrien comme propriétaire à 188 Blvd St-Joseph.

2828-2829 Incrire W. Gagné comme propriétaire occupant. Taxes municipales et scolaires à partir du 1er mai, 1944.

4419-4420 Substituer Henri A. Bisson à la Cité de Hull. Taxes municipales et scolaires à partir du 1er mai, 1942.

- 2828-2829 Substituer W. Gagné à la Cité de Hull. Taxes municipales et scolaires à partir du 1er mai, 1944.
- 2092 Substituer Léo Richer à la Cité de Hull. Taxes municipales et scolaires à partir du 1er mai, 1944.
- 2264 Substituer A. J. St-Amand à la Cité de Hull. Taxes municipales et scolaires à partir du 1er mai, 1944.
- 3100-3101 Substituer Béatrice Connor à la Cité de Hull. Taxes municipales et scolaires à partir du 1er mai, 1944.
- 4457 Substituer Jos. Berniquez à la Cité de Hull. Taxes municipales et scolaires à partir du 1er mai, 1944.
- 2900a-2900b Inscrie Gustave Langlois pour les lots 246-114, 115 avec \$150.00 d'évaluation, chacun  $\frac{1}{2}$  service d'eau.
- 2310 Substituer Ludger Sylvestre à Benoit Sylvestre.
- 1857 Substituer Lionel McMartin à la Cité de Hull. Taxes municipales et scolaires à partir du 1er mai, 1944.
- 4418 Substituer Henri Bisson à la Cité de Hull. Taxes municipales et scolaires à partir du 1er mai, 1944.
- 3049 Substituer Roland Beaudry à la Cité de Hull. Taxes municipales et scolaires à partir du 1er mai, 1944.
- 2763-2764 Substituer Eugène Lapensée à la Cité de Hull. Taxes municipales et scolaires à partir du 1er mai, 1944.
- 2197 Substituer Mme Eva Moquin à la Cité de Hull. Taxes municipales et scolaires à partir du 1er mai, 1944.
- 2266 Substituer Arthur Bond à la Cité de Hull. Taxes municipales et scolaires à partir du 1er mai 1944.
- 2122 Retrancher le nom de Z. Miron laissant seul Ernest Ricard propriétaire à 274 Montcalm.
- 3187 Substituer William Shean à Joseph Amyot pour 35 Fontaine.
- 3098 Substituer Walter Woods à Frank Albert pour lot 246-500.

QUARTIER 2 (Montcalm)

- 5447 Incrire Glorifié Lauzon le seul propriétaire.
- 5448 Lorenzo Maisonneuve le seul propriétaire.

5237 Substituer Georges et Jean Doucet (18 Verchère) à Banque Provinciale du Canada pour 92-94 rue Montcalm.

5630a Incrire Damase Bourgoin pour pte du lot 93, 66' de frontage et \$800.00 d'évaluation et  $\frac{1}{2}$  service d'eau.

5578 Retrancher Graham et Maybury Estate et inscrire Omer Régimbald comme propriétaire.

5446 Retrancher Graham et Maybury Estate et inscrire Zéphir Archambault comme propriétaire à 48 rue Papineau.

5175 Retrancher Graham Maybury Estates et inscrire Robert Ash comme propriétaire à 31 rue Carillon.

5392 Retrancher Graham et Mayburry Estates et inscrire Edgar Blais comme propriétaire. Compte à L. Lafrance à 40 rue Carillon.

5393 Retrancher Graham et Mayburry Estates et inscrire Aurèle Duguay comme propriétaire.

5523 Retrancher Graham et Mayburry Estates et inscrire René Pilon comme propriétaire à 54 rue Garneau.

5547 Retrancher Graham et Maybury Estates et inscrire Jos Plouffe comme propriétaire à 1 rue Charlevoix.

5601 Retrancher Graham et Maybury Estates Laissant Paul Lacroix le seul propriétaire.

5099 Incrire 4 services d'eau au lieu de 3 à partir du 1er mai, 1944.

5103 Incrire 3 services d'eau au lieu de 2 à partir du 1er mai, 1944.

5111 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

5153 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

5189 Incrire 3 services d'eau au lieu de 2 à partir du 1er mai, 1944.

5219 Incrire 2 services d'eau au lieu de 5 à partir du 1er mai, 1944.

5246 Incrire 3 services d'eau au lieu de 4 à partir du 1er mai, 1944.

- 5269 Incrire 4 services d'eau au lieu de 6 à partir du 1er mai, 1944.
- 5272 Substituer \$500.00 à 150.00 pour fond de commerce.
- 5274 Incrire 6 services d'eau au lieu de 5 à partir du 1er mai, 1944.
- 5288 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.
- 5563 Substituer Omer Stucker à Georges Richard pour 41 Charlevoix.
- 5234-5234a Substituer Clark Dairy Ltd à la Banque Provinciale.
- 5237 Substituer Jean et Jacques Doucet (18 Verchère) à Banque Provinciale pour 90-92 Montcalm.
- 5316 Substituer Lionel St-Denis à Isai St-Denis.
- 5496 Substituer Albert Bertrand à Roméo Gingras. Incrire 1 service d'eau au lieu de 2.
- 5442 Incrire 3 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.
- 5450 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.
- 5491 Incrire 3 services d'eau au lieu de 2 à partir du 1er mai, 1944.
- 5495 Incrire 3 services d'eau au lieu de 2 à partir du 1er mai, 1944.
- 5637 Incrire W. Dupuis (13 LaSalle) pour pte du lot 93-33' frontage et \$450.00 d'évaluation,  $\frac{1}{2}$  service d'eau.
- 5120 Substutuer Elzéar Tremblay à la Cité de Hull. Taxes municipales et scolaires à partir du 1er mai, 1944.
- 5346 Substutuer Mme Vve Délia Deslauriers à J. B. Pharand pour 15 Bagot.
- 5309 Incrire 4 services d'eau au lieu de 3 à partir du 1er mai, 1944.
- 5379 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

QUARTIER 3 (Lafontaine)

6302 Incrire 2 services d'eau au lieu de 3 à partir du 1er mai 1944.

6042 Incrire 5 services d'eau au lieu de 4 à partir du 1er mai, 1944.

6060 Incrire 4 services d'eau au lieu de 3 à partir du 1er mai, 1944.

6067 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

6080 Incrire 3 services d'eau au lieu de 2 à partir du 1er mai, 1944.

6267 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

6316 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

6324 Incrire 3 services d'eau au lieu de 2 à partir du 1er mai, 1944.

6295 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

6299a Incrire 3 services d'eau au lieu de 2 à partir du 1er mai, 1944.

6300 Incrire 3 services d'eau au lieu de 2 à partir du 1er mai, 1944.

6307 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

6451 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

6800 Incrire 2 services d'eau au lieu de 3 à partir du 1er mai, 1944.

6806 Incrire 2 service d'eau au lieu de 2 à partir du 1er mai, 1944.

6818 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

6820 Incrire 7 services d'eau au lieu de 6 à partir du 1er mai 1944.

6834 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

6841 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

6185 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

6206 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

6243 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

6277 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

6273 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

6198 Inscrire Mme Parmélia Boger comme propriétaire avec Paul Boger.

6315 Inscrire Mme Albert Beauséjours comme propriétaire occupant.

6108 Substituer Mme Marguerite St-Denis Reny à Isai St-Denis.

6027b Incrire taxes d'affaire à partir du 1er mai, 1944. P. Foran avocat.

6098 Substituer Ovila Désormeaux à Livernois Vve Joseph pour 73 Wright.

#### QUARTIER 3a (Frontenac)

7304 Substituer Al. St-Pierre à Yvonne Séguin pour 82-84 Bréboeuf.

7343 Substituer Edmond Blondin à la Cité de Hull. Taxes municipales et scolaires à partir du 1er novembre 1943.

7818 Substituer \$800.00 pour évaluation du terrain seulement soit le Nord Ouest 114 et St-Ouest 113, les bâties étant démolies pour Carillas Charbonneau.

7356 Incrire 1 service d'eau à partir du 1er mai, 1943.

7838 Réduire évaluation à \$1,400.00.

- 7273 Substituer Joseph Gratton à Laura Lafontaine pour  
78 St-Florent.
- 7902 Inscrire \$500.00 d'évaluation au lieu de \$1,000.00.
- 7902a Inscrire \$500.00 d'évaluation.
- 7209 Inscrire Roméo Pilon comme propriétaire occupant à  
54 St-Henri.
- 7827 Substituer A. Thibault à Banque Canadienne Nationale.
- 7294 Substituer Jean Paul Sabourin à James E. Gibson pour  
34 St-Florent.
- 7215 Retrancher le fond de Commerce.
- 7787 Réduire fonds de commerce à \$3,000.00 au lieu de  
\$4,000.00.
- 7614 Substituer Mme S. J. McEwen à Domina Dussault.
- 7902 Substituer Alfred Viau à la Cité de Hull. Taxes municipales et scolaires à partir du 1er mai, 1944.

QUARTIER 4 (Dollard)

- 8504 Retrancher Graham et Maybury Estates et inscrire J. T. Guénette comme propriétaire à 41 rue Notre-Dame.
- 8123 Retrancher Graham et Maybury Estates laissant Oscar Boulay le seul propriétaire.
- 8187 Retrancher Graham et Maybury Estates laissant Jos. Leroux le seul propriétaire.
- 8346 Retrancher Graham et Maybury Estates laissant Roméo Séguin le seul propriétaire.
- 8381 Substituer Ernest et Willie St-Denis à la Cité de Hull. Taxes municipales et scolaires à partir du 1er mai, 1944.
- 8141 Substituer Lorenzo Laroche à Dompierre Mme Vve Louis pour 108-110 Victoria.
- 8430 Inscrire Alexina Fournier-Massé comme co-propriétaire.
- 8358 Substituer Philippe Léveillé, Mme Laurence Campeau, Leclerc, Mme Lucille Charlebois, Mme Germaine Tessier, Mme Charlotte d'Ornano-Turpin à la Cité de Hull pour le Sud-Ouest du lot 90.

8077 Substituer Mme Adrien Chatelain ux: Adrien Chatelain à Joseph Clement.

8572 Substituer \$12,527.00 à \$15,527.00.

8621 Substituer \$32,522.00 à \$33,522.00.

8219 Inscrire Hector Laurier et W. Giroux comme propriétaire occupant.

8410 Substituer Victor Falardeau à Lucien Caron.

QUARTIER 5 (Laurier)

9098 Substituer Jean Paul Picard à Joseph Gratton pour 130 Kent.

9375 Substituer Mme Vve Régina Goulet à Albert De Beaumont et all. pour 206 rue Maisonneuve.

9739 Substituer Katheline Maxwell à Thomas Maxwell et inscrire aux écoles catholiques et inscrire Lucien Cadieux comme propriétaire occupant. Les comptes de taxes à Mme Katherine Maxwell, Morning Side Road South, West Hill, Ontario.

9521 Substituer Dauray Desjardins à Capital Trust Corp. pour 304 Champlain.

9434 Substituer Albert Boivert à Philippe Cholette pour 303 rue Champlain.

9623 Substituer Arthur Ladouceur à Ludvina Dupuis comme propriétaire pour 329 rue Notre-Dame.

9147 Inscrire Donat Villeneuve à Valmore Gelineau pour 183 rue Kent.

9332 Substituer Joseph Savard à Ludvina Dupuis pour 314 Maisonneuve.

9650 Substituer Robert Perreault à Maurice Lambert pour 266 rue Notre-Dame.

9267 Retrancher la Cité de Hull, laissant Jean Benoit seul propriétaire.

9072½ Substituer Amable Sauvé à la Cité de Hull. Taxes municipales et scolaires à partir du 1er mai, 1944.

9915 Substituer Géo. Hector Henri à la Cité de Hull. Taxes municipales et scolaires à partir du 1er mai, 1944.

- 9360 Substituer Joseph Martel à la Cité de Hull.  
9852 Substituer Aldoria St-Martin à Alexina Clairmont ux:  
F. Chénier.  
9731 Substituer L. Guindon à la Banque Provinceale du Canada.  
9943 Incrire Agnes Maass comme propriétaire de l'immeuble.  
9335 Incrire Arthur Vachon comme propriétaire occupant.  
9332 Substituer Joseph Savard à Ludvina Dupuis.  
9937 Substituer Lucien Durocher à A. Foucault.  
9003 Ajouter 10' frontage et substituer \$375.00 pour terrain à \$300.00 formant avec bâties un total de \$1175.00 pour 134 Laval et substituer Omer Chénier à la Cité de Hull, comme propriétaire et N. 507 et pte sud 496 à N. 507.  
9004 Substituer Lionel Laflamme (Gatineau Mills) à Ernest Lauzon et Nord 496 à 496 avec \$525.00 pour terrain et \$450.00 pour bâties formant un total de \$975.00 pour 136 Laval.  
10000-10001 Substituer Irène Bigras-Arbique à la Cité de Hull. Taxes municipales et scolaires à partir du 1er mai, 1944.  
9852 Réduire l'évaluation du terrain à \$450.00 formant avec bâties un total de \$1,775.00 et substituer Ouest lot 483 à 483 avec 46' de frontage.  
9852a Incrire Aldoria St-Martin pour la pte Est du lot 483 quartier 5 40' de frontage rue St-Laurent. Evaluation \$400.00 1/2 service d'eau.  
9669 Substituer La Boulangerie Nationale Limitée à Pain Populaire.  
9666 Incrire La Boulangerie Nationale Limitée les seuls propriétaires.

Respectueusement soumis

J. E. BEDARD  
Evaluateur.

7. Proposé par l'échevin E. Duguay, secondé par l'échevin A. Maurice:

Que le 6ième rapport du comité des Finances, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

6ième RAPPORT du COMITE de SANTE et HOSPITALISATION  
A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Santé et Hospitalisation dûment assemblé en chambre, mardi le 30 mai, 1944. auquel assistaient:— Monsieur l'échevin E. Perras Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins W. Boudria, E. Duguay, H. Meilleur, A. Rose, L. Thériault, J. Boucher, A. Beauchamp, A. Maurice, F. E. St-Jean, A. Desjardins et E. Décosse.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

96	J. Clément	(Ass. municipale)	\$8.00
97	E. Laramée	"	6.00
98	D. St-Martin	"	15.00
99	Mme Emile Labelle	"	54.00
100	A. L. Raymond	"	31.00
101	A. Lambert	(Santé)	20.00
102	A. Ferland	"	25.00
103	Beauchamp & Fils	"	8.00
104	Gauthier & Cie Ltée	"	6.00
105	Municipal Finance Off. Ass.	"	6.50
106	Ministère de la Santé	(Hosp.)	15,863.50
107	Hospice St-Charles	"	1,717.50
108	Hôpital Sacré-Coeur	(Cliniques)	1,200.00

SALAIRE Paies Nos. 1-2-3-18 (mai 1944)

Hospitalisation	\$50.00
Vidanges	50.00
Assistance municipale	109.55

Dr. E. Perras, Président	A. Maurice
L. Thériault	A. Beauchamp
F. E. St-Jean	A. Morin
H. Meilleur	E. Duguay
E. Décosse	

8. Proposé par l'échevin E. Perras, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que le 6ième rapport du comité de Santé et Hospitalisation, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

9. Considérant que la ville d'Aylmer a généreusement consenti à nous prêter son dégeleur pendant une période de dix semaines au cours de l'hiver dernier,

Il est proposé par l'échevin L. Thériault, secondé par l'échevin A. Rose:

Que ce conseil est heureux d'exprimer sa reconnaissance au conseil municipal de la ville d'Aylmer et à ses officiers, pour la bienveillante coopération accordée à la cité de Hull au cours de l'hiver dernier.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin A. Rose, secondé par l'échevin H. Meilleur:

Que le trésorier soit autorisé à faire le transport de l'outillage et du stock provenant du magasin de la Cité et de la papeterie fournie par le bureau de l'ingénieur tel que mentionné dans le rapport de l'acheteur en date du 30 mai, 1944.

Adopté.

11. Proposé par l'échevin A. Rose, secondé par l'échevin H. Meilleur:

Que l'acheteur soit autorisé à faire l'achat de marchandises au montant de \$6,192.70 tel que mentionné dans le rapport des chefs de département en date du 30 mai, 1944.

Adopté.

Monsieur l'échevin E. Décosse est dissident sur l'achat des manuels pour le département de police.

12. Proposé par l'échevin H. Meilleur, secondé par l'échevin W. Boudria:

Faisant suite au rapport de l'ingénieur en date du 5 juin 1944, et vu l'urgente nécessité d'améliorer la pression de l'aqueduc dans le parc de la montagne; que demande soit faite à la Commission

Municipale de faire un emprunt temporaire de \$2,300.00 pour parfaire les travaux nécessaires à cette amélioration, et que ce montant soit inséré dans le prochain règlement d'emprunt.

Adopté.

13. Proposé par l'échevin A. Rose, secondé par l'échevin E. Décosse:

Qu'autorisation soit donnée à la compagnie de téléphone Bell de faire l'installation d'un câble souterrain sur la rue Saint-Laurent, entre les rues Maisonneuve et Champlain, en autant qu'elle se conformera aux conditions mentionnées dans le rapport, de l'ingénieur en date du 3 juin 1944.

Adopté.

14. Proposé par l'échevin L. Thériault, secondé par l'échevin A. Morin:

Que l'aviseur légal de la Cité de Hull soit autorisé à produire une défense au nom de la Cité de Hull dans la cause de Mme Donalda Groulx-Lurette, bref no. 8366 de la Cour Supérieure, district de Hull.

Adopté.

15. Proposé par l'échevin L. Thériault, secondé par l'échevin A. Rose:

Que l'aviseur légal de la Cité soit autorisé à produire une défense dans la cause de Alfred D'Aoust-vs-La Cité de Hull, bref no. 8365, Cour Supérieure, district de Hull.

Adopté.

16. Proposé par l'échevin A. Rose, secondé par l'échevin W. Boudria:

Que le rapport de l'ingénieur de la Cité, en date du 30 mai, 1944, relatif aux estimés progressifs des travaux d'égoûts exécutés par l'entrepreneur W. H. Kelly, soit approuvé et que le trésorier soit autorisé à payer la somme de \$8,000.00 au dit entrepreneur à même les fonds prévus par le règlement numéro 391.

Adopté.

17. ATTENDU que la Commission Municipale a autorisé la Cité, en date du 18 novembre 1943, à emprunter un montant de \$32,000.00 pour l'achat de l'outillage suivant: un tracteur "Bull Dozer" pour les rues, pompes à incendies et tracteurs pour trottoirs:

ATTENDU que les applications faites à la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre pour l'achat des tracteurs pour trottoirs ont été rejetées par trois fois consécutives;

ATTENDU que la Cité a fait l'achat d'un tracteur et pompes à incendies au montant total de \$27,907.44;

ATTENDU que le département de l'aqueduc a un besoin urgent d'un dégeleur électrique, pour l'entretien des services et tuyaux d'aqueduc durant la saison d'hiver, le présent dégeleur étant en usage depuis au delà de vingt ans (20), nécessitant des réparations continues.

Il est proposé par l'échevin A. Rose, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que demande soit faite à la Commission Municipale de substituer dans cette autorisation du 18 novembre 1943, l'achat d'un dégeleur électrique au coût approximatif de \$3,000.00 à l'achat des tracteurs à trottoirs, le coût de tel outillage devant être pris à même l'appropriation de \$32,000.00.

Adopté.

18. Proposé par l'échevin A. Rose, secondé par l'échevin A. Morin:

Que l'ingénieur de la Cité soit autorisé à dépenser la somme de \$5,506.66 en salaires pour le mois de juin 1944, conformément à sa demande en date du 30 mai 1944.

Adopté.

Monsieur l'échevin J. Boucher prend son siège.

19. Proposé par l'échevin J. Boucher, secondé par l'échevin L. Thériault:

Qu'un comité, composé du Président du comité des affaires litigieuses et des échevins du quartier Dollard (4), soit chargé de rencontrer monsieur Oscar Demers pour discuter de sa réclamation. Ce comité fera rapport au conseil.

Adopté.

20. Proposé par l'échevin H. Meilleur, secondé par l'échevin E. Duguay :

Conformément au rapport du directeur J. A. Robert en date du 3 juin 1944, que le trésorier soit autorisé à payer le salaire de monsieur Adrien Desjardins, récemment engagé comme constable, sur une base annuelle \$1,319.00 et de la même manière que pour les autres employés municipaux.

Adopté.

Messieurs les échevins Thériault et Décosse dissidents.

21. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin A. Maurice :

Que l'aviseur légal soit autorisé de notifier Mlle Oliva Gauthier, 3 rue St-Etienne de réparer ou démoir ses bâtisses devenues un danger pour la sécurité des voisins, conformément aux dispositions du règlement 336, article sept.

Adopté.

22. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin A. Maurice :

Qu'un comité, composé de Son Honneur le Maire et des échevins Desjardins, Perron, Maurice, et Beauchamp, soit chargé de faire une étude du règlement concernant les cours à bois dans la Cité. Ce comité fera rapport au conseil .

Adopté.

23. Proposé par l'échevin A. Maurice, secondé par l'échevin L. Thériault :

Que la clause numéro 9 du contrat avec monsieur Athanase Alarie pour l'enlèvement des vidanges dans la zone Numéro 1 soit amendée en y retranchant le mot "écuries".

Proposé en amendement par l'échevin A. Rose, secondé par l'échevin A. Morin:

Que le contrat Alarie soit renvoyé à la prochaine assemblée du mois de juillet 1944 afin de permettre à l'intéressé de rencontrer les échevins Duguay et Perron pour discuter de son cas.

Pour l'amendement les échevins:— Boudria, Duguay, Meilleur, Rose, Morin, Beauchamp, Boucher, Perron, Desjardins. (9).

Contre l'amendement les échevins:— Thériault, Maurice, St-Jean, Décosse. (4).

L'amendement est remporté et la motion principale défaite sur la même division.

CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC }  
Distrit de Hull }  
CITE DE HULL

A une assemblée régulière du Conseil de la Cité de Hull, tenue l'Hôtel-de-Ville, le cinquième jour de juin 1944, à huit heures de l'après-midi, à laquelle étaient présents:—

Son Honneur le Maire, M. Raymond Brunet, au fauteuil, et les échevins E. Duguay, J. H. Meilleur, J. A. Morin, J. W. Boudria, A. Rose, J. Léon Thériault, J. Boucher, A. Beauchamp, J. A. Maurice, F. E. St-Jean, J. E. Perron, A. Desjardins et J. E. Décosse, formant quorum du dit Conseil.

Le règlement suivant a été lu, proposé et adopté.

#### REGLEMENT NO. 406

amendant le règlement no. 398 concernant  
le lait et la pasteurisation.

ATTENDU que ce Conseil juge opportun d'amender le règlement concernant le lait et la pasteurisation;

ATTENDU qu'avis de motion a été régulièrement donné;

IL EST PAR LE PRESENT REGLEMENT ordonné et statué comme suit:

1. L'article 12 du dit règlement No. 398 concernant le lait et la pasteurisation est modifié en ajoutant après le paragraphe deuxième du dit article le paragraphe suivant:

“Il est interdit d’offrir en vente ou de vendre du lait contenant plus de cent mille (100,000) bactéries par centimètre cube.”

2. Le présent règlement viendra en force et vigueur conformément à la loi.

FAIT ET PASSE en la Cité de Hull, les jour et an ci-dessus mentionnés.

H. LEON LEBLANC  
Greffier.

RAYMOND BRUNET  
Maire.

24. Proposé par l'échevin E. Perras, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que le règlement numéro 406 amendant le règlement numéro 398, concernant le lait et la pasteurisation soit adopté et que le greffier soit autorisé de faire les procédures requises par la loi pour la mise en vigueur de ce règlement.

Adopté.

25. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que Messieurs L. Massé & Cie, comptables licenciés, soient engagés comme auditeurs de la Cité pour l'exercice financier 1944-1945 au même salaire et conditions de l'an dernier.

Adopté.

26. Proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin A. Morin:

Que messieurs J. B. Michon, Joseph Caron, et Fred. C. McLean soient nommés réviseurs du rôle d'évaluation.

Adopté.

27. Proposé par l'échevin A. Rose, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que l'ingénieur soit autorisé de commencer les travaux de l'arrondissement du coin nord est des rues Laval et Principale, sur la partie expropriée de M. H. A. Champagne.

Les dépenses encourrues pour ce travail devant être chargées aux "imprévus".

Adopté.

28. Proposé par l'échevin A. Maurice, secondé à l'unanimité:

Que ce conseil est heureux d'offrir ses plus sincères félicitations à Monsieur le Chanoine J. A. Carrière à l'occasion de son quarante-huitième anniversaire sacerdotal et à titre de doyen des curés de notre Cité. Ce conseil forme le voeux que la Providence lui accorde encore de nombreuses années parmi nous afin de continuer à diffuser ses bienfaits à ses ouailles.

Adopté.

29. Proposé par l'échevin H. Meilleur, secondé par l'échevin A. Rose:

Que les minutes des assemblées des 21 et 25 avril, des 1er, 15 et 22 mai 1944, imprimées et distribuées aux membres de ce conseil, soient confirmées.

Adopté.

30. Considérant que le gouvernement de la province de Québec, suivant les nouvelles parues dans les journaux de la région, a obligé la compagnie Gatineau Power de diminuer ses taux de distribution d'énergie électrique dans la région de Hull;

Considérant que cette demande ne semble pas inclure la Cité de Hull,

Il est proposé par l'échevin E. Décosse, secondé par l'échevin A. Maurice:

Que ce conseil prie le gouvernement de la province de Québec de faire les démarches nécessaires afin que les taux chargés aux

consommateurs de la cité de Hull soient sur la même base que ceux chargés dans la cité voisine, soit la cité d'Ottawa.

Que copie de cette résolution soit envoyée à l'honorable Premier Ministre de la province, au député du comté de Hull Monsieur Alexis Caron et à la Régie des services public de la province de Québec.

Adopté.

31. Proposé par l'échevin E. Duguay, secondé par l'échevin H. Meilleur:

Que l'aviseur légal soit autorisé à préparer un règlement autorisant la Cité de Hull à emprunter \$575,000.00 pour un terme de 12 ans du 1er mai 1944, au moyen d'obligations dont l'échéance sera en séries suivant le tableau ci-après.

#### CITE DE HULL

Emission de \$575,000.00, 1er mai 1944, 3½%, semi-annuellement, le 1er mai et le 1er novembre.

Echéance du capital	montant
1er mai	
1945	\$5,000.00
1946	43,000.00
1947	45,000.00
1948	47,000.00
1949	49,000.00
1950	50,000.00
1951	51,000.00
1952	53,000.00
1953	55,000.00
1954	57,000.00
1955	59,000.00
1956	61,000.00

Adopté.

32. Proposé par l'échevin H. Meilleur: secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Qu'un comité soit formé dans le but d'établir les prix unitaires de la valeur des terrains dans la Cité en rapport avec la ré-évaluation des immeubles. Chaque membre de ce comité recevra des honoraires de dix dollars (\$10.00) par séances tenue sur convocation faite à la discréétion de l'expert évaluateur, monsieur Bernard Grandguillot. Ce comité sera composé de messieurs Isidore Michaud, Honoré Deslauriers, Alfred Dalpé.

Adopté.

33. Considérant: Vu l'augmentation reçu des membres du corps des pompiers de Hull, depuis 2 (deux) ans.

Considérant: Que pour la bonne administration de ce département des pompiers de la ville de Hull, pour ce dit officier, son salaire n'est point à proportion des salaires reçus et en plusieurs cas est inférieur aux membres de ce département. Donc, le salaire d'un simple pompier actuel est de \$1,644.00, sergent \$1,694.00, lieutenant \$1744.00, mécanicien 1744.00, capitaine \$1844.00.. Salaire actuel du sous-chef \$1700.00 ce qui fait une différence avec un simple pompier de \$56.00 de plus, sergent: \$6.00 de plus, lieutenant: \$44.00 en moins, mécanicien: \$44.00 en moins, capitaine: \$144.00 en moins.

Il est proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin H. Meilleur:

Que ce conseil accorde une augmentation au sous-chef pour que son salaire soit de \$2,200.00 par année rétroactif au 1er janvier 1944.

Proposé en amendement par l'échevin A. Rose, secondé par l'échevin W. Boudria:

Qu'une augmentation basée sur une somme de \$200.00 soit accordée au sous-chef et au directeur du service des incendies à partir du premier juillet 1944.

Proposé en sous-amendement par l'échevin E. Décosse, secondé par l'échevin A. Morin:

Que le salaire du sous-directeur du département des incendies, soit augmenté de \$150.00 par année, avec maximum à \$1900.00, à partir du 1er juillet 1944.

Pour l'amendement les échevins: Morin, Thériault, Boucher, Maurice, St-Jean, Perras, Desjardins, Décosse. (8)

Contre les échevins: Boudria, Duguay, Meilleur, Rose, Beauchamp. (5)

Son Honneur le Maire déclare le sous-amendement remporté, l'amendement et la résolution principale battus sur la même division.

Monsieur l'échevin H. Meilleur demande le vote sur la motion principale qui donne le résultat suivant:

Pour les échevins: Meilleur, Beauchamp (2).

Contre les échevins: Boudria, Duguay, Rose, Morin, Thériault, Boucher, Maurice, St-Jean, Perras, Desjardins, Décosse. (11).

34. Considérant: Vu l'augmentation reçue des membres du corps de police de Hull, depuis 2 ans (2).

Considérant: Que pour la bonne administration de ce département de Police de la ville de Hull, pour ce dit officier, son salaire n'est point à proportion des salaires reçus et en plusieurs cas est inférieur aux membres de ce département. Donc le salaire d'un simple constable est de \$1,694.00 par année, sergent \$1,794.00 détective \$1869.00 et inspecteur \$1894.00. Le salaire actuel du sous-chef est de \$1725.00 ce qui fait une différence avec constable de \$31.00 de plus, sergent \$69.00 de moins, détective \$144.00 de moins et inspecteur \$169.00 de moins,

Il est proposé par l'échevin H. Meilleur, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que ce conseil accorde un augmentation au sous-chef pour que son salaire soit de \$2200.00 par année rétroactif au 1 janvier 1944 ainsi que le salaire du chef actuel, soit de \$2500.00 par année rétroactif au 1 janvier 1944.

Proposé en amendement par l'échevin E. Décosse, secondé par l'échevin A. Morin:

Que le salaire du sous-directeur, département de police, soit augmenté de \$150.00 par année, avec maximum de \$1900.00 à partir du 1er juillet 1944.

Proposé en sous-amendement par l'échevin A. Rose, secondé par l'échevin E. Duguay:

Qu'une augmentation, basée sur une somme annuelle de \$200.00 soit accordée au sous-chef et au directeur du département de police à partir du 1er juillet 1944.

Pour le sous-amendement les échevins: Duguay, Rose. (2)

Contre les échevins: Boudria, Meilleur, Morin, Thériault, Boucher, Beauchamp, Maurice, St-Jean, Perris, Desjardins et Décosse. (11)

Pour l'amendement les échevins: Boudria, Duguay, Morin, Rose, Thériault, Boucher, Maurice, St-Jean, Perris, Desjardins, Décosse. (11)

Contre les échevins: Meilleur, Beauchamp. (2)

Le Maire déclare alors le sous-amendement et la motion principale battus et l'amendement remporté.

35. Proposé par l'échevin A. Rose, secondé par l'échevin E. Duguay:

Qu'un comité, composé de Son Honneur le Maire et de deux ou trois échevins soit formé dans le but d'étudier la possibilité de faire l'achat du système de distribution d'énergie électrique dans la Cité de Hull. Ce comité fera rapport au conseil. Les échevins Boudria, Perris, St-Jean, Beauchamp et le proposeur seront membres de ce comité.

Adopté.

36. Proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin E. Décosse:

Qu'à la demande du propriétaire et des contribuables riverains, le poteau de stationnement situé en face de la demeure de monsieur Joseph Raymond, soit enlevé au plutôt possible, attendu que ce dit poteau peut servir à d'autres endroits plus urgents. Nous prions le comité de circulation de vouloir bien acquiescer à cette demande au plutôt possible.

Monsieur l'échevin Meilleur dissident.

Adopté.

37. Proposé par l'échevin E. Duguay, secondé par l'échevin W. Boudria :

Que le trésorier de la Cité soit autorisé de payer la somme de \$100.00 à monsieur Frs. Bilodeau, à titre de compensation annuelle pour services rendus comme acheteur municipale; les fonds à cette fin devant être pris à même les appropriations pour imprévus.

Adopté.

38. Considérant que le conseil central des Syndicats Catholiques célèbre le 25ième anniversaire de sa fondation dans la région ;

Considérant que cette organisation a grandement contribuer au perfectionnement des ouvriers dans leur métier au carrière sociale différente, et quelle contribue à maintenir les bonnes relations entre patrons et employés ;

Considérant que cette organisation se propose de tenir une journée sociale et d'étude ;

Considérant qu'une telle organisation occasionnera des dépenses assez élevées.

Il est proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin L. Thériault :

Qu'un montant de \$50.00 leur soit voté pour cette occasion et que cette dépense soit prise à même les fonds pour imprévus.

Adopté.

39. Considérant que le conseil municipal de la Cité a, à maintes occasions demandé au gouvernement de la province de Québec de bien vouloir exempter la Cité de Hull du paiement d'un octroi annuel de \$10,000.00 à l'Ecole Technique de Hull,

Il est proposé par l'échevin A. Rose, secondé par l'échevin A. Morin:

Que ce conseil réitère sa requête auprès du gouvernement de la province de Québec de bien vouloir exempter la Cité de Hull du paiement de l'octroi annuel de \$10,000.00 à l'école Technique de Hull.

Que copie de cette résolution soit envoyée à l'honorable Premier Ministre de la Province, à l'honorable Secrétaire de la Province et au député du comté de Hull.

Adopté.

40. Considérant qu'un comité du conseil a proposé des augmentations statutaires pour les employés de ces départements au cours des années passées,

Il est proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin A. Maurice:

Qu'un comité, composé de Son Honneur le Maire, des échevins Duguay et Décosse, soit chargé de rencontrer l'Association des employés municipaux.

Adopté.

Hull, le 30 mai 1944.

Nous donnons avis de motion qu'à la prochaine assemblée nous proposerons qu'un montant de \$6,192.70 soit employé pour l'achat de marchandises, tel que mentionné dans le rapport des chefs de départements, les fonds requis devant être pris à même les appropriations suivantes:

Feu \$754.75; Lumière et alarme \$335.00

(signé) A. BEAUCHAMP  
échevin.

Police \$349.40

(signé) H. MEILLEUR  
échevin.

Parcs \$10.10

(signé) A. ROSE  
échevin.

Bornes-fontaines \$12.00; rues de terre \$30.00; égouts \$495.20;  
réparations des services \$1006.25.

(signé) A. ROSE  
échevin.

Chlorination \$3,200.00

(signé) W. BOUDRIA  
échevin.

Je, soussigné, certifie qu'il y a présentement des fonds suffisants au crédit des estimés de l'année 1944-1945 pour couvrir ces montants.

(signé) J. RAYMOND  
trésorier.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$100.00 soit employé pour un octroi à la Chambre de Commerce Junior de Hull. Les fonds devant être pris à même les appropriations pour "imprévus".

(signé) L. THERIAULT  
Adopté.

Je, soussigné, trésorier de la Cité de Hull certifie qu'il y a des fonds disponibles au crédit de l'appropriation ci-dessus mentionnée.

(signé) J. RAYMOND  
trésorier.

41. Proposé par l'échevin L. Thériault, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que ce conseil ajourne au 19 juin courant.

Adopté.



CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC  
Distrit de Hull } CITE DE HULL

No. 19

SEANCE DU 19 JUIN 1944.

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances du conseil à l'hôtel de ville de la dite Cité, à huit heures du soir, lundi le 19 juin 1944, à laquelle sont présents:—

Son Honneur le Maire, Monsieur Raymond Brunet, au fauteuil, et les échevins W. Boudria, E. Duguay, H. Meilleur, A. Rose, L. Thériault, A. Beauchamp, A. Maurice, F. E. St-Jean, A. Desjardins et E. Décosse, formant quorum du dit conseil sous la présidence de son honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin A. Maurice, secondé par l'échevin A. Rose:

Que les communications qui viennent d'être lues, soient renvoyées à leurs comités respectifs, moins celles de:— Commission des Transport du Canada; Requête des citoyens de la rue Graham; L'honorable Hector Perrier; Club de Tennis St-Rédempteur; Hull Electric Co.; Albert Pichard; Mme Charles Louvray; Hervé Berthiaume; L'Honorable Adélard Godbout; Producers Dairy Ltd.; Omer Poirier; Dr. G. Brisson; Action Catholique; La Revue Technique; Notaire H. Desrosiers; J. R. Harrison.

Adopté.

Monsieur l'échevin J. Boucher prend son siège.

2. Proposé par l'échevin A. Maurice, secondé par l'échevin L. Thériault:

Conformément à la recommandation faite par l'aviseur légal de la Cité dans son rapport au conseil en date du 12 juin 1944, que le trésorier soit autorisé de payer la somme de \$144.00 à monsieur C. H. Castagne, en règlement final de sa réclamation.

Messieurs les échevins Morin et Perrin prennent leurs sièges.

Adopté.

3. Proposé par l'échevin H. Meilleur, secondé par l'échevin A. Rose:

Que l'ingénieur de la Cité soit autorisé de procéder au tracé des zones de sécurité aux angles des rues Dupont et Principale et Youville et Laurier, à l'installation et à l'enlèvement des enseignes de trafic conformément à la recommandation du comité de circulation et transport urbain en date du 15 juin 1944; aussi à faire faire le redressement des plaques portant le nom des rues par les employés du département de Lumière et Alarme.

Adopté.

4. Proposé par l'échevin A. Rose, secondé par l'échevin H. Meilleur:

Que la Cité s'engage de payer un tiers du coût du pavage de la rue DeLorimier, entre la rue Lois et l'usine de la Hull Iron & Steel Foundries, tel que prévu par la loi, des améliorations locales, et que ce montant soit chargé à l'appropriation "imprévus".

Adopté.

5. Proposé par l'échevin H. Meilleur, secondé par l'échevin E. Duguay:

Que la lettre de la compagnie Canada Packers Limited, en date du 26 mai dernier, demandant la permission de faire certains changements à son usine, soit référée à l'ingénieur de la Cité et à l'inspecteur des bâtisses pour rapport au conseil.

Adopté.

6. Proposé par l'échevin A. Rose, secondé par l'échevin E. Duguay:

Que la lettre de la compagnie Canada Cement Company Limited, en date du 30 mai dernier, au sujet des taxes d'eau, soit référée à l'ingénieur de la Cité pour rapport au conseil.

Adopté.

7. Proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin A. Rose:

Que ce conseil est heureux de témoigner sa reconnaissance pour les nombreux services rendus à la Cité de Hull, à titre de membre de la commission du district fédéral, par Me J. Wilfrid Ste Marie, C.R., en désignant du nom de "Parc Ste Marie" le nouveau terrain de jeux récemment installé à l'endroit connu autrefois comme "Lac Minnow".

Adopté.

8. Proposé par l'échevin E. Duguay, secondé par l'échevin A. Maurice:

Que le trésorier de la Cité soit autorisé de verser au Service Social de Hull la somme de \$2,000.00 à titre d'octroi suivant les prévisions budgétaires de l'année 1944-45.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin E. Perras, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que l'aviseur légal soit autorisé de préparer un règlement pour amender le règlement de construction comme ci-après mentionné:

1- Que le règlement 336, concernant la construction des bâtisses soit mis en force à partir du 1er juillet 1944.

2- Qu'un inspecteur en bâtisse soit nommé le plus tôt possible pour agir en collaboration avec le représentant de l'Unité Sanitaire de Hull - pour émettre les permis de construction et surveiller l'observance du règlement.

3- Qu'à partir du 1er juillet 1944 que les permis de construction soient émis par notre inspecteur et approuvé par un représentant de l'Unité Sanitaire local.

4- Que toute personne demandant un permis de construction produise un croquis ou plan avec sa demande.

5- Que des formules en duplicata devront être remplies à chaque demande de permis de construction. L'une de ces formules

remise au constructeur et l'autre gardée dans la filière de notre inspecteur.

6- Que l'on remette à tout constructeur une copie du règlement 336 et ses amendements moyennant rémunération de \$0.25 la copie.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin E. Perras, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Qu'un comité, composé de Son Honneur le Maire, des échevins Décosse, Boucher, Rose, Perras, de l'aviseur légal, de l'ingénieur et de l'évaluateur municipal, soit établi jusqu'à nouvel ordre afin d'aider notre inspecteur des bâtisses dans l'observances du règlement numéro 336.

Adopté.

11. Proposé par l'échevin E. Perras, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Qu'on avise le Directeur de la section du logement au Ministère des Finances que la Cité de Hull a établi un règlement de construction et de zonage et qu'elle désirerait soumettre à son expert urbaniste et qu'elle est anxieuse de profiter des avantages découlant de toute législation fédérale en rapport avec la construction d'habitations dans les centres urbains.

Adopté.

12. Considérant qu'une récente enquête municipale a révélé que la situation du logement dans Hull était très sérieuse;

Considérant qu'au moins 300 à 400 familles sont actuellement logées sous les tentes ou dans des abris totalement improches à l'habitation humaine;

Considérant qu'un nombre considérable de ces familles sont des familles dont le chef est actuellement en service actif;

Considérant les restrictions actuelles en ce qui concerne les matériaux de construction et la main-d'œuvre rendent impossible une solution immédiate au problème,

Il est proposé par l'échevin H. Meilleur, secondé par l'échevin E. Duguay:

Que le gouvernement Fédéral fasse immédiatement une enquête sur la situation locale et qu'un nombre convenable de logis soit construit sans retard pour remédier à l'urgence actuelle dans notre Cité et ce en conformité avec le plan récemment adopté pour la Cité de Hamilton et que copie de la présente résolution soit transmise aux honorables Fournier et Howe, à monsieur Joseph Pigott, président de la Wartime Housing Limited, à monsieur J. F. Taylor, président du comité local de la Wartime Housing Limited; et que monsieur le Maire soit autorisé à faire les démarches nécessaires pour donner suite à la présente résolution.

Adopté.

13. Proposé par l'échevin L. Thériault, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que le trésorier de la Cité soit autorisé de verser à la Chambre de Commerce Junior de Hull, la somme de \$100.00 à titre d'octroi à l'occasion de la tenue du congrès régional de la Fédération des Chambres de Commerce Junior de la Province de Québec qui aura lieu à Hull le 25 juin courant.

Les fonds devant être pris à même les appropriations "imprévus", le tout conformément à l'avis de motion donné le 5 juin 1944.

Adopté.

14. Proposé par l'échevin J. Boucher, secondé par l'échevin E. Perrin:

Que la somme de \$250.00 soit offerte à monsieur Oscar Demers en règlement final de sa réclamation, sans préjudice aux droits de la Cité. Sur acceptation de cette offre que le trésorier soit autorisé à en effectuer le paiement.

Adopté.

15. Proposé par l'échevin H. Meilleur, secondé par l'échevin A. Rose:

Que l'ingénieur soit chargé de faire exécuter les réparations au pavage entre les voies de la compagnie Hull Electric et que le coût de ces travaux en soit réclamé de la dite compagnie. Ces travaux ne devant pas être entrepris avant d'avoir obtenu l'opinion de l'aviseur légal à ce sujet pour le 27 juin prochain.

Adopté.

16. Proposé par l'échevin W. Boudria, secondé par l'échevin L. Thériault:

Qu'un comité composé de Son Honneur le Maire et des échevins A. Rose, W. Boudria, H. Meilleur, soit chargé de faire l'examen des travaux d'égoûts exécutés sur le Chemin Aylmer par l'entrepreneur W. H. Kelly pour rapport au conseil.

Adopté.

Hull, le 19 juin 1944.

Je, soussigné, donne avis de motion qu'à une prochaine assemblée, je proposerai un règlement pour réglementer l'élevage des poules dans la cité.

(signé) E. PERRAS  
échevin.

Hull, le 19 juin 1944.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$50.00 soit octroyé au Club de Tennis St-Rédemptr afin d'aider à continuer l'oeuvre déjà en progrès.

(signé) A. MAURICE  
échevin.

A quel compte d'appropriation ?

(signé) J. RAYMOND  
trésorier.

Hull, le 19 juin 1944.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$350.00 soit employé pour l'élargissement de l'angle sud-est de la rue St-Hyacinthe et boulevard du Sacré-Coeur. Les fonds devants être pris à même les appropriations pour imprévus.

(signé) A. MAURICE  
échevin.

Je, soussigné, trésorier de la Cité de Hull, certifie qu'il y a des fonds disponibles au crédit de l'appropriation ci-dessus mentionnée.

(signé) J. RAYMOND  
trésorier.

Ajournement Sine Die.



CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC  
Distrit de Hull } CITE DE HULL

No. 20

SEANCE DU 3 JUILLET 1944.

A une assemblée régulière du conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances du conseil à l'hotel de ville de la dite Cité, à huit heures du soir, lundi le 3 juillet 1944, à laquelle sont présents:—

Son Honneur le Maire, monsieur Raymond Brunet, au fauteuil, et les échevins W. Boudria, A. Beauchamp, A. Maurice, E. Perrin, et E. Décosse. Faute de quorum cette assemblée est ajournée au lendemain, soit le 4 juillet 1944.



CANADA  
Province de Québec  
District de Hull

CITE DE HULL

No. 21

SEANCE DU 4 JUILLET 1944

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances du conseil à l'hôtel de ville de la dite Cité, à huit heures du soir, mardi le 4 juillet 1944, à laquelle sont présents:—

Son Honneur le Maire, monsieur Raymond Brunet, au fauteuil, et les échevins W. Boudria, E. Duguay, H. Meilleur, L. Thériault, A. Beauchamp, A. Maurice, F. E. St-Jean et E. Décosse, formant quorum du dit conseil sous la présidence de son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin L. Thériault, secondé par l'échevin A. Maurice:

Que les communications qui viennent d'être lues, soient renvoyées à leurs comités respectifs moins celles de:— L. Gauthier; Royal Insurance; Le Progrès de Hull; Champlain Oil Products; Le directeur du logement; R. Maisonneuve; Karl Romanosky; Association des chefs de pompiers et policiers de la province de Québec; Aldège Champagne; Ernest Hamelin.

Adopté.

7ième RAPPORT DU COMITE DES FINANCES  
A la Corporation de la Cité ed Hull.

Le comité des Finances dûment assemblé en chambre, mardi le 27 juin 1944 auquel assistaient:— Monsieur l'échevin E. Duguay Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins W. Boudria, H. Meilleur, A. Morin, A. Rose, L. Thériault, J. Boucher, A. Beauchamp, A. Maurice, F. E. St-Jean, E. Perron, A. Desjardins et E. Décosse.

Lès comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

1	J. M. Hill	(Trésorier)	\$3.00
2	M. Palmer & Son	(Papeterie)	18.90
3	J. M. Hill	"	12.70
4	Office Specialty Co.	"	1.70
5	P. A. Larocque	"	24.18
6	L'Opinion	"	40.76
7	G. E. Gauvin & Fils	"	48.40
8	Soublière & Lepage	(H.-Ville)	8.16
9	Charron & Ménard	"	5.71
10	Le Progrès de Hull	(Greffier)	4.96
11	H. Desrosiers	(Imprévus)	23.60
12	Ritz Caterers	"	107.00
13	Standish Hall Hotel	"	10.65
14	A. Guertin & Cie	(Ass.)	107.80
15	Instruments Ltd	(Ré-éval.)	10.11
16	L. Couture	"	1.80
17	J. Thériault	(Evaluateur)	8.00
18	H. Desrosiers	"	17.75
19	L. Couture	"	25.55

SALAIRE: Paies Nos.5-6-7-8 (Juin 1944)

Ré-évaluation	\$493.00
Comité bâtisses	221.60
Hotel de ville	14.40
Evaluateur	160.00

Que le rapport numéro six (6) fait par l'Evaluateur Municipal au sujet de certains changements dans les rôles d'évaluation soit approuvé.

Que le rapport du Greffier de la Cité, en date du 26 juin, 1944, concernant l'item "Papeterie" soit approuvé et que le Trésorier de la Cité soit autorisé à faire, dans ses livres, les transports y mentionnés.

E. Duguay, Président  
L. Thériault  
F. E. St-Jean  
H. Meilleur  
A. Beauchamp

W. Boudria  
A. Maurice  
E. Décosse  
A. Rose  
A. Morin

Hull, le 26 juin 1944.

Monsieur le Maire,

Messieurs les échevins,  
Messieurs :

Veuillez autoriser le trésorier de la Cité à créditer l'appropriation "Papeterie" de la somme de \$212.33 et débiter les départements suivants :—

Trésorier	\$2.44
Greffier	183.51
Ingénieur	4.49
Ré-évaluation	3.30
Santé	6.00
Police	7.14
Evaluateur	2.45
C. des bâtisses	3.00

Bien à vous  
Le Greffier,

H. LEON LEBLANC.

#### RAPPORT NO. 6

Monsieur de Maire,

Messieurs les échevins,  
Messieurs :

J'ai l'honneur de vous faire rapport des changements et des mutations pour le mois de juin, 1944.

QUARTIER 1 (Val-Tétreau)

444 Substituer Romuald Landry et Mme Simonne Landry  
à Vve A. Robillard.

- 151a Retrancher cette entrée les bâtisses sont enlevées.
- 151 Substituer \$650.00 pour terrain au lieu de \$350.00 formant un total avec bâtisses de \$1,750.00 à l'abbé Ludovic Whitmore.
- 1612 Substituer Jos Albert Kelly à Robert Pink.
- 145 Réduire l'évaluation à \$4,200.00.
- 146 Réduire l'évaluation à \$6,800.00.
- 147 Réduire l'évaluation à \$1,800.00.
- 148 Réduire l'évaluation à \$2,575.00.
- 429 Retrancher \$650.00 la maison étant démolie laissant seul le terrain vacant évalué à \$200.00 1/2 service d'eau pour 39-41 Bégin.
- 1185 Substituer J. A. Gendron à Mme Eva Desrosiers.
- 1268 Substituer Albine Bédard à François Bédard pour 10 rue Booth.
- 94 Substituer Clément Lepage à Scott Estate.
- 93 Substituer Robert Lépage à Scott Estate.
- 155 Ne charger qu'un demi service d'eau pour 1943-1944 et 1944-45.
- 153 Inscrire terrain \$200.00 et bâtisses \$400.00 formant un total de \$600.00.
- 309 Inscrire 2 services d'eau à partir du 1er mai, 1944.
- 219 Substituer Aurèle Groulx à Antonio Charbonneau pour pte du 336 et 338.
- 1703 Inscrire 2 services d'eau au lieu d'un à partir du 1er mai, 1944.
- 1704 Inscrire 2 services d'eau au lieu d'un à partir du 1er mai, 1944.
- 1722 Inscrire 2 services d'eau au lieu d'un à partir du 1er mai, 1944.
- 1732 Inscrire 2 services d'eau au lieu d'un à partir du 1er mai, 1944.
- 1747 Retrancher évaluation de \$50.00 pour bâtisse démolie laissant terrain vacant évalué à \$300.00 et 1/2 service d'eau.

QUARTIER 1a (Wrightville)

3043 Substituer J. Adrien Denis et Mme Adrien Denis à Oscar Charbonneau pour lot 246-377.

2366 Substituer Jean Maurice Berniquez à Succ. P. Charren pour 57 Binet.

1829 Inscrire 1 service d'eau au lieu de 2 à partir du 1er nov. 1943.

1906 Inscrire 1 service d'eau au lieu de  $\frac{1}{2}$ .

1914 Inscrire 1 service d'eau au lieu de  $\frac{1}{2}$ .

1924 Inscrire 1 service d'eau au lieu de  $\frac{1}{2}$ .

1926 Inscrire 1 service d'eau au lieu de  $\frac{1}{2}$ .

1946 Inscrire 1 service d'eau au lieu de 2. à partir du 1er mai, 1944.

2010 Inscrire 1 service d'eau au lieu de  $\frac{1}{2}$  à partir du 1er mai, 1944.

2019 Inscrire 1 service d'eau au lieu de 2 à partir du 1er mai, 1944.

2070 Inscrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

2112 Inscrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

2157 Inscrire 1 service d'eau au lieu de  $\frac{1}{2}$  à partir du 1er mai, 1944.

2245 Inscrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

2256 Inscrire 1 service d'eau au lieu de  $\frac{1}{2}$  à partir du 1er mai, 1944.

2258 Inscrire 1 service d'eau au lieu de  $\frac{1}{2}$  à partir du 1er mai, 1944.

2472 Inscrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

4223 Inscrire Albert Philion comme occupant. Faire parvenir les comptes à la Caisse Notre-Dame de Hull. 45 Victoria.

4283 Incrire La Caisse Populaire comme propriétaire et Nap. Denis comme occupant. Faire parvenir les comptes à 45 Victoria C.P.N.D.

4452-4453 Substituer Edouard & Daniel Laverdure à Laverdure Emma.

1912 Ne charger qu'un seul service d'eau.

4534 Ne charger qu'un seul service d'eau.

3826 Substituer Adrien Beaulne & Hector Pelletier à Succ. Médéric Bourgeois.

2041 Incrire 4 services d'eau au lieu de 2 à partir du 1er mai, 1944. Retrancher le fonds de commerce à partir du 1er mai, 1944.

2058 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

2794 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

2804 Incrire 1 service d'eau au lieu de  $\frac{1}{2}$  à partir du 1er mai, 1944.

2812 Incrire 3 services d'eau au lieu de 2 à partir du 1er mai, 1944.

2814 Incrire 3 services d'eau au lieu de 2 à partir du 1er mai, 1944.

2836 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

2853 Incrire 1 service d'eau au lieu de 2 à partir du 1er mai, 1944.

2976 Incrire 1 service d'eau au lieu de  $\frac{1}{2}$ .

2918 Incrire 1 service d'eau au lieu de  $\frac{1}{2}$ .

2934 Incrire 1 service d'eau au lieu de  $\frac{1}{2}$ .

2956 Incrire 1 service d'eau au lieu de  $\frac{1}{2}$ .

2957 Incrire 1 service d'eau au lieu de  $\frac{1}{2}$ .

3006 Incrire 1 service d'eau au lieu de  $\frac{1}{2}$ .

3021 Incrire 1 service d'eau au lieu de  $\frac{1}{2}$ .

3020 Incrire 1 service d'eau au lieu de  $\frac{1}{2}$ .

3021 Incrire 1 service d'eau au lieu de  $\frac{1}{2}$ .

- 3041 Inscrire 1 service d'eau au lieu de  $\frac{1}{2}$ .  
3098 Inscrire 1 service d'eau au lieu de  $\frac{1}{2}$ .  
3166 Inscrire 3 service d'eau au lieu de 1.  
3179 Inscrire 2 services d'eau au lieu de 1.  
3203 Inscrire 2 services d'eau au lieu de 1.  
3231 Inscrire 1 service d'eau au lieu de 1.  
3602 Inscrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.  
3650 Inscrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.  
3667 Inscrire 1 service d'eau au lieu de  $\frac{1}{2}$  à partir du 1er mai, 1944.  
2851 Substituer Rhéa Bédard à la Cité de Hull. Taxes municipales et scolaires à partir du 1er mai, 1944.  
1925 Substituer Roger Laframboise à la Cité de Hull. Taxes municipales et scolaires à partir du 1er mai, 1944.  
1927-1928 Substituer A. Dessureault à la Cité de Hull. Taxes municipales et scolaires à partir du 1er mai, 1944.  
2789-2790 Substituer L. Durand à la Cité de Hull. Taxes municipales et scolaires à partir du 1er mai, 1944.  
5214 Substituer Roger Giroux à la Cité de Hull. Taxes municipales et scolaires à partir du 1er mai, 1944.  
3407 Substituer Mme J. Gauthier Larabie à la Cité de Hull. Taxes municipales et scolaires à partir du 1er mai, 1944.  
3140 Substituer Wilfrid Bisson à la Cité de Hull. Taxes municipales et scolaires à partir du 1er mai, 1944.  
3191 Substituer Mm. T. Sheen à la Cité de Hull. Taxes municipales et scolaires à partir du 1er mai, 1944.  
1952 Substituer Alcide Nadon à la Cité de Hull. Taxes municipales et scolaires à partir du 1er mai, 1944.  
4489-4490 Substituer Arthur Delangis à la Cité de Hull. Taxes municipales et scolaires à partir du 1er mai, 1944.  
3054 Substituer Cecil Hamilton à la Cité de Hull. Taxes municipales et scolaires à partir du 1er mai, 1944.

2933-4236 Substituer A .B. Welsh à la Cité de Hull. Taxes municipales et scolaires à partir du 1er mai, 1944.

2849 Substituer Antonine Sauvé ux: Jean Yves Boulay à Mme Vve Vital Sauvé pour 32 Dumas.

3256 Substituer Vincent Proulx à Georges Charron pour lot 244-51.

3255 Substituer Vincent Proulx à Succ. P. H. Charron pour 39 Ste-Marie.

3227-3228 Substituer Succ. P. H. Charron à Vincent Proulx pour 54 rue Fontaine.

4279 Substituer William Peterson à la Succ. P. H. Charron.

4280 Substituer William Peterson à la Succ. P. H. Charron pour 104 rue Demontigny.

4320 Substituer William Peterson à la Succession P. H. Charron pour 52 rue Fortier.

1839 Substituer Roland Lalonde à Pierre Auger pour 58 Delorimier.

3290-3292-3295 Substituer John C. Burgess (Ste-Agathe des Monts a/s M. West) à R. D. McLaren.

4268 Substituer Georges Marie à Ernest Lauzon.

2029 Substituer Lucien Dupuis à Vve Hermina Dupuis. Taxes a E. Dusseault.

2163-2164 Substituer Jeanne Dupuis Caron ux: P. Donat Caron pour 24 rue Carrière.

4067 Retrancher la maison évaluée à \$2,500.00 laissant le lot 244-11 évalué à \$1,325.00.

4068 Ajouter au terrain lot 244-12 évalué \$1,525.00 les bâties 369 Blvd. St-Joseph évaluées à \$2,500.00 formant un total de \$4,025.00.

4454 Substituer Emma Laverdure à la Cité de Hull. Taxes municipales et scolaires à partir du 1er mai, 1944.

3768 Substituer W. Thérien à la Cité de Hull. Taxes municipales et scolaires à partir du 1er mai, 1944.

3017 Substituer Blanche Lafrance McKinnon à la Cité de Hull. Taxes municipales et scolaires à partir du 1er mai, 1944.

2359 Substituer P. H. Charron à la Cité de Hull. Taxes municipales et scolaires à partir du 1er mai, 1944.

2681 Substituer cadastre 248-206, 205 avec \$400.00 d'évaluation à 246-206.

2682 Retrancher cette entrée déjà inscrite au rôle 2681.

2691 Incrire Cadastre 248-190, 189 avec évaluation de \$500.00 pour terrain et \$4,450.00 pour bâtisse formant un total de \$4,950.00.

2692 Retrancher cette entrée déjà inscrite à 2691.

2828 Substituer Edgar D'Aoust à Wilfrid Gagné.

2040 Incrire Rolande Légaré comme co-propriétaire à 269 Montcalm.

#### QUARTIER 2 (Montcalm)

5542 Incrire 3 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

5547 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

5549 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

5596 Incrire 4 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

5603 Incrire 5 services d'eau au lieu de 3 à partir du 1er mai, 1944.

5608 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

5345 Substituer Clark Dairy Ltd à Hector Racine.

5504 Substituer Henri Romuald Paquin à Edgar Besner pour 39 rue Garneau.

5316 Incrire Isai St-Denis comme propriétaire.

5282 Substituer Sam Holden à Aimé Rose.

5292 Incrire Albert Pichard comme propriétaire avec \$500.00 d'évaluation pour lots no 317 et 318.

5292 Substituer 4,150.00 a 4,650.00 pour le terrain formant avec bâtisses un grand total de \$19,150.00 et retrancher les lots 317, 318.

5306 Substituer William Gingras à Lorenzo Soulière pour 15 Iberville.

5282 Substituer S.S. Holden à Aimé Rose et charger 22' pour améliorations, neige, arrosage.

5284 Charger 44' pour neige, arrosage etc.

5380 Substituer Georges Henri St-Jean à Esdras Lafrance pour 21 Burke.

5153 Incrire 4 services d'eau au lieu de 3 à partir du 1er mai, 1944.

5630a Retrancher la taxe d'arrosage \$3.30 il n'y a pas d'arrosage à cet endroit.

5335 Substituer Parc Ste-Marie à Lac au Vairons.

5568 Substituer Théodore Tremblay à John O'Connor pour 51 rue Charlevoix.

5460 Substituer Mme Vve Joseph Moreau à Succ. Joseph Moreau.

5425 Substituer Mme Georgiana Pelletier à Arthur Pelletier pour 20 Iberville.

#### QUARTIER 3 (Lafontaine)

6425 Substituer Nicholas Chitovas à Mme Dundas Chitovas et Nicholas Chitovas comme propriétaire à 26-30 Dupont.

6133 Ne charger que 2 services d'eau depuis mai, 1943 à 59 Hotel de Ville.

6023 Substituer A.L. Achbar à Jos Sim ux: Hong Shee à 95-97 Principale.

6024 Substituer A.L. Achbar à Mme Vve D. Dorion et all à 85 Principale.

6160 Substituer Mme Joseph Latour à W. F. Hadley. Incrire au écoles Catholiques.

6192 Substituer Mme Vve Hélène Diciare à Ferdinand Dicaire pour 59 Vaudreuil.

6208 Inscrire Maxime Danis comme co-propriétaire à 60-62 Frontenac.

6138 Inscrire Antonio Bélanger comme co-propriétaire.

QUARTIER 3a (Frontenac)

6885 Inscrire 7 services d'eau au lieu de 3 à partir du 1er mai, 1944.

6893 Inscrire 4 services d'eau au lieu de 3 à partir du 1er mai, 1944.

6898 Inscrire 3 services d'eau au lieu de 2 à partir du 1er mai, 1944.

6918 Inscrire 5 services d'eau au lieu de 4 à partir du 1er mai, 1944.

6936 Inscrire 3 services d'eau au lieu de 2 à partir du 1er mai, 1944.

6940 Inscrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

6947 Inscrire 3 services d'eau au lieu de  $\frac{1}{2}$  à partir du 1er mai, 1944.

6946 Inscrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

6962 Inscrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

6969 Inscrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

7004 Inscrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

7007 Inscrire 4 services d'eau au lieu de 3 à partir du 1er mai, 1944.

7012 Inscrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

7029 Inscrire 1 service d'eau au lieu de 2 à partir du 1er mai, 1944.

7030 Inscrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

- 7042 Incrire 3 services d'eau au lieu de 2 à partir du 1er mai, 1944.
- 7066 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.
- 7078 Incrire 2 services d'eau au lieu de 3 à partir du 1er mai, 1944.
- 7080 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.
- 7083 Incrire 3 services d'eau au lieu de 2 à partir du 1er mai, 1944.
- 7086 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.
- 7089 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.
- 7092 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.
- 7094 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.
- 7195 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.
- 7215 Incrire 4 services d'eau au lieu de 3 à partir du 1er mai, 1944.
- 7216 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.
- 7256 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.
- 7263 Incrire 1 service d'eau au lieu de  $\frac{1}{2}$  à partir du 1er mai, 1944.
- 7282 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.
- 7290 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.
- 7103 Substituer Albert Labelle à Vve Gédéon Malette pour le no 70 St-Hyacinthe.
- 7091 Retrancher 1 service d'eau de mai, 1943.

6887 Incrire Aldéi Gagné comme occupant. Faire parvenir les comptes à la Caisse P. N. Dame de Hull.

6928 Incrire la Caisse Populaire Notre-Dame de Hull comme propriétaire et Alexandre Bouliane comme occupant.

6895 Incrire la Caisse Populaire Notre Dame de Hull comme propriétaire et Joseph Dupuis comme occupant.

7634 Substituer Edgar Dussault et Ernestine Dussault à Mme Philias Leroux pour 101-103 Frontenac.

7518 Substituer R. Fortin à la Cité de Hull. Taxes municipales et scolaires à partir du 1er mai, 1944.

7310 Incrire 3 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

7332 Incrire 1 service d'eau au lieu de 2 à partir du 1er mai, 1944.

7388 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

7396 Incrire 4 services d'eau au lieu de 3 à partir du 1er mai, 1944.

7407 Incrire 4 services d'eau au lieu de 3 à partir du 1er mai, 1944.

7439 Incrire 3 services d'eau au lieu de 2 à partir du 1er mai, 1944.

7444 Incrire 3 services d'eau au lieu de 2 à partir du 1er mai, 1944.

7077 Incrire avec 7076 formant un total de \$2,050.00 3 services d'eau, lot 9-29, 30 au lieu de est et ouest. Incrire le tout à M. Charbonneau.

7449 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

7456 Incrire 5 services d'eau au lieu de 3 à partir du 1er mai, 1944.

7462 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

7463 Incrire 3 services d'eau au lieu de 2 à partir du 1er mai, 1944.

- 7469 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.
- 7476 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.
- 7484 Incrire 5 services d'eau au lieu de 4 à partir du 1er mai, 1944.
- 7494 Incrire 3 services d'eau au lieu de 2 à partir du 1er mai, 1944.
- 7531 Incrire 1 service d'eau au lieu de  $\frac{1}{2}$  à partir du 1er mai, 1944.
- 7545 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.
- 7561 Incrire 8 services d'eau au lieu de 7 à partir du 1er mai, 1944.
- 7582 Incrire 3 services d'eau au lieu de 2 à partir du 1er mai, 1944.
- 7583 Incrire 3 services d'eau au lieu de 2 à partir du 1er mai, 1944.
- 7616 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.
- 7618 Incrire 9 services d'eau au lieu de 6 à partir du 1er mai, 1944.
- 7635 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.
- 7659 Incrire 5 services d'eau au lieu de 4 à partir du 1er mai, 1944.
- 7670 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.
- 7678 Incrire 6 services d'eau au lieu de 5 à partir du 1er mai, 1944.
- 7681 Incrire 4 services d'eau au lieu de 3 à partir du 1er mai, 1944.
- 7697 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

7712 Inscrire 3 services d'eau au lieu de 2 à partir du 1er mai, 1944.

-7719 Inscrire 3 services d'eau au lieu de 2 à partir du 1er mai, 1944.

7729 Inscrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

7759 Inscrire 1 service d'eau au lieu de 2 à partir du 1er mai, 1944.

7761 Inscrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

7162-7163 Envoyez factures à 108½ Blvd Sacré-Coeur à Honoré Fabien.

7707 Substituer Louis Mondoux (323 St-Patrice, Ottawa) à Alfred Véniza pour est 159.

6968 Substituer Paméla Couroux à Arthur Fortin pour 174 Leduc.

7792 Substituer Bertyle Goudie à Oscar Rainville pour 117 St-Laurent. et retrancher Wright Estate.

7793 Substituer Bertyle Goudie à Wright Estate.

7045 Inscrire la Caisse Populaire comme propriétaire et Albert Rodolphe comme occupant. Faire parvenir les comptes à la C. P. N. D.

7128 Inscrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

7132 Inscrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

7160 Inscrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

7177 Inscrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

7182 Inscrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

#### QUARTIER 4 (Dollard)

8086 Retrancher \$15,325.00 pour bâtisse incendié depuis dé-

embre 1943, et \$650.00 sur terrain pour partie du lot 441 vendu à la Cité laissant pour balance ou partie nord du lot 441 \$7,025.00 terrain vacant, 1/2 service d'eau pour propriété H.A. Champagne rue Principale, retrancher taxe spéciale et fonds de commerce.

8267 Ne charger que 2 services au lieu de 3 à 65 Dollar.

8182 Incrire Caisse Populaire comme propriétaire et J. Bte Benoit comme occupant.

#### QUARTIER 5 (Laurier)

9689 Substituer Roland Villeneuve et Thérèse Villeneuve et Fernand Régimbald et Marguerite Régimbald à Carillon Charbonneau.

9031 Incrire Simone Lauzon comme occupant.

9698 Faire parvenir les comptes de taxes à la caisse populaire N. D.

9390-9391 Faire parvenir les comptes à la Caisse Populaire N. D. de Hull.

9853 Substituer André Leblanc prop. et Samuel Gauthier occupant.

9572 Substituer Marius Emery et Gratia Hamelin à Emery Marius.

9005 Incrire 6 services d'eau au lieu de 4 à partir du 1er mai, 1944.

9042 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

9057 Incrire 3 services d'eau au lieu de 2 à partir du 1er mai, 1944.

9070 Incrire 3 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

9074 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

9087 Incrire 1 service d'eau au lieu de 2 à partir du 1er mai, 1944.

9088 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

- 9116 Substituer Fernand Lafleur à Joseph Félix Roy.
- 9129 Incrire 2 services d'eau au lieu de  $\frac{1}{2}$  à partir du 1er mai, 1944.
- 9158 Incrire 3 services d'eau au lieu de 2 à partir du 1er mai, 1944.
- 9160 Incrire 1 service d'eau au lieu de  $\frac{1}{2}$  à partir du 1er mai, 1944.
- 9169 Incrire 3 services d'eau au lieu de 2 à partir du 1er mai, 1944.
- 9170 Incrire 3 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.
- 9172 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.
- 9176 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.
- 9193 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.
- 9208 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.
- 9251 Incrire 9 services d'eau au lieu de 6 à partir du 1er mai, 1944.
- 9279 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.
- 9300 Incrire 5 services d'eau au lieu de 4 à partir du 1er mai, 1944.
- 9169 Substituer Ovila Dagenais (80 Murray, Ottawa) à Alphonsine Dufresne et Brousseau Nap. pour 139 Dollard.
- 9084 Substituer Albert Légaré à Victoria Marengère.
- 9240 Incrire Joseph Saumure comme le seul propriétaire à 333 Maisonneuve.
- 9914 Retrancher un service d'eau depuis mai, 1944 à 8 rue Verdun.
- 9328 Incrire 9 services d'eau au lieu de 7 à partir du 1er mai, 1944.

9404 Incrire 3 services d'eau au lieu de  $\frac{1}{2}$  à partir du 1er mai, 1944.

9421 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

9457 Incrire 4 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

9491 Incrire 2 services d'eau au lieu de 1 à partir du 1er mai, 1944.

9444 Incrire 12 services d'eau au lieu de 7 à partir du 1er mai, 1944.

10062K Retrancher cette entrée déjà inscrite à 10062 et à cette dernière entrée, substituer Mme Jos. Arial à Jos. Dionne.

9896 Retrancher J. Bte Roy et inscrire la Cité de Hull la seule propriétaire.

9592 Substituer Alexandre Quenneville (56 Shakespeare, Eastview) à C. Berthiaume à 253 rue Notre-Dame.

9003 Corriger le rapport de mai, no 5 en lisant en ajoutant 10' frontage et substituant \$375.00 pour terrain vacant,  $\frac{1}{2}$  service pour le N. 507 et pte sud 496.

9104 Substituer Mme Vve Mathilda Renaud Patry à Alfred Patry pour 148 rue Kent.

9678 Incrire 5 services d'eau au lieu de 4 à partir du 1er mai, 1944.

9566 Retrancher pte Est 534 laissant pte Sud 527.

9144 Substituer la Cité de Hull à Jos Pharand pour le 217 E-23.

9997-9998-9999 Substituer Octave Charbonneau à la Cité de Hull. Taxes municipales et scolaires à partir du 1er mai, 1944.

Respectueusement soumis

J. E. BEDARD  
Evaluateur.

2 Proposé par l'échevin E. Duguay, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que le 7ième rapport du comité des Finances, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

7ième RAPORT DU COMITE DE SANTE ET HOSPITALISATION  
A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Santé et Hospitalisation dûment assemblé en chambre, mardi le 27 juin 1944, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin E. Perron Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins W. Boudria, E. Duguay, H. Meilleur, A. Morin, A. Rose, L. Thériault, J. Boucher, A. Beauchamp, A. Maurice F. E. St-Jean, A. Desjardins et E. Décosse.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

20	Laurentian Stone Co. Ltd	(Santé)	\$36.52
21	Charron & Ménard		1.96
22	Beauchamp & Fils		26.00
23	A. Lambert		40.00
24	A. Ferland		25.00
25	Hôpital Général		148.30
26	Hôpital Sacré-Coeur	(Cliniques)	1350.00
27	Kelly & Leduc	(Ass. Municipale)	13.21
28	P. D'Aoust	"	125.00
29	A. L. Raymond	"	45.00

SALAIRE: Paies Nos. 5-6-7-8 (juin 1944)

Vidanges	\$40.00
Assistance municipale	75.35
Hospitalisation	40.00

L. Thériault	W. Boudria
F. E. St- Jean	A. Rose
A. Beauchamp	A. Morin
H. Meilleur	A. Maurice
E. Duguay	E. Décosse

3. Proposé par l'échevin H. Meilleur, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que le 7ième rapport du comité de Santé et Hospitalisation, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

### 7ième RAPPORT DU COMITE DE POLICE

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Police dûment assemblé en chambre, mardi le 27 juin 1944, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin H. Meilleur Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins W. Boudria, E. Duguay, A. Morin, A. Rose, L. Thériault, J. Boucher, A. Beauchamp, A. Maurice, F. E. St-Jean, E. Perras, A. Desjardins et E. Décosse.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

30	Wm. Scully Ltd.	3.40
31	Caisse Police	0.18
32	L. Régimbald	1.70
33	Pharmacie Wrightville	0.60
34	J. L. Lafond Pharmacie	1.00
35	National Drug Co.	4.80
36	Dr. E. Laverdure	6.00
37	Editions Municipales	75.00
38	Kelly & Leduc	5.39
39	Dépt. des incendies	37.38
40	J. M. Hill	7.50
41	Chez Pierre	0.50
42	Ahearn & Soper Ltd	2.85

H. Meilleur, Président	W. Boudria
L. Thériault	A. Maurice
F. E. St-Jean	A. Rose
A. Beauchamp	A. Morin
E. Duguay	

4. Proposé par l'échevin H. Meilleur, secondé par l'échevin E. Duguay:

Que le 7ième rapport du comité de police, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

Monsieur l'échevin E. Décosse dissident sur l'item des éditions municipales.

Monsieur l'échevin A. Morin prend son siège.

7ième RAPPORT du COMITE des RUES et AMELIORATIONS  
A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Rues et Améliorations dûment assemblé en chambre, mardi le 27 juin 1944, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin A. Rose Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins W. Boudria, E. Duguay, H. Meilleur, A. Morin, L. Thériault, J. Boucher, A. Beauchamp, A. Maurice, F. E. St-Jean, E. Perras, A. Desjardins et E. Décosse.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

43	Boucher Frères	\$14.88
44	British American Oil	51.10
45	Atelier Alie	4.00
46	Builders Sales Ltd	50.10
47	Brake Service Station	1.89
48	Can. Pacific Ry. Co.	103.15
49	Charron & Ménard	18.42
50	Emile Ethier	34.00
51	Champlain Oil Ltd	13.50
52	General Supply Co. Ltd	0.60
53	Imperial Oil Ltd	45.50
54	Instruments Ltd	0.25
55	Dépt. des Incendies	143.85
56	Keyes Supply Co. Ltd	1.00
57	Kelly & Leduc	6.75

58	Thos. Lawson & Sons Ltd	90.72
59	Laurentide Equipment	42.24
60	Laurentian Stone	184.15
61	R. O. Morris Ltd	4.76
62	Maryland Casualty Co.	548.67
63	General Motors Ltd	0.40
64	Northern Electric	146.75
65	Ontario Ready Mix Concrete	78.85
66	Ottawa Motors Sales Ltd	17.94
67	Purcell & Chatelain	23.57
68	Reliable Radiator Co.	5.00
69	T. Robinson Ltd	527.71
70	Wright Brothers Ltd	74.30
71	A. Workmans & Co. Ltd	6.59

SALAIRE: Paies Nos. 5-6-7-8 (juin 1944)

Rues	\$124.20
Egoûts	364.70
Rues pavées	2,103.02
Imprévus	387.60
Règlement 391	56.20

A. Rose, Président	E. Duguay
L. Thériault	W. Boudria
F. E. St-Jean	A. Maurice
H. Meilleur	E. Décosse
A. Beauchamp	A. Morin

5. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin H. Meilleur:

Que le 7ième rapport du comité des rues et amélioration, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

7ième RAPPORT DU COMITE DES PARCS ET MARCHE  
A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Parcs et Marché dûment assemblé en chambre, mardi le 27 juin 1944, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin

E. Rose Président Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevin W. Boudria, E. Duguay, H. Meilleur A. Morin, L. Thériault, J. Boucher, A. Beauchamp, A. Maurice, F. E. St-Jean, E. Perris, A. Desjardins et E. Décosse.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

72	Boucher Frères	(C. R.)	\$11.91
73	Aldège d'Aoust	"	1.80
74	Gatineau Power Co.	"	18.67
75	Kelly & Leduc	"	0.16
76	Mussens Canada Ltd	"	1.99
77	T. Robertson Ltd.	"	18.85
78	Charron & Ménard	(Marché)	25.50

SALAIRE: Paies Nos. 5-6-7-8 (juin 1944)

Parcs	\$151.20
Commission Récréation	346.90

A. Rose, Président	E. Duguay
L. Thériault	W. Boudria
F. E. St-Jean	A. Maurice
H. Meilleur	E. Décosse
A. Beauchamp	A. Morin

6. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin E. Duguay:

Que le 7ième rapport du comité des Parcs et Marché, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

Monsieur l'échevin E. Perris prend son siège.

7ième RAPPORT du COMITE de FEU, LUMIERE et ALARME  
A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Feu, Lumière et Alarme dûment assemblé en chambre, mardi le 27 juin 1944, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin A. Beauchamp Président, Son Honneur le Maire Raymond

Brunet, et les échevins W. Boudria, E. Duguay, H. Meilleur, A. Morin A. Rose, L. Thériault, J. Boucher, A. Maurice, F. E. St-Jean, E. Perron, A. Desjardins et E. Décosse.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

DEPARTEMENT LUMIERE ET ALARME

79	Northern Electric	\$3.88
80	Kelly & Leduc	9.26
81	Dépt. du Feu	19.08
82	X. Miron & Fils	10.00
83	Hobbs Glass	6.48
84	Campbell Motors Ltd	1.53
85	Ahearn & Soper Ltd	15.50
86	Poste de service Rochon	20.45

DEPARTEMENT DU FEU

87	Reliable Radiator Co.	4.50
88	Poste de service Rochon	3.00
89	J. Pharand	22.18
90	Purcell & Chatelain	1.09
91	R. O. Morris Motors Ltd	2.94
92	Mine Safety Appliances Ltd	3.52
93	Lfrance Fire Ltd	96.08
94	Kelly & Leduc	1.64
95	Imperial Oil Ltd.	221.34
96	A. R. Farley	0.20
97	P. D'Aoust	2.00
98	Chez Pierre	1.50
99	Carson's Tire Service	16.80
100	Boucher Frères	2.72

SALAIRE: Paies. Nos. 5-6-7-8 (juin 1944)

Département du Feu	\$4.90
Département Lumière et Alarme	29.00

A. Beauchamp, Président	W. Boudria
L. Thériault	A. Maurice
F. E. St-Jean	E. Décosse
H. Meilleur	A. Rose
E. Duguay	A. Morin

7. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que le 7ième rapport du comité de Feu, Lumière et Alarme, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

Monsieur l'échevin A. Rose prend son siège.

#### 7ième RAPPORT DU COMITE DE L'EAU

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de L'Eau dûment assemblé en chambre, mardi le 27 juin 1944, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin W. Boudria Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins E. Duguay, H. Meilleur, A. Morin, A. Rose, L. Thériault, J. Boucher, A. Beauchamp, A. Maurice, F. E. St-Jean, E. Perras, A. Desjardins et E. Décosse.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

101	Nichols Chemical Ltd.	\$3,648.08
102	C. N. Railways	7.78
103	Gatineau Power Co.	295.02
104	Sachs Brothers	8.50
105	Ottawa Light H. & P. Co.	5.25
106	Marchand Electric Ltd	110.00
107	Nichols Chemical Co. Ltd (Note de crédit)	600.00

#### SALAIRE: Paies Nos. 5-6-7-8 (juin 1944)

Réparations des services	\$2,573.25
Bornes-fontaines	26.80
Tuyaux Principaux	34.10
Arrosage	358.75

Chateau d'eau	203.40
Chlorination	17.60

W. Boudria, Président	A. Maurice
L. Thériault	A. Rose
F. E. St-Jean	A. Morin
H. Meilleur	E. Décosse
A. Beauchamp	

8. Proposé par l'échevin W. Boudria, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que le 7ième rapport du comité de l'eau qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

#### 7ième RAPPORT DU COMITE DES AFFAIRES LITIGIEUSES A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Affaires Litigieuses dûment assemblé en chambre, mardi, le 27 juin 1944, auquel assistaient:—Monsieur l'échevin J. Boucher, Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins W. Boudria, E. Duguay, H. Meilleur, A. Morin, A. Rose, L. Thériault, A. Beauchamp, A. Maurice, F. E. St-Jean, E. Perras, A. Desjardins et E. Décosse.

Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

108 Réclamation de M. Aldège Champagne, 28½ rue Bréboeuf:—L'avis de réclamation en date du 23 juin, 1944, est référé à l'Ingénieur de la Cité pour rapport à être soumis à l'Aviseur Légal.

109 Réclamation de M. Ernest Hamelin, 129 rue Kent: La lettre du réclamant est référée à l'Ingénieur de la Cité pour rapport à être soumis à l'Aviseur Légal.

110 Réclamation de Mlle Blanche Proulx: L'Aviseur Légal de la Cité est autorisé à comparaître pour la Cité de Hull devant la Cour Supérieure du district de Hull pour contester cette action en dommages au montant de \$4,936.50.

L. Thériault  
F. E. St-Jean  
H. Meilleur  
A. Beauchamp  
E. Duguay

W. Boudria  
A. Maurice  
E. Décosse  
A. Rose  
A. Morin

9. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin  
L. Thériault:

Que le 7ième rapport du comité des Affaires Litigieuses, qui  
vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin E. Duguay, secondé par l'échevin  
W. Boudria

Que le rapport des opérations financières pour l'année se  
terminant le 30 avril 1944, préparé par le Trésorier et les vérifi-  
cateurs de la Cité, soit approuvé.

Adopté.

11. Proposé par l'échevin A. Rose, secondé par l'échevin  
H. Meilleur:

Que l'Ingénieur de la Cité soit autorisé à faire des dépenses de  
salaires pour un montant de \$5,473.33 pour le mois de juillet, con-  
formément aux détails contenus dans son rapport en date du 27  
juin dernier.

Adopté.

12. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'éche-  
vin L. Thériault:

Que le directeur du service des incendies soit autorisé d'assis-  
ter à la convention de "Dominion Fire Chief Association" qui sera  
tenue à Québec, du 11 au 14 juillet 1944; que le trésorier de la  
Cité soit autorisé de lui payer la somme de \$75.00 pour ses dépenses  
de voyage.

Adopté.

13. Proposé par l'échevin E. Duguay, secondé par l'échevin  
W. Boudria:

Que l'acheteur soit autorisé à faire l'achat de marchandises au montant de \$2,509.44, tel que mentionné dans le rapport des chefs de département en date du 27 juin 1944.

Adopté.

14. Proposé par l'échevin A. Rose, secondé par l'échevin H. Meilleur:

Que le trésorier de la Cité soit autorisé à faire le transport de la marchandise et de l'outillage provenant du magasin de la Cité et de la papeterie fournie par le bureau de l'Ingénieur, tel que mentionné dans le rapport de l'acheteur en date du 27 juin 1944.

Adopté.

15. Proposé par l'échevin E. Duguay, secondé par l'échevin W. Boudria:

Que le trésorier soit autorisé de faire les transports mentionnés dans son rapport en date du 21 juin 1944, savoir:—

Corporation:

Augmenter, contribution de l'aqueduc —	\$5,000.00
"      imprévus .....	5,000.00
"      salaire dépt. feu .....	7,596.00
"      salaire dépt. police .....	6,506.00
Diminuer imprévus .....	13,102.00
Retrancher amendements à la charte .....	1,000.00

Aqueduc:

Augmenter contribution au taxes .....	5,000.00
Diminuer imprévus .....	5,000.00

Adopté.

CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC  
Distrit de Hull

}

CITE DE HULL

A une assemblée régulière du Conseil de la Cité de Hull, tenue à l'Hôtel-de-Ville, le 4ième jour de juillet 1944, à huit heures de l'après-midi, à laquelle étaient présents:

Son Honneur le Maire, M. Raymond Brunet, au fauteuil, et les échevins W. Boudria, E. Duguay, H. Meilleur, A. Morin, A. Rose, L. Thériault, A. Beauchamp, A. Maurice, F. E. St-Jean, E. Perras et E. Décosse, formant quorum du dit conseil,

Le règlement suivant a été lu, proposé et adopté.

REGLEMENT No. 407

accordant une commutation de taxes sur certaines maisons d'habitation.

VU LES DISPOSITIONS DE LA LOI 8, GEORGES VI, CHAPITRE 37,

IL EST PAR LE PRESENT REGLEMENT ordonné et statué comme suit:

1. Le Conseil de la Cité par les présentes accorde une commutation de taxes sur toutes maisons d'habitation érigées dans son territoire entre le 1er avril 1944 et le 1er avril 1947, pourvu que telles maisons d'habitation soient comprises dans l'une des catégories suivantes:

- a) Une résidence aménagée pour une seule famille, occupée par son propriétaire, entièrement détachée des constructions voisines ou jumelée et d'une valeur cotisée d'au moins deux mille dollars;
- b) Une résidence aménagée pour deux familles dont un logement est occupé par son propriétaire, entièrement détachée des constructions voisines ou jumelée et dont la valeur cotisée n'est pas inférieure à quatre mille dollars;
- c) Une résidence aménagée pour logements multiples, construite avec l'aide du gouvernement fédéral, par une compagnie à dividende limitée;

2. Telle comutation consistera dans une réduction de la valeur cotisée dans une proportion n'excédant pas soixante-dix pour cent pour la première année et décroissant uniformément chaque année

pendant une période n'excédant pas sept ans, de façon qu'à la fin de la période, la commutation soit terminée et le propriétaire obligé de payer les taxes sur la pleine valeur cotisée.

3. Le Conseil de la Cité accorde aussi une commutation de taxes sur toute maison d'habitation érigée dans son territoire entre le premier avril 1944 et le premier avril 1947, entièrement détachée des constructions voisines ou jumelée, aménagée pour une seule famille, occupée par son propriétaire comme résidence et dont la valeur cotisée n'est pas inférieure à deux mille, ni supérieure à cinq mille dollars;

4. Telle commutation consistera dans une réduction de la valeur cotisé dans une proportion n'excédant pas soixante-dix pour cent pour les deux premières années et décroissant uniformément tous les deux ans pendant une période n'excédant pas quatorze ans, de façon qu'à la fin de la période, la commutation soit terminée et le propriétaire obligé de payer les taxes sur la pleine valeur cotisée;

5. Les commutations de taxes ci-haut mentionnées par le présent règlement ne s'appliqueront pas à la taxe scolaire, ni à la taxe d'eau ou compensation pour l'eau, ni aux taxes d'entretien des rues, comme la taxe de l'arrosage, de l'enlèvement de la neige, ni aux taxes d'améliorations locales, ni aucune autres taxe spéciale;

6. Les présentes commutations de taxes ne doivent point comprendre la valeur du terrain, mais les maisons d'habitation sur ces terrains et leurs dépendances;

7. Les taxes municipales à être imposées sur les dites maisons d'habitation seront basées sur la valeur cotisée selon la commutation accordée par le présent règlement;

8. Le présent règlement est subordonné à l'approbation de la Commission Municipale de Québec, et viendra en force et vigueur suivant la loi.

FAIT ET PASSE en la Cité de Hull, les jour et an ci-dessus mentionnés.

H. LEON LEBLANC,  
Greffier

RAYMOND BRUNET,  
Maire

16. Proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin H. Meilleur:

Que le règlement numéro 407, accordant une commutation de taxes sur certaines maisons d'habitation, soit adopté et que le Greffier soit autorisé de faire la procédure requise par la loi pour sa mise en vigueur.

Adopté.

CANADA,  
PROVINCE DE QUEBEC }  
District de Hull      CITE DE HULL

A une assemblée régulière du Conseil de la Cité de Hull, tenue à l'Hôtel-de-ville, le 4<sup>ième</sup> jour de juillet 1944, à huit heures de l'après-midi, à laquelle étaient présents:

Son Honneur le Maire, M. Raymond Brunet, au fauteuil, et les échevins W. Boudria, E. Duguay, H. Meilleur, A. Morin, A. Rose, L. Thériault, A. Beauchamp, A. Maurice, F. E. St-Jean, E. Perras et E. Décosse, formant quorum du dit Conseil;

Le règlement suivant a été lu, proposé et adopté.

REGLEMENT NO. 408

pour amender le règlement No. 336  
concernant la construction des  
bâtisses dans la Cité de Hull.

ATTENDU que le Conseil juge nécessaire et opportun d'amender le règlement concernant la construction des bâtisses dans la Cité de Hull;

ATTENDU qu'avis de motion a été régulièrement donné.

IL EST PAR LE PRESENT REGLEMENT ordonné et statué comme suit:

1. L'article 1 dudit règlement No. 336 est par les présentes abrogé et remplacé par l'article suivant:

1. Le Conseil, par résolution, pourra nommer une personne inspecteur des bâtisses, laquelle sera chargée d'appliquer et de faire observer les dispositions du présent règlement.

Tel inspecteur agira en collaboration avec le représentant de l'Unité Sanitaire de Hull, au sujet de toutes matières se rapportant aux lois provinciales dont l'application relève du Département de l'Hygiène".

2. L'article 2 du dit règlement no. 336 est amendé en y ajoutant à la suite l'article 2-a:

2-a Tout permis émis par l'inspecteur devra être approuvé par un représentant de l'Unité Sanitaire.

3. Le deuxième paragraphe de l'article 8 est abrogé et remplacé par le paragraphe suivant:

2o L'application pour ce permis devra être faite sur des formules en duplicata fournies par l'inspecteur, sur lesquelles devront être données toutes les informations requises, incluant la valeur approximative des travaux proposés. Pour toute construction d'une bâtisse de \$10,000.00 ou plus, des copies, des plans et des devis devront être remis en duplicata à l'inspecteur. Pour toute bâtisse d'une valeur de \$10,000.00 ou moins, il suffira de remettre à l'inspecteur, en duplicata, un croquis de ladite bâtisse, avec les détails de la construction. Ces plans ou croquis

devront être faits sur un papier ou une toile qui ne se décolorera ni ne s'effacera, et à une échelle de pas moins de  $\frac{1}{4}$ " au pied. L'un des duplicata de ces formules et de ces plans devra être remis au contracteur ou au propriétaire et l'autre duplicata demeurera la propriété de la Cité et sera gardé dans la filière de l'inspecteur.

4. L'article 142 est ajouté au dit règlement à la suite de l'article 141-A:

- 142- Tout contracteur aura le droit d'obtenir une copie du présent règlement et de ses amendements moyennant le paiement d'une somme de 25c par copie.
5. Le présent règlement viendra en force et vigueur conformément à la loi.

FAIT ET PASSE en la Cité de Hull les jours et an ci-dessus mentionnés.

H. LEON LEBLANC,  
Maire

RAYMOND BRUNET,  
Greffier

17. Proposé par l'échevin E. Perras, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que le règlement numéro 408, pour amender le règlement no. 336 concernant la construction des bâtisses dans la Cité de Hull soit adopté et que le Greffier ed la Cité soit autorisé de faire la procédure requise par la loi pour sa mise en vigueur.

Adopté.

18. Proposé par l'échevin A. Maurice, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que l'Ingénieur de la Cité soit chargé de faire faire l'élargissement de l'angle sud-est de la rue St-Hyacinthe et boulevard du Sacré-Coeur. La somme de \$350.00 pour ce travail devant être pris à même les appropriations pour imprévus, le tout conformément à l'avis de motion donné le 19 juin 1944.

Adopté.

19. Proposé par l'échevin E. Duguay, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que les minutes des assemblées des 5 et 19 juin 1944, imprimées et distribuées aux membres de ce conseil soient confirmées.

Adopté.

20 Proposé par l'échevin H. Meilleur, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que le greffier soit chargé de faire tenir au docteur Frs. Labrecque, directeur de l'Unité Sanitaire de Hull, la requête des résidents du Parc la Montagne, dans le quartier Wrightville (1-A), relativement à l'approvisionnement d'eau dans ce district.

Adopté.

21. Proposé par l'échevin E. Perras, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que le Greffier de la Cité soit chargé d'écrire au Dr. Frs. Labrecque, directeur de l'Unité Sanitaire de Hull, le priant de bien vouloir prendre les mesures nécessaires pour l'application des règlements d'hygiène publique concernant les fosses d'aisance ou toilettes extérieures installées sur les propriétés en bordure des rues où il y a le service des égoûts. Ce conseil assure le Directeur de l'unité Sanitaire de son entière collaboration dans les mesures qu'il jugera nécessaire de prendre pour améliorer cet état de chose.

Adopté.

22. Proposé par l'échevin A. Maurice, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Qu'un octroi de \$50.00 soit voté au club de Tennis St-Rédempteur et que le Trésorier soit autorisé à en effectuer le paiement à même les appropriations pour imprévus.

Adopté.

23. Proposé par l'échevin L. Thériault, secondé par l'échevin A. Rose:

Que ce conseil ajourne au 10 juillet courant.

Adopté.

Hull, le 4 juillet 1944.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$75.00 soit employé pour une annonce dans le journal "Le Progrès de Hull". Les fonds devant être pris à même les appropriations pour publicité.

(signé) L. THERIAULT  
échevin.

Je, soussigné, trésorier de la Cité de Hull, certifie qu'il y a des fonds disponibles au crédit de l'appropriation ci-dessus mentionnée.

(signé) J. RAYMOND  
trésorier.

Hull, le 27 juin 1944.

Nous donnons avis de motion qu'à la prochaine assemblée nous proposerons qu'un montant de \$2,760.94 soit employé pour l'achat de marchandises, tel que mentionné dans les rapports des chefs de départements. les fonds requis devant être pris à même les appropriations suivantes:—

Feu \$309.00; Lumière et Alarme \$226.16

(signé) A. BEAUCHAMP  
échevin.

Police \$193.25

(signé) H. MEILLEUR  
échevin.

Parcs \$3.80

(signé) A. ROSE  
échevin.

Hotel-de-ville \$42.75

(signé) E. DUGUAY  
échevin.

Egoûts \$625.46; Réparations services \$669.46; Tuyaux Principaux \$17.67; Bornes-fontaines \$172.44; Rues pavées \$110.10; Arrosage \$70.50; Rues de terre \$68.85; Magasin stock \$251.50.

(signé) A. ROSE  
échevin.

Je, soussigné, certifie qu'il y a présentement des fonds disponibles au crédit de ces départements pour couvrir ces montants moins l'item "Magasin-stock".

(signé) J. RAYMOND  
trésorier.